

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉDUCATION — INSTRUCTION

LE CINQUANTIÈME VOLUME

Avec la présente livraison, *L'Enseignement Primaire* commence son cinquantième volume. (1) Publiée sans interruption depuis le 1^{er} janvier 1880, notre revue atteindra son cinquantenaire d'existence en 1930. Afin de faire accorder l'année de publication de la revue avec l'année scolaire, nous avons choisi *septembre* au lieu de *janvier*, comme début de l'année de publication, depuis septembre 1891. Ce qui explique pourquoi cette dernière année *compte double*, au point vu *tome* ou *volume*.

C'est avec sérénité que nous commençons à voir poindre discrètement l'aurore du jubilé de la revue que nous avons l'honneur de diriger depuis 1890.

C.-J. MAGNAN.

DÉCORÉ PAR LE PAPE

En juillet dernier, l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, a été honoré du titre de Commandeur de l'Ordre de Pie IX par le Souverain Pontife. C'est un honneur insigne qui rejaillit sur le Département de l'Instruction publique et le personnel enseignant. Au nom de ce dernier, *L'Enseignement Primaire* offre ses sincères félicitations au nouveau Commandeur.

L'Ordre de Pie IX a été fondé le 17 juin 1847, par le Pape dont il porte le nom. Il se rattache à l'ancien Ordre des chevaliers Pie qu'institua Pie IV. Divisé d'abord en deux classes, cet Ordre, depuis le Bref orné de broderies d'or avec col rouge et épaulettes d'or, le pantalon blanc à bande d'or, l'épée, le chapeau tricorne à plumes blanches.



de Pie IX, du 26 juin 1849, en comprend trois: les chevaliers, les commandeurs, et les grands croix.

La décoration de l'Ordre de Pie IX consiste en une étoile rayonnante à huit pointes, émaillée de bleu et portant au centre une petite médaille blanche avec l'inscription Pius IX, entourée des mots *Virtute et merito*. Au revers de cette médaille se lit la date de la fondation *de Anno 1847*. L'uniforme est le frac bleu foncé

(1) Nous considérons comme premier volume, *L'École Primaire* que fonda M. J.-B. Cloutier en 1880 et dont il changea le titre en *L'Enseignement Primaire*, l'année suivante, pour des raisons d'ordre administratif.

MOT D'ORDRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1928-29

Le respect de la vérité—La sainteté du serment

Le 16 mars 1928, Son Éminence le cardinal Rouleau publiait un mandement sur la dignité et la sainteté du serment. A la demande de l'honorable Premier Ministre, M. Taschereau, le Département de l'Instruction publique a fait distribuer cet important document, émanant de la plus haute autorité ecclésiastique au Canada, dans toutes les écoles de la province. Cet envoi fut accompagné d'une circulaire de l'honorable M. Delâge, Surintendant, suggérant au personnel enseignant de lire et de commenter la lettre de Son Éminence dans les cours supérieurs et de rappeler aux élèves des classes inférieures, à l'occasion de l'enseignement du catéchisme, combien il importe de dire et de respecter toujours la vérité dans les petites comme dans les grandes choses.

Le huitième Commandement nous ordonne de dire toujours la vérité, et de respecter l'honneur et la réputation du prochain.

Le huitième Commandement DÉFEND AUSSI LE FAUX TÉMOIGNAGE, la médisance, la calomnie et le mensonge.

Un faux témoignage est une déposition contraire à la vérité, faite devant les tribunaux, c'est-à-dire UN FAUX SERMENT.

Celui qui fait un faux serment est UN PARJURE, c'est-à-dire un homme méprisable, en qui personne ne peut avoir confiance.

C'est cette faute grave du parjure que Son Éminence le cardinal Rouleau a dénoncée dans son Mandement. Dans les premières lignes de sa belle lettre pastorale, Son Éminence dit la beauté de la vérité: "LES HOMMES ONT UN BESOIN INNÉ DE LA VÉRITÉ. ILS LA GOÛTENT COMME LE PAIN DE LEUR INTELLIGENCE, ILS LA RECHERCHENT COMME LA RÈGLE DE LEUR VIE."

Belles et nobles paroles qui méritent d'être inscrites chaque jour au tableau noir et dans toutes les classes.

Son Éminence demande à MM. les curés et desservants d'INCULQUER L'HORREUR DU PARJURE AUX ENFANTS QUI FRÉQUENTENT LE CATÉCHISME. Il est du devoir des maîtres et des maîtresses de seconder les efforts des pasteurs dans la paroisse, puisque l'école catholique a le grand honneur en notre province d'être le prolongement de la famille et le portique de l'Église.

Noblesse oblige.

C.-J. MAGNAN.

L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE A L'ÉCOLE NORMALE SAINT-JOSEPH DE HULL (1)

(Pour L'Enseignement Primaire)

A votre demande, Monsieur l'Inspecteur général, je viens vous exposer, en concrètes précisions, l'ensemble des activités pédagogiques de l'École normale de filles, à Hull.

Dès la fondation de l'École normale Saint-Joseph de Hull, le prêtre éclairé et dévoué, le vrai maître d'école expérimenté qui inaugurerait, en septembre prochain, sa vingtième année d'actif principalat dans cette institution, a voulu la marquer d'un caractère spécial, je dirais même, professionnel. Il en a fait, dès le début, une école franchement et avant tout pédagogique. D'ailleurs, en agissant ainsi, il ne faisait qu'interpréter et exécuter les direc-

(1) L'intéressant travail dont nous commençons aujourd'hui la publication donne la note juste sur l'organisation pédagogique dans les écoles normales de filles en notre province. Avec quelques variantes, c'est la même organisation que l'on y retrouve, les plus jeunes s'efforçant d'atteindre le niveau indiqué dans l'étude de M. Aubry.

tions du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, et correspondre au but direct pour lequel le Gouvernement de notre province a établi ce genre d'école. Cette conception caractéristique de l'école normale, Monsieur le Principal, devenu depuis M. le chanoine Sylvio Corbeil, a tenu dès l'origine et tient encore fermement à ce qu'elle se réalise dans le domaine des faits, celui de l'organisation pédagogique de la maison dont il est le directeur.

Au commencement de l'œuvre, il a voulu aussi confier manifestement la haute responsabilité de l'exécution de son plan au professeur laïque de l'École. Il a fait entrer ce dernier dans une voie bien nette et bien ouverte, en lui mettant entre les mains non seulement tout l'enseignement de la pédagogie théorique aux trois années des deux cours, mais aussi la direction de l'entraînement pratique des élèves-maîtresses à l'école d'application.

Cette tradition était déjà solidement établie depuis onze années, quand je fus nommé professeur à l'École: ce qui me met plus à l'aise pour traiter mon sujet. En effet, mon regretté prédécesseur, sous l'œil paternel du Principal, qui lui avait remis pour le champ pédagogique, les manchons de la charrue, se mit à labourer consciencieusement ce sol délicat, sacré et fécond. Vous-même, Monsieur l'Inspecteur général, vous avez souvent redit la maîtrise avec laquelle le bon professeur Bouvrette avait accompli sa tâche, et le dévouement avec lequel il s'était attaché à sa glèbe jusqu'à la mort. Ses sillons étaient tracés si droits que nous n'avons eu qu'à marcher dedans, pour récolter une bonne partie des fruits de la semence, que lui-même avait si bien jetée en terre.

Notre marche dans ce chemin traditionnel ne nous a cependant pas empêché, grâce à la bienveillante approbation et à l'appui réconfortant de Monsieur le Principal, et grâce surtout à l'intelligente et toujours empressée collaboration des révérendes Religieuses, directrices et maîtresses, qui travaillent de concert avec nous et plus que nous, d'introduire parfois, sur cette route première, des procédés particuliers, qui, après expérience, nous ont semblé réellement progressifs parce qu'ils nous permettaient d'avancer plus sûrement ou plus rapidement.

Ayant terminé ce préambule, je dois vous dire immédiatement, ce que vous avez pu vous-même constater par votre visite annuelle au milieu de nous, que le mouvement pédagogique à l'École normale de filles, à Hull, comporte des activités que je me propose de vous présenter dans l'ordre suivant: 1° les leçons de pédagogie théorique à chacune des trois années; 2° l'enseignement pratique des élèves-maîtresses à l'école d'application; 3° les modèles de leçons pratiques données par le professeur de pédagogie; 4° les compositions pédagogiques de quinzaine; 5° les examens réglementaires de Noël, de Pâques et de juin; 6° les soirées du Cercle pédagogique.

Ces six principales manifestations de la vie pédagogique de l'École ont des rapports très intimes, puisque, sous une unique direction, elles doivent toutes concourir vers ce but final: préparer les normaliennes à devenir de bonnes éducatrices catholiques et des institutrices compétentes dans l'enseignement. Cependant chacune de ces activités, à titre de moyen varié pour atteindre une même fin, garde comme un aspect particulier, une physionomie propre. C'est ce que nous désirons préciser dans les pages qui suivent.

I.—LES LEÇONS DE PÉDAGOGIE THÉORIQUE

Ces leçons sont données séparément aux élèves de chacune des trois années de l'École: 1^e année du cours élémentaire, 2^e année du cours élémentaire, 3^e année ou cours supérieur.

a) *A la première année du cours élémentaire.*—Les élèves de cette année reçoivent chaque semaine trois leçons distinctes de pédagogie théorique. Les deux premières, de trois quarts d'heure chacune, se donnent le lundi et le mercredi; la troisième, d'une demi-heure, le samedi. Ce qui fait exactement deux heures d'enseignement théorique par semaine. Le soir ou le matin qui précède chacune de ces classes, un certain temps est alloué aux élèves, pour leur permettre d'étudier la matière enseignée à la dernière leçon, et de préparer ainsi la récitation par laquelle s'ouvrira la leçon suivante. Deux heures et quart par semaine sont ainsi exclusivement réservées à l'étude de la pédagogie théorique enseignée en classe. Par conséquent, les normaliennes de première année consacrent chaque semaine un total de quatre heures et quart à la théorie de la pédagogie.

La récitation d'ouverture de chaque leçon dure une dizaine de minutes et se fait sous forme interrogative. En moyenne, trois élèves sont interrogées chaque fois. Le professeur

fait immédiatement connaître et inscrit dans son cahier de notes le nombre de points mérités, sur un maximum de cinq, par les réponses de chaque élève.

A cette première année du cours élémentaire, l'enseignement porte sur les points suivants: organisation scolaire dans la Province de Québec; notions fondamentales sur les trois cultures: physique, intellectuelle et morale, avec un peu plus de développement sur la formation religieuse de l'enfant chrétien; l'institutrice: sources de sa mission, qualités nécessaires, ses relations avec les élèves, les parents et les autorités; méthodologie générale: principes fondamentaux de tout enseignement rationnel, méthodes, modes, formes et procédés particuliers d'enseignement; organisation pédagogique et organisation disciplinaire des écoles d'après les Règlements du Comité catholique; programme d'études officiel et instructions pédagogiques qui font suite au programme de chaque matière.

A part le manuel des Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction catholique, les élèves de cette année ont entre les mains chacune un cartable fourni par l'École et contenant des "Notes pédagogiques" clavigraphiées sur des feuilles mobiles et rédigées par le professeur de pédagogie. En première année, ces "Notes pédagogiques", inspirées par l'étude des bons auteurs, portent spécialement sur certaines notions fondamentales relativement à l'enfant et ses facultés; relativement à l'éducation en général et à ses trois cultures, spécialement à l'éducation chrétienne de l'enfant; relativement enfin à l'institutrice; sources et importance de sa mission, ses qualités, ses relations. Elles contiennent aussi les premières notions de méthodologie générale.

Quand nous avons vu une suite de leçons formant un tout assez complet, à peu près à chaque mois, nous donnons une leçon récapitulative, qui est elle-même suivie, à la classe suivante, d'une composition d'une quinzaine de minutes. Cette composition exige des réponses assez faciles à contrôler, de sorte que, ordinairement, la correction se fait immédiatement en classe, sous la direction du professeur, par le procédé mutuel de l'échange des copies. Les notes méritées s'ajoutent alors à celles des récitations.

b) *A la deuxième année du cours élémentaire.*—Les élèves de deuxième année, comme celles de première année, aux mêmes jours, mais à des heures différentes, reçoivent trois leçons spéciales de pédagogie théorique. Comme en première année, l'ensemble de ces leçons est de deux heures par semaine. Pour préparer la récitation d'ouverture de chaque leçon et la composition récapitulative mensuelle, les normaliennes de deuxième année ont aussi, à la salle d'étude, deux heures et quart à leur disposition chaque semaine. Donc encore ici, quatre heures et quart consacrées à la science pédagogique.

Cette année-là, avec des explications plus développées, nous revoyons toute la matière déjà étudiée l'année précédente. En plus, nous faisons une étude plus étendue et plus systématique de la méthodologie spéciale. C'est dès le commencement de l'année, qu'avec ces élèves, nous abordons les directions spéciales à suivre pour l'enseignement des diverses spécialités du programme de l'école élémentaire. Ainsi ces élèves-maîtresses seront éclairées le plus tôt possible sur les manières de s'y prendre pour faire de l'enseignement à l'école d'application; et la pratique sera plus facilement d'accord avec la théorie.

Il est entendu que, encore ici, les élèves étudient en classe le manuel des "Règlements et du Programme d'études du Comité catholique". Mais après l'étude des instructions pédagogiques du Programme, elles trouvent dans les "Notes pédagogiques" de leur cartable, pour l'enseignement de chaque matière ou de chaque branche d'une matière du programme d'études, une méthodologie succincte, mais précise et systématique. Cette méthodologie spéciale comprend toujours, pour l'enseignement de chaque matière, au moins trois parties: le but de l'enseignement de cette matière, les directions générales à observer dans l'enseignement de cette matière, et la marche régulière à suivre dans la leçon. Des exemples concrets sont donnés oralement, pour illustrer et faire mieux comprendre les exercices de la marche à suivre pour telle ou telle leçon.

Quant à ces "marches à suivre", voici une remarque que les élèves trouvent dans leurs "notes pédagogiques", et que nous nous permettons d'intercaler textuellement ici. "Les différentes marches à suivre que nous proposons dans ces rudiments de méthodologie spéciale, ne sont ni absolues, ni invariables en elles-mêmes. Il peut s'en trouver d'autres aussi bonnes et même meilleures. Nous croyons cependant, qu'à l'École normale, il importe de familiariser les normaliennes avec une façon commune de faire, afin de ne pas les laisser, dans la préparation de leurs leçons pratiques à l'école d'application, et dans leurs premières années d'enseignement, au hasard et à l'inspiration de leurs seules ressources personnelles, pour monter la charpente d'une leçon. En effet, c'est bien la marche de la leçon qui en

constitue la charpente ou l'ossature. Quand l'institutrice, toujours éclairée des justes principes de la théorie, aura acquis elle-même dans l'enseignement une certaine expérience réfléchie, elle pourra alors modifier peu à peu, si elle le juge à propos, le moule primitif de ses leçons, en le rendant plus souple pour s'adapter aux conditions toujours un peu diverses de l'objet de la leçon, du degré de développement ou de l'habitude de faire des élèves, et du temps alloué à chaque matière en raison surtout du nombre de divisions. Mais "la marche normalienne" n'aura pas été inutile à l'institutrice, pour lui faire acquérir cet esprit pédagogique qui la rendra apte à donner à ses leçons une structure plus personnelle, quand elle sera maîtresse dans sa propre école."

c) *Au cours supérieur.*—Il y a chaque semaine, au cours supérieur, quatre leçons de pédagogie théorique. Chaque leçon dure trois quarts d'heure. Donc, trois heures de leçons durant la semaine. Ajoutons deux heures et demie d'étude pour préparer les récitation et nous avons le total d'heures, au cours supérieur, consacrées chaque semaine à la théorie de la pédagogie, c'est-à-dire, cinq heures et demie.

A ce cours, le programme des leçons diffère passablement de celui des deux premières années. Il est vrai que nous enseignons rapidement les notions fondamentales déjà vues au cours élémentaire, de même aussi l'organisation pédagogique et surtout disciplinaire des écoles; mais nous étudions surtout la psychologie, envisagée comme source de la pédagogie et appliquée spécialement à l'éducation des facultés intellectuelles et morales. Comme aide dans cette étude de psychologie pédagogique, les élèves ont entre les mains le manuel rédigé par le Principal de notre école: "La Normalienne en Philosophie et aux sources de la Pédagogie". Inutile de dire que tout cet enseignement a pour base la conception thomiste des facultés humaines et de leurs opérations. Nous faisons aussi un peu d'histoire de la pédagogie par l'étude biographique, avec appréciation pédagogique, d'une dizaine des plus remarquables pédagogues. Pour chacun d'eux, nous tâchons de faire ressortir ce qu'il a apporté de caractéristique dans le domaine de la pédagogie. Il faut aussi ajouter que, chaque semaine, une des quatre leçons est toujours réservée à l'étude de la méthodologie spéciale, mais sous forme d'application des directions déjà reçues, à la préparation de modèles de leçons.

A ce cours, les compositions récapitulatives sont remplacées par une récitation qui prend une forme spéciale. La matière ayant été récapitulée en classe et étudiée à l'étude, le professeur, à la classe suivante, désigne l'une après l'autre, certaines élèves, en assignant à chacune un point, qu'elle doit, après s'être placée debout en avant de la classe, immédiatement expliquer aux autres élèves. Durant que l'élève désignée expose d'elle-même son sujet, ses compagnes ont le privilège de se lever pour l'interroger. Ces interrogations doivent avoir pour but: soit d'aider l'élève qui est en avant de la classe si elle hésite trop; soit de s'assurer si leur compagne a bien saisi ce qu'elle vient de dire; soit de lui faire apercevoir qu'elle a énoncé une erreur. Cette façon de procéder, outre qu'elle exige plus d'initiative personnelle des élèves, est une source d'émulation et d'intérêt que toutes apprécient beaucoup.

Avant de clore cet exposé de l'enseignement théorique de la pédagogie, disons que les révérendes Religieuses, maîtresses titulaires de chaque classe de l'École normale pour l'enseignement des autres matières, se tiennent au courant de l'enseignement pédagogique qui se donne dans la maison, soit en assistant elles-mêmes à cet enseignement, soit par l'étude des "Notes pédagogiques" du cartable que chacune d'entre elles a entre les mains. Elles sont ainsi immédiatement préparées à devenir chefs de groupe, pour l'enseignement pratique à l'école d'application.

(à suivre)

ROCH AUBRY,
Professeur de pédagogie à l'École normale de Hull.

ON PARLE ENCORE D'UN BUREAU FÉDÉRAL D'ÉDUCATION

A la fin de juillet dernier, la "Canadian Teacher's Federation" tenait sa réunion annuelle à Winnipeg. Cette Fédération est composée des Associations d'instituteurs protestants des différentes provinces du Canada. La *Gazette* de Montréal a publié des comptes rendus assez détaillés des séances de la Fédération. Dans celui du 27 juillet, il est dit, dans des titres voyants: "Advantages seen in creation of Education Bureau.—Canadian Teachers Think it Would bring about uniformity in Standards-Advances predicted".

Et dans le texte: "Agitation for the establishment of a Dominion Bureau of Education. Which had its inception a former assembly, was revived in resolution form a todays' session of the Canadian Teachers' Federation invention.

"The objects of the bureau advocated would be to bring about a uniformity in the standards of the teaching profession, the creation of a federal teacher's registry, centralization of educational policies and stimulation of research work under Government supervision. Another resolution, upon which action was deferred, asks the National Research Council to set aside a certain sum of the annual grant for the study of educational psychology."

C'est, en d'autres termes, la reprise du "National Council of Education", projet que nous avons combattu naguère et auquel la Province de Québec doit s'opposer énergiquement.

Le Fédération tiendra sa prochaine réunion à Québec, en juillet 1929.

C.-J. M.

LA PERSÉCUTION AU MEXIQUE

"Les catholiques du Mexique souffrent les pires persécutions qui n'aient jamais été connues dans l'Histoire". Ces graves paroles sont de Notre Saint Père le Pape Pie XI, paroles que Son Éminence le Cardinal Rouleau a citées dans une circulaire au clergé de l'archidiocèse de Québec, en date du 9 juillet 1928. Dans cette circulaire Son Éminence ordonnait des prières dans toutes les églises et chapelles pour obtenir le rétablissement de la paix religieuse au Mexique. De ce document important, nous détachons les paragraphes suivants:

"En dépit d'une censure implacable et d'audacieuses dénégations, le monde civilisé sait aujourd'hui, grâce à de courageuses enquêtes, quelles furent les souffrances et la mort des victimes d'une fureur et d'une barbarie que nos contemporains croyaient impossibles de nos jours. Laïques et ecclésiastiques, hommes, femmes et enfants souffrirent pour la foi catholique. Ni l'âge, ni le sexe, ni le rang social ne purent les soustraire aux tourments. Leur crime fut l'attachement à la doctrine de la sainte Église de Jésus-Christ.

"Que l'on songe que le clergé étranger fut banni sous peine de mort et que le seul fait d'exercer un acte de ministère sacerdotal entraîne par lui-même, pour le prêtre, la déchéance de tous ses droits civils et politiques. La vie en communauté et la profession religieuse ne sont plus permises. La propriété privée est abolie. Les propriétés appartenant aux congrégations sont confisquées, ainsi que les biens ecclésiastiques: églises, écoles, séminaires, hopitaux. L'enseignement religieux est interdit dans toutes les écoles primaires, officielles ou libres. Les prêtres ne pourraient exercer le saint ministère qu'en reconnaissant à l'État une autorité souveraine en matière de religion. Enfin, le Gouvernement se réserve le droit de supprimer toute publication, toute association qui oserait protester contre l'iniquité de ces lois. A cet ensemble de mesures, on reconnaît l'esprit de la Franc-maçonnerie qui poursuit une guerre sans merci contre l'Église de Jésus-Christ. Il a su utiliser, pour l'application de ce programme barbare, les forces et la violence des communistes.

"Des évêques et des prêtres ont été exilés du Mexique et sont morts sur une terre étrangère. Ce sol de foi a bu le sang des meilleurs de ses fils, et nombreux sont les martyrs tombés pour rendre témoignage de leur indéfectible fidélité à la vérité catholique et à l'honneur du Christ Jésus. Environ cinq cents prêtres ont été massacrés; et combien de laïques catholiques militants ont été fusillés, exécutés sans jugement? Les hécatombes, les incendies se sont répétés dans la plupart des provinces. Redisons donc avec Notre Saint Père le Pape Pie XI: "Les catholiques du Mexique souffrent les pires persécutions qui n'aient jamais été connues dans l'Histoire."

UN GRAND DEUIL

L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes a été cruellement éprouvé par la mort de son Supérieur général, le Très Honoré Frère Allais-Charles, arrivée le 24 mai dernier. Cet éminent éducateur est décédé dans sa soixante-dixième année, en pleine activité administrative. Tour à tour Directeur, Visiteur, puis Assistant de Paris et du Canada, il se vit en 1923, investi du gouvernement de la Congrégation tout entière.

L'Enseignement Primaire prie l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes d'agréer les sympathies de ses directeurs et de ses collaborateurs.

C.-J. M.

LA LECTURE EN CLASSE COMME ÉLÉMENT D'INTÉRÊT ET MOYEN DE CULTURE GÉNÉRALE

Conférence donnée au cours d'été de l'Institut pédagogique, Montréal, le 19 juillet 1928, par M. C.-J. Magnan, Inspecteur général.

Mesdames, (1)

Au chapitre de la lecture, les instructions pédagogiques du programme des écoles primaires élémentaires disent quels soins il convient d'apporter à l'enseignement de cette matière. On y conseille "d'initier graduellement à la lecture courante en amenant l'élève qui a syllabé une phrase, à la rendre sans hésitation et sur le ton qui montre l'intelligence qu'il a du texte." Et ici, nous ne sommes qu'au cours inférieur (1ère et 2e années). Constatons cependant que les élèves de ce cours doivent pouvoir montrer qu'en lisant ils comprennent le caractère du texte, donc éprouvent un plaisir intellectuel ou moral. Le cours moyen (3e et 4e années) "perfectionnera cette lecture courante dont le but est de faire rendre sans hésitation et d'une manière intelligente, la pensée exprimée dans le texte."

Le cours moyen doit aussi initier à la lecture expressive "qui est le perfectionnement de la lecture courante".

Mesdames, j'attire votre bienveillante attention sur ce désir opportun du programme, savoir que les élèves du cours moyen, au moins ceux de quatrième année, doivent être initiés à la lecture expressive. En passant, notons que toute lecture courante doit être expliquée quant au sens général et particulier des mots et des phrases. Il est évident que, le sens d'un morceau étant compris, l'élève sera plus en mesure de rendre le texte d'une façon intelligente. Il ne faut pas négliger non plus la diction proprement dite. A ce sujet le programme formule la direction suivante: "Il faudra obtenir la netteté de la prononciation, l'énergie de l'articulation, les pauses voulues, les liaisons opportunes et le ton naturel de quelqu'un qui parle de choses connues."

Mais c'est là ce que l'on appelle *bien lire*, et je ne connais pas d'exercice plus fécond que celui-là. Aussi les directions pédagogiques du programme insistent sur l'importance de la lecture expressive et expliquée du cours supérieur de l'école primaire élémentaire, ainsi que la diction et la récitation qui s'y rattachent. Écoutons ces directions concernant la lecture expressive:

"Au cours complémentaire, la lecture expressive et expliquée mène à l'étude des textes empruntés aux maîtres de la littérature, prose et vers. Le maître lit ces textes, les fait lire aux élèves, puis les fait apprendre par cœur après explications et commentaires. Ces textes ainsi lus, étudiés, puis appris par cœur rendent double service: "ils développent la mémoire des mots que l'étude des manuels tend à négliger au bénéfice de la mémoire des choses, et ils ornent l'esprit de l'élève de modèles qui lui serviront toujours."

En résumé, tenant compte du milieu où vit l'enfant et de l'orientation du cours, le maître tendra davantage à perfectionner ce qui a été étudié à l'école primaire élémentaire, s'arrêtant de préférence, quant à la lecture, aux fautes de prononciation, d'articulation et de diction les plus tenaces.

Donc à l'école primaire élémentaire on doit d'abord amener l'élève à bien lire couramment, puis l'initier à la lecture expressive naturelle, simple et vraie. A l'école complémentaire de perfectionner cette lecture et de la faire servir aux études de littérature élémentaire et à la culture générale.

Mgr Ross, citant cette phrase de Legouvé: "La bonne lecture est la base de l'art de la parole", ajoute: "La lecture expressive est la seule qui donne le "savoir lire", parce que seule elle fait saisir à l'auditeur les vrais sentiments de l'auteur."

Si savoir bien lire est nécessaire à tous ceux qui ont un rôle public à jouer ou une tâche familiale à remplir, combien cet art n'est-il pas encore plus nécessaire aux institutrices?

(1) L'auditoire se composait de 250 religieuses et de 110 institutrices laïques. La séance fut présidée par M. le Dr C.-A. Daigle, membre de la Commission scolaire de Montréal. M. G. Landreau, professeur de diction, était aussi présent.

Aussi l'évêque de Gaspé a bien raison de dire: "Il est spécialement important pour l'institutrice de savoir bien lire, afin de faire *goûter à ses élèves* les bonnes lectures qui rendront sa tâche intéressante et développeront chez eux le goût des lectures saines."

On voit par là le rôle que la *lecture en classe* par l'institutrice d'abord, puis par les élèves, peut jouer à l'école comme élément d'intérêt et moyen de culture générale. Mais à une condition: l'institutrice doit bien lire, observer les règles d'une bonne lecture courante relativement à la *netteté* de la prononciation, la *pureté* des sons, les *pauses* et le ton, et mettre en action les règles concernant la *voix*, règles que je résume: noter les *mots de valeur* pour en faire saisir l'importance et s'exercer à donner à sa voix les tonalités que réclament les sentiments et impressions du morceau à lire.

L'importance de la lecture n'a pas échappé aux directrices de l'Institut pédagogique puisque la diction française a été mise au programme, chaque jour, pendant ces cours de vacances et que le titulaire de ces cours est un maître expérimenté, M. Georges Landreau, du Conservatoire La Salle.

Pour ce souci de la bonne diction, de la bonne et belle lecture, l'Institut pédagogique a droit à nos félicitations et à la reconnaissance des institutrices qui ont l'avantage de suivre ces cours.

En apprenant à bien lire, conformément aux données pédagogiques des programmes de nos écoles catholiques, l'élève apprend à réfléchir, à ordonner ses idées, à parler, à écrire dans le sens élevé du mot. Je ne connais pas d'exercice plus fécond que la lecture en classe comme moyen de culture générale. "Que de notions instructives, que d'idées morales, dit Rousselot, sont éveillées ainsi chez les enfants, même chez les plus jeunes, dans ces esprits neufs, accessibles à toutes les impressions, ignorants de toutes choses et portant en eux ce désir de connaître inné au cœur de l'homme! Il n'est pas non plus de meilleur moyen de leur donner pour la lecture un goût qu'ils ne perdent plus. En vain vous leur direz: Lisez, mes enfants, rien n'est plus agréable;—prouvez-leur, sans dissertations, que c'est agréable en effet, par la manière dont vous lisez et dont vous les faites lire. Quand les enfants, après leur sortie de l'école, désapprennent l'usage du livre, c'est qu'ils n'ont appris à l'école que la lecture machinale et non la lecture intelligente. Et c'est un grand malheur."

(à suivre)

CAUSERIES HYGIÉNIQUES

(Présentée par la Compagnie d'Assurance "Métropolitaine".

(Septembre)

L'HYGIÈNE

NOTIONS GÉNÉRALES

DÉFINITIONS

L'Hygiène—par définition générale—peut être appelée: La science de la Santé. Son but est de préserver la santé, de la maintenir par des soins, des pratiques qui ne sont ni difficiles ni compliqués.

Disons immédiatement que l'Hygiène est enseignée dans tous les pays civilisés et que l'observance de ses lois a déjà, d'après une statistique irréfutable, allongé la moyenne de l'existence humaine de plusieurs années, ce qui suffirait à en démontrer l'importance pour ne pas dire la nécessité.

NOTIONS GÉNÉRALES

L'âme a été faite à l'image du Créateur et le Créateur l'a pourvue d'une enveloppe humaine et mortelle qui est notre corps. Rien ne saurait être plus agréable au Bon Dieu que de voir une belle âme dans une demeure saine.

Pouvons-nous donc faire quelque chose pour assurer ce bon état de l'organisme physique, pour le mettre, autant que faire se peut, à l'abri des maladies, des malaises et de la faiblesse? Certes oui.

Dans le but de mettre à la portée de vos jeunes esprits, les notions essentielles de cet enseignement, nous procéderons méthodiquement, avec clarté et précision afin que tous vous puissiez bien comprendre.

Surtout n'allez pas croire qu'il s'agit d'une chose compliquée ou irréalisable. Bien au contraire. Ajoutons que peu de pratiques humaines vous apporteront autant de satisfaction.

De même que la pratique des vertus chrétiennes qui vous est enseignée dans nos grandes et nos petites institutions, contribue à faire de vous des citoyens intègres, respectueux de l'ordre et de l'autorité, de même le sain développement physique vous donnera cette apparence qui est la caractéristique des races fortes.

LE MOIS DE SEPTEMBRE

Au cours de ce premier mois de l'année scolaire nous tâcherons de vous faire apercevoir dans quelques-uns de ses détails, l'admirable mécanisme qu'est le corps humain. C'est un chef-d'œuvre sorti de la main du Créateur.

Vous respirez: donc il y a un *système respiratoire*.

Le sang circule dans toutes les parties de votre être: donc vous avez un *système circulatoire*.

Vous mangez, et vos aliments subissent la digestion: donc vous avez un *système digestif*.

Vous pouvez marcher: donc il y a des tissus qui produisent les mouvements; *c'est le système des muscles*.

Vous savez vous tenir debout: donc il y a chez vous une charpente solide qui soutient; *c'est le système des os*.

Et pour présider à tout cela vous avez un système qui est partie volontaire et partie inconscient *c'est le système nerveux*.

Tout cela est superbement agencé. Il n'y a rien de laissé au hasard. Dieu fait bien ce qu'il fait.

Voici donc en répétition les principaux agents de la vie et de l'activité humaine:

1. Système respiratoire.
2. Système circulatoire.
3. Système digestif.
4. Système musculaire.
5. Système osseux.
6. Système nerveux.

A part ces divers systèmes il y a les cinq sens:

La vue.

L'ouïe.

L'odorat.

Le goût.

Le toucher.

Et enfin il existe un système d'élimination: c'est celui qui, par le poumon, l'intestin, les reins et la peau, rejette au dehors ce qu'on pourrait appeler les déchets.

Les poumons rejettent l'air vicié, l'intestin rejette les matières fécales, le rein rejette l'urine et la peau rejette des vapeurs et des liquides chargés d'éléments inutiles ou nuisibles.

Pour être en bonne santé il faut que tous ces systèmes fonctionnent normalement. Et comme ils sont tous apparentés, il arrive que si l'un d'eux est sérieusement dérangé, tous ou presque tous sont affectés, et il en résulte des maladies ou des malaises.

Durant le mois d'octobre nous étudierons un peu chacun de ces systèmes et leurs fonctions respectives. Ce sera intéressant et instructif.

Dr HENRI BÉLAND,
Sénateur.

"Du Bureau-Chef Canadien de la "Métropolitaine", Ottawa.

L'HYMNE NATIONAL

Un règlement du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique fait un devoir au personnel enseignant de faire chanter l'hymne national, dans chaque classe, au moins une fois la semaine. Il convient d'habituer les élèves à chanter l'hymne national avec dignité, respect et émotion. Exiger une tenue respectueuse pendant l'exécution du chant *O Canada!*

O CANADA !

O Canada! terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux;
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix;
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits;
Et ta valeur de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits.

Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant,
Le Canadien grandit en espérant.
Il est né d'une race fière;
Béni fut son berceau.
Le ciel a marqué sa carrière
Dans ce monde nouveau:
Toujours guidé par sa lumière,
Il gardera l'honneur de son drapeau.

A.-B. ROUTHIER.

ÉCRITS DE FEU Mgr TH.-G. ROULEAU, P. A.

**Ex-principal de l'École normale Laval de Québec, directeur de cette
maison d'éducation du 31 octobre 1888 au 29 avril 1928.**

Les membres de la famille normalienne de Laval, les jeunes spécialement, seront heureux, je crois, de connaître les écrits de feu Mgr Thomas-Grégoire Rouleau, P. A., de regrettée mémoire, décédé à Québec le 29 avril 1928, à l'École normale Laval, où il avait consacré cinquante-trois ans de sa vie comme maître de salle, assistant-principal et principal. Nous en donnons, ci-dessous, à titre documentaire, la liste aussi complète que possible.

- 1.—Notice biographique sur M. l'abbé Édouard Bonneau.—1888.
- 2.—Notice sur l'École normale Laval de Québec pour l'Exposition de Chicago.—1893.
- 3.—Manuel des Bienséances.—1897.
- 4.—Plusieurs écrits pédagogiques, rédigés pour *L'Enseignement Primaire*, parus pour la plupart durant les années 1897 et 1898.
- 5.—Oraison funèbre de M. l'abbé Hospice-Anthelme Verreau, premier principal de l'École Normale Jacques-Cartier, de Montréal.—1901.
- 6.—Notice biographique sur M. l'abbé J.-Onésime D. Naud.—1903.
- 7.—Oraison funèbre de Léon XIII.—1903.
- 8.—Notice biographique sur M. l'abbé F.-X. Lactance Mayrand.—1904.
- 9.—Allocution à l'occasion d'un conventum de prêtres et de professionnels natifs de St-Laurent, Ile d'Orléans.—5 juillet 1904.
- 10.—Discours sur le pouvoir temporel des Papes.
- 11.—Catéchisme de la Loi et des Règlementss scolaires.—1905.
- 12.—Traité de Pédagogie, en collaboration avec MM. C.-J. Magnan et John Ahern.—1909.

Modeste et bon au superlatif durant sa vie, tel il se montra dans ses ouvrages où nous lisons à chaque page les sentiments d'un éducateur-apôtre dont les qualités prédominantes ont été celles d'un saint Vincent de Paul.

Sa mémoire restera toujours bien vivante chez ceux qui l'ont connu intimement.

Sur la tombe de cet éducateur de mérite et de ce bienfaiteur insigne que fut Mgr Th. G. Rouleau, pour tous ceux qui ont eu le bonheur et l'avantage d'être sous sa direction, nous déposons l'offrande de nos ardentes prières et l'expression de notre éternelle reconnaissance.

PIERRE-PAUL MAGNAN,

Professeur à l'École normale Laval de Québec.

NOTE.—Voir biographie de Mgr Th.-G. Rouleau, P. A., par M. C.-J. Magnan, dans *L'Enseignement Primaire* livraison de juin 1928, page 657.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

Comment l'école prépare à la vie

Au point de vue de la sévérité, il est difficile aux parents et aux maîtres de trouver le juste milieu dans leurs rapports avec la jeunesse.

Quelques-uns sont trop sévères, d'autres trop indulgents. Et pourtant, il n'est pas impossible de concilier la sévérité et l'indulgence. Les parents trop indulgents rendent leurs enfants égoïstes et volontaires; l'expérience de la vie les corrigera durement de ces défauts; ou s'ils les gardent, ils en souffriront.

Ceux qui conduisent les enfants avec une trop grande sévérité, mettent une sourdine à leur vivacité naturelle, à leur disposition affectueuse et peuvent ainsi développer en eux d'autres défauts comme la fausseté et toutes ses conséquences.

Il est bien difficile de donner des règles générales à ce sujet; la ligne de conduite que l'on suit avec les enfants doit être raisonnée: on ne doit pas les punir sans leur montrer que l'on agit avec justice et dans leur intérêt, et si l'on use d'une grande bienveillance à leur égard, on leur prouvera que ce n'est pas par faiblesse, mais par bonté.

Généralement, les enfants ont plus de bon sens et de sentiment du devoir qu'on ne le croit. Ils font instinctivement la différence entre le bien et le mal avant de savoir parler et avant d'aller à l'école. C'est quand leur intelligence commence à être cultivée, qu'ils commencent à être en rapport avec d'autres enfants et à vivre par eux-mêmes; ils ont alors besoin d'apprendre à suivre certaines règles de conduite qui combattront leurs dispositions naturelles à faire ce qui leur plaît.

C'est à ce moment décisif que par trop d'indulgence, on peut développer chez eux un égoïsme dont, plus tard, il sera bien difficile de les corriger. C'est donc le moment de commencer à raisonner avec eux, de leur montrer la nécessité de tenir compte des désirs des autres aussi bien que des leurs; en même temps on leur fera comprendre la nécessité qu'il y a pour chacun de ne pas abandonner aveuglément ses propres droits. Laisser le petit égoïste gouverner ses camarades plus faibles serait évidemment simplifier la tâche du maître; mais cette indulgence serait aussi préjudiciable aux deux enfants. C'est un devoir d'enseigner à l'un à ne pas empiéter sur les droits de ses camarades, et à l'autre à ne pas céder sans raison.

Les petits enfants même peuvent comprendre ce principe, et s'ils l'ont appris avant de quitter la maison paternelle, quelques dures leçons leur seront épargnées dans le petit monde où ils vont entrer.

Les enfants seront heureux s'ils sont pliés de bonne heure à l'observation d'une discipline modérée; ils se soumettront facilement à une organisation sociale où chaque individu a des droits à maintenir et des devoirs à remplir.

Les enfants, même avant de pouvoir parler ou marcher, montrent les germes des passions, des vertus et des défauts dominants de leurs aînés. Quelques-uns sont doux, timides, bons, faciles à guider, trop prompts à céder leurs droits à leurs camarades plus énergiques. D'autres sont volontaires, énergiques, égoïstes, résolus de faire à leur tête. Chacun a des

vertus à développer, des défauts à corriger. On peut et on doit les observer pendant leurs jeux comme pendant leur travail, car la connaissance de leurs dispositions naturelles est nécessaire à celui qui est chargé de leur éducation.

Généralement, nous admirons un enfant d'un caractère résolu, espérant beaucoup de lui. Nous négligeons d'assouplir sa volonté, oubliant que dans la vie il rencontrera d'autres enfants, énergiques comme lui, qui ont été admirés et encouragés dans leurs défauts comme il l'a été dans les siens. Ces enfants qui, mieux élevés, auraient pu s'entendre, souffriront peut-être au contraire les uns par les autres.

Il nous arrive presque aussi souvent d'éprouver de la sympathie pour un caractère faible, doux et affectueux; nous oublions, comme dans le cas précédent, qu'une pareille faiblesse de caractère sera désastreuse, quand l'enfant rencontrera sur son chemin des caractères égoïstes.

Les enfants qui sont assez âgés pour se quereller dans leurs jeux, le sont aussi assez pour comprendre que des principes de justice doivent régir toute organisation sociale.

On devrait veiller, mais avec la plus grande douceur, à ce que les enfants pratiquent la justice, dont les notions devraient leur être inculquées de bonne heure par la parole et par les exemples, tant de leurs parents que de leurs maîtres.

Il est heureux pour les enfants qu'ils ne soient pas toujours sous l'influence de parents indulgents, qu'ils prennent tous les jours, avec des camarades de leur âge, quelque expérience de la vie.

Ils se préparent ainsi à savoir maintenir leurs droits et à respecter ceux des autres.

On peut alors espérer qu'ils deviendront des hommes et des femmes, qui ne seront ni égoïstes, ni faibles.

UN VIEUX MAÎTRE.

MÉTHODOLOGIE

LA LECTURE EXPLIQUÉE A L'ÉCOLE PRIMAIRE COMPLÉMENTAIRE ET A L'ÉCOLE NORMALE

UN CONTE APOLOGÉTIQUE:

“ La graine de catalpa ”

Louis Veuillot—“Çà et là”.

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

LA GRAINE DE CATALPA (Louis Veuillot)

Savoir faire une malle, c'est un don de la nature, plus précieux, à mon avis, que d'être né poète. Je ne l'ai point reçu et j'ai beaucoup voyagé sans pouvoir l'acquérir. Je procédai à ce travail cruel avec tous les agacements, toutes les sueurs et tout l'insuccès ordinaires. Je combinai, je recommençai, je désespérai. Impossible de mettre les choses à leur place et de ne point les froisser; impossible de combler les vides et de faire entrer dans cette maudite malle ce que j'en avais tiré. Ne vous étonnez pas de l'importance que je donne à ce détail. Il n'y a guère eu dans ma vie d'événement plus sérieux.

Enfin, après ces longs essais, après ce supplice, étant parvenu à fermer ma malle, les nerfs irrités et le front humide, je descendis, pour me reposer, au jardin de la maison que j'habitais.

Je viens à passer sous un catalpa, tout chargé des longs étuis où la graine de cet arbre est contenue. J'arrachai machinalement un des étuis et je l'ouvris en me promenant. Quand

j'en eus remarqué l'arrangement intérieur, je m'arrêtai saisi de surprise, et je tombai dans une rêverie qui fut peut-être la réflexion la plus longue et la plus suivie que j'eusse faite jusqu'alors. La graine de catalpa est un petit noyau auquel adhèrent deux ailes légères et transparentes, pareilles à celles des libellules. Chaque étui en contient un certain nombre, vingt à trente peut-être. Quand le moment est venu, dans la saison des vents, les étuis, secoués sur l'arbre où ils sont attachés par une queue flexible comme celle de la cerise, ne tombent pas, mais s'ouvrent; la graine déploie ses ailes, le vent la prend et l'emporte où le bon Dieu veut qu'il pousse un catalpa. Mais ce qui occasionnait mes réflexions, c'est l'art avec lequel ces graines ailées étaient disposées dans l'étui encore vert. Chacune occupait sa cellule ouatée, où ses ailes délicates, soigneusement étendues, étaient garanties de tout froissement. Il n'y avait ni trop plein, ni place perdue, ni faux plis. Je restai en admiration devant cet emballage, moi qui venais d'employer inutilement tant de soins à faire ma malle. Je n'eus pas un moment la pensée, qui me serait certainement venue la veille, d'attribuer cet arrangement "au génie de la nature" ou jeu du hasard. Non, la main de l'Ouvrier se faisait trop voir!

COMMENTAIRE LITTÉRAL

Catalpa: Arbre ornemental, à feuilles ovales, à fleurs blanches, tachetées de rouge.

Don de la nature: Veillot ne croit pas à ce qu'il appella plus loin "génie de la nature": Un "don de la nature", c'est pour lui un don naturel, c'est-à-dire apporté par nous en naissant, et non acquis par le travail.

Je procédai à ce travail: 1° Le passé simple (je procédai) indique que Veillot passe au récit d'une action particulière.—2° procéder à: en venir à l'exécution de quelque chose.—Ici, il y a de plus, semble-t-il, l'idée d'application prolongée.

Cruel: Qui fait souffrir. Sens second. Le sens premier étant qui se plaît à faire souffrir.

Agacement: Légère irritation nerveuse.

Insuccès: *Succès* par lui-même n'avait pas jadis de sens favorable ou défavorable; on disait également bon et mauvais succès. Puis *succès* a pris le plus souvent le sens d'événement heureux. Dès lors, *insuccès* signifie échec.

Combiner: Arranger, disposer, avec soin en vue d'ordonner.

Froisser: Imprimer des plis à une étoffe.—Sens dérivé et affaibli. Le sens premier (heurter, comprimer brusquement) se retrouve dans certaines expressions comme un muscle froissé.

Comblér: Remplir jusqu'au comble (la partie la plus élevée), remplir jusqu'au bord.

Maudite malle: Le sens figuré de l'adjectif est aussi un sens plaisamment atténué.—Exactement maudire c'est appeler le malheur sur quelqu'un ou sur quelque chose.

Détail: Ici petit événement sans importance. Mais comment est-on parvenu à ce sens?—Détailler c'est au propre: 1° couper en morceaux: détailler un bœuf; 2° vendre par petites quantités.—Au sens moral, c'est énoncer quelque chose avec toutes les particularités. Un détail, c'est donc une particularité et, finalement, une petite chose sans importance.

Sérieux: 1° au sens actif, qui envisage tout sans légèreté; 2° au sens passif, qui doit être envisagé sans légèreté, donc important.

Supplice: Souffrance intolérable. Exagération voulue.

Parvenir à: Arriver à quelque chose après un long effort.

Venir à passer: Je passai par hasard.

Étui: Boîte qui a pris la forme de l'objet à contenir.

Machinalement: à la manière d'une machine, sans réfléchir.

Arrangement: action de disposer les choses dans l'ordre qui convient.—*Arranger* est un peu plus fort, plus précis que le simple *ranger*.

Rêverie: action de laisser aller sa pensée au hasard.

Réflexion: concentration de la pensée sur un objet.

Noyau: petit corps dur, ligneux, qui renferme la graine, l'amande d'un fruit.

Adhérer: être attaché fortement.

Transparentes: qui laisse paraître à travers, ce à travers quoi on aperçoit quelque chose.

Libellules: insecte brillant, frémissant, dont les ailes présentent des nervures disposées en rideaux (névroptères), c'est-à-dire des lignes saillantes qui se croisent comme celles d'un filet.

Flexibles: qui peut fléchir, c'est-à-dire ployer.

Occasionner: Fournir l'occasion, la possibilité de... Donc faire naître.

Art: ici arrangement conforme aux règles.

Disposer: placer de la manière qui convient.

Cellule: exactement petite chambre. Ici petit compartiment.

Délicat: d'une finesse exquise, par conséquent fragile.

Ouaté: garni d'ouate. Ouate, coton préparé en nappe molleuse.

Garantir: garantir quelqu'un de quelque chose, c'est lui donner une garantie, une assurance contre cette chose. Être garanti, c'est recevoir une assurance, être protégé contre...

Trop plein: ce qui déborde.

Faux pli: pli accidentel et qui froisse, par opposition aux plis volontaires donnés à une étoffe, à un vêtement.

Emballage: action d'arranger des objets dans une balle, une caisse, une boîte.

Attribuer: rapporter à quelqu'un la cause et le mérite de quelque chose.

Au génie de la nature: à l'intelligence de la nature, comme si la nature pouvait être douée d'intelligence.

Ouvriers: la majuscule désigne l'ouvrier par excellence, c'est-à-dire le Créateur.

ANALYSE LITTÉRAIRE

Louis Veillot n'est pas seulement le polémiste redoutable qui se comparait lui-même au "suisse" qui écarte rudement les mécréants sacrilèges; il est aussi un conteur charmant qui d'un fait-divers insignifiant tire avec une petite œuvre d'art, une leçon inattendue. Ainsi nous apparaît-il dans ce récit tiré de "Cà et Là: *La graine de catalpa*."

Composition du récit: Trois paragraphes correspondant à trois moments d'un petit événement mi-plaisant, mi-sérieux.

1° *Veillot*,—de son personnage,—et la laborieuse confection d'une malle.

2° Descente au jardin.—Simple transition.

3° La scène du jardin:

a) un geste machinal: Veillot arrache un étui à graines de catalpa;

b) il en admire la structure;

c) association d'idées: confection de la malle, agencement de la graine végétale;

d) conclusion, suggérée plus que formulée: la main du grand Ouvrier.

Donc composition ordonnée, progressive. Mais composition sans rigueur didactique; et au contraire, d'une habileté plaisante et raffinée, nous l'allons voir.

L'art et l'esprit.—Jusqu'à l'avant-dernière ligne du premier paragraphe, nous n'avons d'abord qu'un récit amusant, presque comique.

Une hyperbole provoque, à la première ligne, le sourire: "Savoir faire une malle, c'est un don de la nature, *plus précieux, à mon avis, que d'être né poète*".—Puis une constatation intense, donc amusante: "Je ne l'ai point reçu et j'ai beaucoup voyagé sans pouvoir l'acquérir." Et maintenant le récit de la douloureuse opération. Une accumulation de verbes ("Je procédai à ce travail... Je combinai, je recommençai, je désespérai..."); une accumulation de compléments circonstanciels (avec tous les agacements, toutes les sueurs et tout l'insuccès ordinaires); l'emploi d'épithètes outrancières (travail cruel... maudite malle); la répétition de la même formule désespérée (Impossible de mettre les choses à leur place... impossible de combler les vides...); autant de procédés ingénieux pour rendre vivante et plaisante une scène en soi parfaitement banale.

Mais à peine avons-nous souri que l'auteur nous invite à plus de gravité: "Ne vous étonnez pas de l'importance que je donne à ce détail. Il n'y a guère eu dans ma vie d'événement plus sérieux."

Cet avertissement un peu brusque nous émeut sans nous convaincre pleinement; et nous voici à la fin du premier développement sans savoir au juste où l'on nous mène. Du moins, nous a-t-on divertis et a-t-on habilement provoqué notre curiosité.

Trois lignes de transition nous font passer de l'agitation pénible (longs essais... supplice... nerfs irrités... front humide) à un calme rafraîchissant (je descendis, pour me reposer, au jardin), mais sans apporter les éclaircissements que nous attendons depuis ce grave avertissement: "Ne vous étonnez pas, etc..."

Notre incertitude va même se prolonger, en même temps que change l'objet de notre attention. Un jardin, un arbre, un étui à graines machinalement arraché, machinalement ouvert... Quel rapport avec la confection laborieuse d'une malle? Où l'auteur ne va-t-il pas nous entraîner avec "cette réflexion la plus longue et la plus suivie qu'il eût faite jusqu'alors"?—Patience!—Patience, c'est facile à dire. Mais ne voilà-t-il pas que notre homme s'attarde à nous décrire l'étui à graines du catalpa? Et sans doute il le fait avec une exactitude précieuse. (La graine de catalpa est un petit noyau auquel adhèrent deux ailes... chaque étui en contient un certain nombre, vingt ou trente peut-être... Dans la saison des vents, les étuis, secoués sur l'arbre où ils sont attachés par une queue flexible... ne tombent pas mais s'ouvrent); sans doute à cette précision quasi scientifique, il ajoute une grâce poétique charmante (...ailes légères et transparentes pareilles à celles des libellules;—queue flexible comme de la cerise;—la graine déploie ses ailes...); mais qu'avons-nous besoin d'un cours, même poétique, d'anatomie végétale, et, encore un coup, quel rapport avec l'histoire de la malle?—Patience, vous dit-on, et laissez l'auteur s'expliquer, car il s'explique enfin: "Mais ce qui occasionnait mes réflexions, c'est l'art avec lequel ces graines

ailées étaient disposées dans l'étui encore vert".—Vous ne comprenez pas encore? Poursuivez: "chacune occupait sa cellule ouatée, où ses ailes délicates, soigneusement étendues, étaient garanties de tout froissement."—Vous commencez à voir clair?—Attendez: "Il n'y avait ni trop plein, ni place perdue, ni faux plis".—Cette fois, nous y sommes; et nous aurions enfin vu le rapport avec le premier récit, même si Veuillot n'avait cru devoir, pour les aveugles, ajouter cette phrase: "Je restai en admiration devant cet emballage, moi qui venais d'employer inutilement tant de soins à faire ma malle".—Et voilà un rapprochement inattendu bien savamment aménagé.

Ne croyez pas pourtant que Veuillot ait dépensé tant d'ingéniosité, tant d'esprit, pour un simple effet de surprise. Si bon conteur qu'il soit, et quelque plaisir qu'il éprouve évidemment à narrer une histoire, il dirait volontiers avec La Fontaine.

En ces sortes de feinte, il faut instruire et plaire,
Et conter pour conter me semble peu d'affaire.

D'ailleurs il nous a prévenus: "Ne vous étonnez pas de l'importance que je donne à ce détail. Il n'y a guère eu dans ma vie d'événement plus sérieux".—Dans votre impatience de logicien qui veut connaître la suite et établir aussitôt des rapports, vous aviez peut-être oublié cet avis. Avec son apparent nonchaloir et ses feintes digressions, l'écrivain, lui, n'a pas lâché son fil conducteur. Son impuissance à faire une malle, l'organisation parfaite d'une graine de catalpa, l'amènent à cette conclusion nécessaire autant qu'inattendue, l'existence d'un Dieu Créateur: "Je n'eus pas un moment la pensée, qui me serait certainement venue, la veille, d'attribuer cet arrangement au "génie de la nature" ou jeu du hasard. Non, la main de l'Ouvrier se faisait trop voir".

Et voilà comment, ayant rapproché deux événements sans rapport apparent, comment les ayant racontés l'un et l'autre sur des modes très différents et sans intention visible, Louis Veuillot, nous ayant piqués, amusés, charmés, nous offre finalement un sujet de méditation religieuse.

Artiste ingénieux, grave moraliste, il met en pratique cet autre conseil du Fabuliste:

Une morale nous apporte de l'ennui;
Le conte fait passer le précepte avec lui.

GAILLARD DE CHAMPRIS.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(POUR "L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE")

Septembre 1928

Le dessin sous ses diverses formes, entre-t-il comme matière d'enseignement dans la série des spécialités inscrites au programme primaire? Quel rang y occupe-t-il? Quelle importance doit-on y attacher?

Serait-il vraiment banal de poser ces questions à de jeunes recrues qui entrent dans la carrière de l'enseignement munies des meilleures attestations et qualifications de l'État? Jadis il était admis universellement que le cycle primaire ne dépassait pas la connaissance de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique. On avait lieu d'être satisfait de la petite école, si l'élève sortant savait lire, écrire et compter, ou tout au moins s'il savait "son français" assez correctement. Ce n'est plus le cas de nos jours; mais ces idées d'antan sont-elles expurgées de tous les coins de notre Province?

Les temps ont marché; peu à peu, l'histoire, la géographie, l'anglais, le dessin, la leçon de choses ont eu graduellement leur part au programme, à côté des matières primitives, et sont venues distraire une partie du temps destiné à ces matières essentielles. Et de nouveau, voilà la comptabilité, l'algèbre, la sténographie, les histoires anciennes et modernes, qui encombrant

la marche du cours primaire à ce point, qu'il a fallu enfin tailler, réorganiser, alléger le programme, le scinder en catégories distinctes, que l'on a dénommées matières essentielles, matières accessoires et matières facultatives, (1922-24).

Et quelle est la part réservée au dessin dans cette refonte des programmes? S'il y a eu à réduire ou à supprimer tout à fait certaines matières jugées moins opportunes dans la révision qui s'imposait, le dessin, lui, en vertu de sa valeur éducative reconnue, n'a rien perdu; non seulement il y est maintenu en force à tous les degrés des cours élémentaire et complémentaire, mais il y est prescrit deux heures au moins, par semaine, dans toutes les divisions (inférieure, moyenne, supérieure). Page 146,—6.

Le dessin n'est donc plus matière facultative, réservée aux élèves plus grands, mieux doués, qui veulent bien s'y adonner moyennant une rétribution spéciale. Non; il fait partie intégrante de l'horaire, et doit être donné par le maître, le titulaire, "durant les heures réglementaires des classes". Page 146,—2.

Mais comment expliquer que c'est toujours au Dessin qu'on s'en prend, qu'on s'attaque tout d'abord, dès qu'il y a leçon à remettre? Il pourrait être délicat, sinon imprudent d'aborder de front la question, et d'énumérer les raisons véritables. Et l'on trouve des écoles où cette lacune persiste des années; des élèves de douze ans et plus sont encore à recevoir la première idée de dessin, n'en ayant pas reçu la moindre notion dans leurs jeunes années de scolarité.

Au cours primaire, l'enseignement du dessin, tel qu'entendu et déterminé par les programmes, n'est pas spécialisé, comme le serait celui des Beaux-Arts, des écoles techniques ou professionnelles; mais il embrasse tous les genres de travaux, demeure champ ouvert à toutes les initiatives, met à profit les ressources du jeune élève et conduit à toutes les carrières. C'est pour l'enfant un puissant facteur de culture générale, en ce qu'il développe en lui l'esprit d'observation, tient en éveil la faculté du jugement, la vertu estimative des formes, des proportions et des couleurs, sur tout ce qui l'entoure. C'est pour lui une gymnastique de l'œil et du doigt, qui, assouplissant sa main, la guide et la soumet aux décisions du bon goût, de l'esthétique.

Le programme bien suivi établit donc des degrés, des développements successifs qu'il faut que l'enfant voie chaque année, et dont chacun est un acheminement vers des aperçus plus étendus.

L'illustration des dessins qui sera donnée au cours de la présente année scolaire aura pour but de démontrer l'utilité de cet enchaînement suivi, et tout à la fois, de faciliter au professeur de chacun des différents cours la tâche qui lui revient. On comprendra que les suggestions ainsi proposées ne sont à vrai dire qu'un minimum facile à réaliser, auquel un pédagogue averti ne devra pas confiner ses efforts.

Le dessin, d'après nature, le perspectif surtout, à l'aide d'objets mis sous les yeux des élèves, est à la base de l'enseignement. Les suggestions proposées servent à déterminer quel objet le maître devra choisir pour telle leçon. Les séries de L'«Enseignement Primaire» pour ces trois dernières années donnent un véritable cours qui conserve toute sa valeur, et qu'il sera bon de répéter. Ici, nous devons nous limiter, cette année, au dessin géométrique avec applications à la décoration. Nous y joindrons de temps à autre, quelques vues géométrales (croquis cotés) d'objets d'après nature.

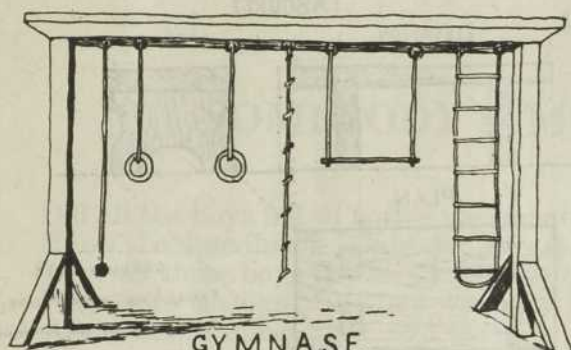
Le professeur de carrière a appris à se soucier du lendemain; il garde par devers lui les séries de dessins qu'il a fait exécuter et mieux réussis dans le passé. Ces séries personnelles ont la garantie de l'expérience acquise, demandent une préparation immédiate moins laborieuse, et seront également profitables aux nouvelles générations d'élèves qu'il recevra dans la suite.

Septembre 1928.

F. PROSPER, E. C.,

Inspecteur du Dessin, Commission scolaire de Québec.

COURS INFÉRIEUR

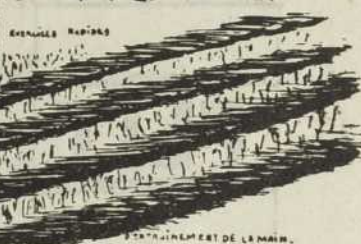
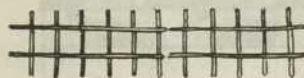
ÉCOLE..... 1^{RE} ANNÉE. SEPTEMBRE 19...GYMNASE
NOM...ÉCOLE..... 2^E ANNÉE. SEPTEMBRE 19...

LE GRAIN Pousse Droit.



IL TIENt LA VERTICALE.

LE GRAIN EST FAUCHÉ.

IL PREND L'HORIZONTALE.
NOM...ÉCOLE..... 1^{RE} ANNÉE. SEPTEMBRE 19...EXERCICE DE PLIAGE
TROUVEZ LE MILIEU DE LA FEUILLE.
UNE FEUILLE SEULEMENT.CONSTRUCTION. (BÂTONNETS).
CHEMIN DE FER.
RAILS ET TRAVERSES.
REPRODUIRE SUR LE CAHIER.

DESSINEZ GRAND.

PLIEZ LA FEUILLE EN DEUX PARTIES
EN APPLIQUANT LES COINS DE
DROITE, HAUT ET BAS SUR CEUX
DE GAUCHE. PRESSEZ DU DOIGT.
CONSTATEZ AVEC LA LONGUEUR
DU CRAYON L'ÉGALITÉ DES DEUX
PARTIES, HAUT ET BAS.
DESSINEZ UN TREILLIS.

NOM...

ÉCOLE..... 2^E ANNÉE. SEPTEMBRE 19...SÉPAREZ LA PAGE PAR LE MILIEU.
EXERCICE DE L'ŒIL.MON CRAYON
EST TENDRE ET
NOIRA.-TROUVER LE MILIEU EN HAUT.
1^{ER} POINTER À VUE, AU JUGÉ.
2^{ES} AVEC LA LONGUEUR DU CRAYON,
CONSTATEZ L'ÉGALITÉ, CORRIGER.
B.-MÊME EXERCICE AU BAS.
1^{ER} ET 2^{ES}.
C.-TRACER EN POINTILLÉ ET À
MAIN LIBRE LA VERTICALE.MON PAPIER
EST PROPRE
ET MAT.

NOM.....

COURS MOYEN

ÉCOLE..... 3^E ANNÉE. SEPTEMBRE 19...

LA PLUIE TOMBE.

ELLE SUIT LA VERTICALE. ☒L'EAU TRANQUILLE DE L'ÉTANG
GARDE L'HORIZONTALE.LA VERTICALE SUIT LA LIGNE DU
FIL À PLOMB.
L'HORIZONTALE SUIT LE NIVEAU
DE L'EAU TRANQUILLE.

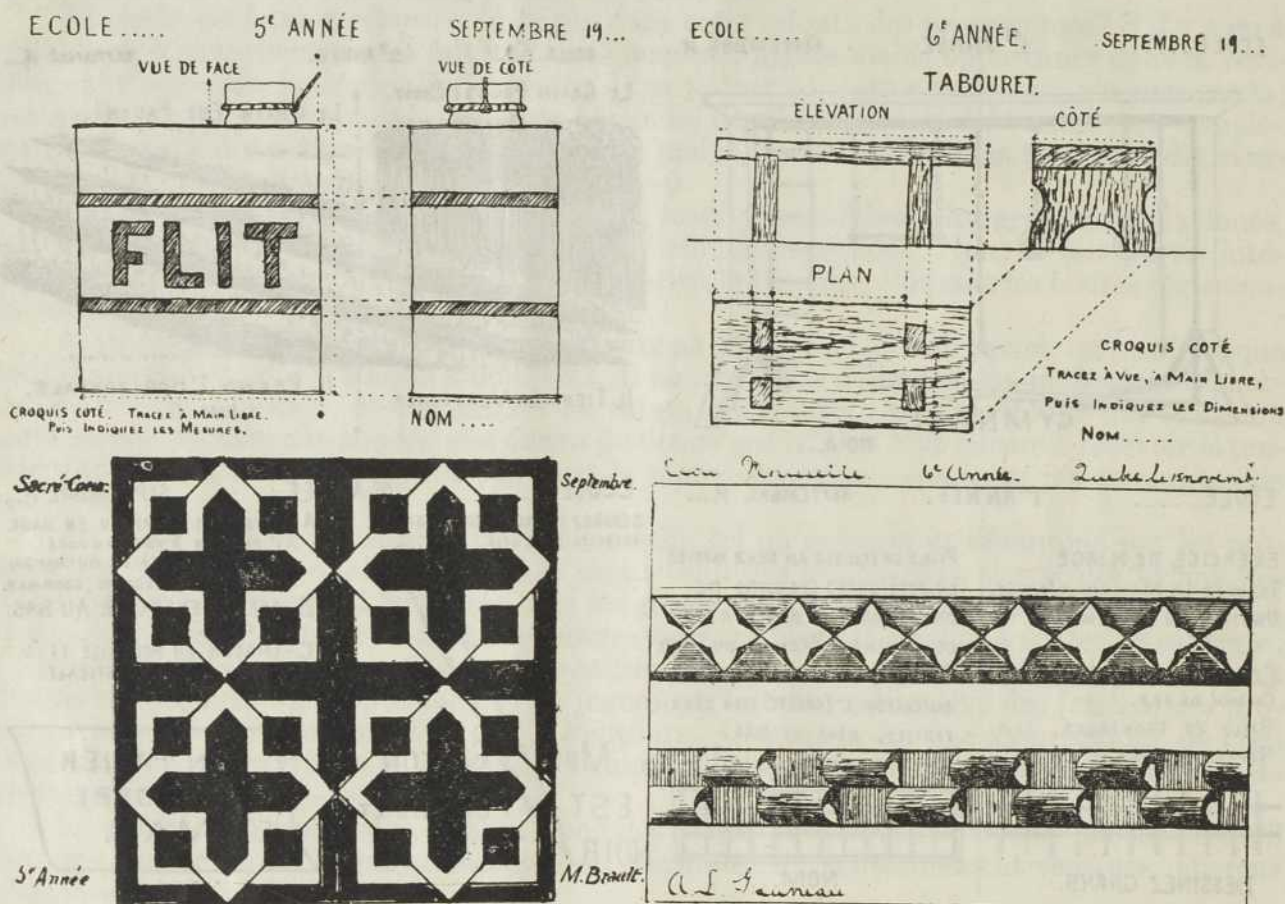
NOM.....

ÉCOLE..... 4^E ANNÉE. SEPTEMBRE 19...

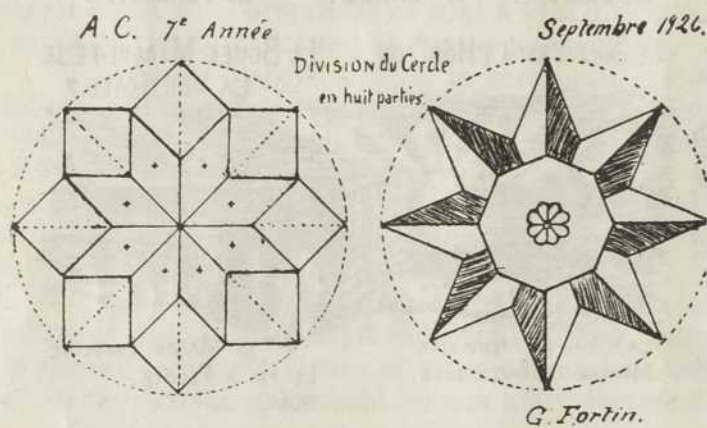
LE SOLEIL EST À L'HORIZON

LE NIVEAU DU MENUISIER
MARQUE L'HORIZONTALE.LA BOUÉE MARQUE-T-ELLE
LA VERTICALE?LE MAÇON EMPLOIE
LE FIL À PLOMB.
NOM.....ÉCOLE..... 3^E ANNÉE. SEPTEMBRE 19...TRACEZ À MAIN LEVÉE
UNE LIGNE VERTICALE
QUI SÉPARE LA PAGE
PAR LE MILIEU, ET
SANS LA PLIER.EXERCICES D'UNE UTILITÉ QUOTIDIENNE.
NOM...EXERCICE DE LETTRAGE
SIMPLE, DROIT, FILIFORME.
PRATIQUEZ LONGTEMPS
LES MAJUSCULES
ROMAINES.ÉCOLE..... 4^E ANNÉE. SEPTEMBRE 19...LES EXERCICES DE LETTRAGE
NOMBREUX ET FRÉQUENTS
DONNENT DE L'APLOMB À LA
MAIN, DE LA HARDIESSE AU
COUP D'ŒIL, ET DU GOÛT.
DANS LA DISPOSITION DES
MOTS ET DES ESPACEMENTS.LES CHIFFRES ROMAINS
SONT SOUVENT EMPLOYÉS
DANS LES INSCRIPTIONS
LAPIDAIRES. — AINSI, LE
NOMBRE MDCLXVI
SE LIRAIT : 1666.MDCLXVI
NOM.

COURS SUPÉRIEUR



COURS COMPLÉMENTAIRE

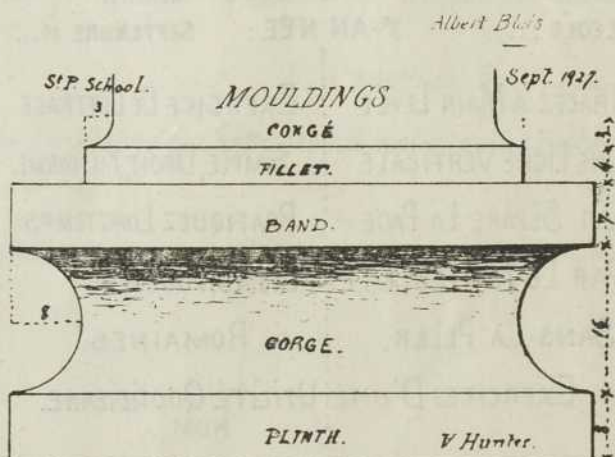
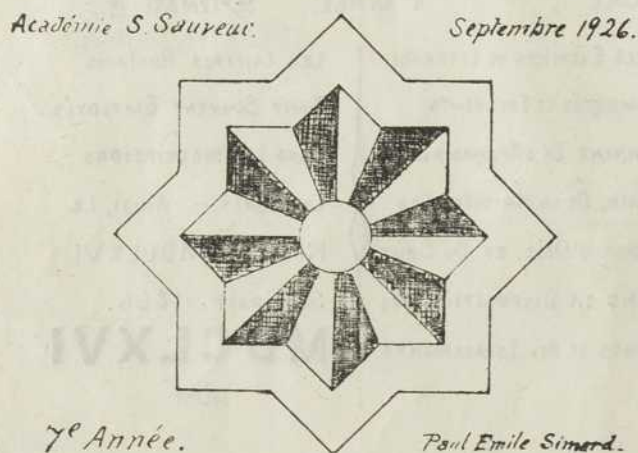


PRINCIPES D'ARCHITECTURE

*Courbes Usuelles
Et Raccordements,
Moulures et Ornaments*

Classe de Quatrième.

ACADÉMIE COMMERCIALE.



LEÇON D'ANGLAIS

(D'après la "Classe en Anglais" des Frères de l'Instruction Chrétienne)

SOMEBODY'S MOTHER (Continued) (1)

Did all the boys fail to notice the poor old woman?—No, one of them noticed her.

How is he described?—*Only one, the gayest of them all.*

Were all those boys gay?—They were all gay.

Why were they gay?—They were gay because school was out for the day, and because the snowflakes were falling thick and fast.

What word expresses the contrary meaning of *gay*?—*Sad* is an adjective expressing the contrary meaning of *gay*.

In what degree is the adjective *gay*?—Gay here is in the superlative degree.

How many degrees are there?—There are three degrees. The positive, the comparative and the superlative.

How is the superlative generally formed?—The superlative degree is generally formed by adding *est* to the positive degree.

What did that only boy, the gayest of them all see?—That boy saw how weak and timid the poor old woman was.

Replace *weak* and *timid* by two other adjectives.

Feeble and *bashful* could replace the two adjectives *weak* and *timid*.

Who was weak and timid?—The old woman was poor and timid.

What did the boy do?—The boy stopped to help her.

Who stopped to help the poor old woman?—The gayest boy of the group stopped to help the poor woman.

What is the meaning of to help?—*To help* means to aid, to assist.

Replace to help by those words.—The boy stopped to aid, to assist her.

What did he tell her?—The boy told her: "I will help you across if you wish to go."

Explain the expression: "I will help you across".—This expression means that the boy would give her aid or assistance to go across the street without any danger to the poor creature.

On what condition would the boy help the woman across?—The boy would help the woman across provided *she wished to go across*.

What do you think of this expression: "If you wish to go".—I think this expression expresses courtesy towards the old lady; it was indeed very polite of the boy to speak thus.

Did the woman answer the boy?—It is not said; but her eyes must have spoken volumes of gratitude, because she wanted to go across the street.

What did the boy do to help her?—The young boy took her by the arm to guide her.

What was the effect of this kind act for the old woman?—She rested her trembling hand up on the strong, young arm of the boy.

Replace *trembling* by some other adjectives.—*Shaking*, *quivering* could be used instead of *trembling*.

What was the effect of the resting of the hand of the woman upon the arm of the boy?—The effect was to stop the trembling of her hand.

What did the boy do next?—He guided the poor old woman in safety to the other side of the street.

Who was guided to the other side of the street?—The poor old woman was guided to the other side of the street.

Replace: *to the other side of* by an equivalent expression.—He guided the poor old woman in safety *across* the street.

Did the boy stop to speak to the woman after they had crossed the street?—No, the boy did not stop to speak to the old woman.

How is this expressed?—The sentence: He did not stop to hear her thanks, expresses the fact.

What did the woman do as they arrived on the other side of the street?—When they arrived on the other side of the street, the woman thanked the boy.

Can you describe the old woman speaking her thanks?—She must have stood motionless, looking fixedly at the good-hearted boy who was already running to catch up with his friends; her lips must have muttered a deep, heartfelt: "Thank you or God bless you, my boy!"

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de mai 1928.

How does the author describe the boy as he was trying to catch up with his companion?—With a light and happy heart he hastened to overtake his young friends, who were now some distance—ahead of him.

How was the boy feeling?—He was feeling happy.

What expression tells it?—The expression: "With a light and happy heart" tells of his happiness.

Why was his heart light and happy?—His heart was light and happy because he had performed a very good action.

Where was he going with a light and happy heart?—With a light and happy heart, he was hastening to overtake his young friends.

Replace "hastened" by some other word or words.—He hurried, he made haste, he ran.

Do you suppose his young friend were already at a good distance from him?—Yes, they must have already been at a great distance from him.

How could you prove it?—Those boys were running and it must have taken quite a while for the charitable boy and the poor old lady, to go across the busy streets.

What must have prevented their fast crossing?—The ground was slippery; wagons and carriages were rushing in every direction; they must therefore have been going across very carefully.

Replace "overtake" by another expression.—*Overtake* could be replaced by "catch up with".

Read the sentence replacing *overtake* by the other expression.

With a light and happy heart he hastened to catch up with his young friends, who were now same distance ahead of him.

Where were his young friends?—His young friends were now some distance ahead of him.

FR. A. L.

COMMENT INTRODUIRE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE

De prime abord, la chose paraît difficile, impossible même à quelques maîtresses. Évidemment, à considérer la chose en bloc, et selon l'idée que d'aucunes peuvent s'en faire, l'Enseignement ménager à l'école, c'est l'envahissement des pièces par un matériel coûteux, encombrant; c'est la perte d'un temps aussi précieux que limité.

Si c'est ainsi qu'à l'école élémentaire l'Enseignement ménager se conçoit, on a mille fois raison d'en avoir peur... mais, hâtons-nous de donner le correctif. L'Enseignement ménager des cours avancés, l'Enseignement ménager des grands centres n'est pas accessible à l'école élémentaire, jamais, il ne pourrait être question de son introduction à la petite école. Pour les élèves des cours inférieurs, 3e, 4e, 5e année même, l'enseignement ménager se borne à un simple *entraînement vers les choses du foyer*. Il s'adapte au programme comme un guide sur une machine et conduit insensiblement à orienter la petite fille vers les choses de la vie d'intérieur.

Comme moyen d'introduire et de faciliter cet enseignement, pourquoi n'aurait-on pas, à l'école élémentaire, une journée par semaine qu'on serait convenu d'appeler la "Journée Ménagère". Cette journée serait un jour de classe comme les autres, seulement, la note ménagère y dominerait puisque tout l'enseignement convergerait vers les choses du foyer. Il y aurait cependant, ce jour-là, une heure déterminée dans l'emploi du temps pour l'Enseignement ménager proprement dit (tableau No II).

Pour mieux saisir la chose, jetez les yeux sur le petit horaire ci-joint No I, vous aurez l'idée intuitive que cette "Journée ménagère" peut s'introduire chaque semaine au programme sans entraver le moins du monde les exercices ordinaires de la classe. Ainsi, c'est l'heure de la lecture, de la dictée, le livre d'Économie domestique vous fournit tout de suite des chapitres de lecture, des sujets de dictée, etc... Le programme marque des exercices de langage sur les choses de la maison, des problèmes sur le coût de la vie, sur les détails de l'alimentation ou de l'ameublement... Tout cela, c'est de l'enseignement ménager. Bref, bon nombre d'institutrices ont déjà réalisé une partie de leur programme sans s'en douter.

Tout se résume donc dans une simple impulsion à donner, mais impulsion efficace qui rendra un immense service à la cause de l'éducation dans notre pays.

* * *

No I

SEPTEMBRE.—LA JOURNÉE MÉNAGÈRE A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

PREMIÈRE ANNÉE	DEUXIÈME ANNÉE	TROIS. ET QUATRIÈME ANNÉES
8.45 Visite de propreté.—Notions d'hygiène, voir prog. du C.C. Tous les élèves y prennent part.		
9.00 Explication du catéchisme. Finir cette leçon par un trait de morale, ou de justice, ou de patriotisme, ou de dévouement. Tous les élèves y prennent part.		
9.30 Lecture, exercices de vocabu- et de langage.	Copie de quelques lignes de la le- çon de lecture. Exercice gram- matical: recherche des noms, des adjectifs suivant le programme du C.C.	Préparation de la leçon de lec- ture: Le "Chez-nous" (E.D. C.N.D.). Questions d'explica- tion, mots à expliquer.
10.00 Copie de quelques lignes de la leçon de lecture, ou d'exem- ples copiés au tableau noir.	Lecture, analyse, exercices de langage et de vocabulaire.	Étude de la leçon de grammaire, voir prog. du C. C.
10.30 Récitation des prières sous un moniteur.	Rédaction: Questions posées de façon à faire un tout, ou simples questions à résoudre.	Lecture: Le "Chez-nous" Expli- cation, exercices de langage, de vocabulaire.
11.00 Écriture au propre.	Écriture au propre.	Grammaire dans le texte lu, en- seignée par l'analyse gramma- ticale et logique. Dictée, quel- ques lignes du texte.
11.20 Leçon de choses: Le "Chez-nous" La tenue de la maison, matériel du balayage (1). Tous les élèves prennent part à la leçon.		
1.15 Préparation de la leçon d'arith- métique.	Préparation de la leçon d'arith- métique.	Arithmétique: Problèmes ayant pour but de donner une idée juste des choses du chez-nous. Maison, ferme, terre achetées, vendues avec gain ou perte.
2.00 Récitation du catéchisme.	Récitation du catéchisme.	Rédaction: sujet simple tiré du texte lu, Le "Chez-nous" (E.D., C.N.D.).
2.45 Entretien sur la géographie de la région: Aspect du terrain, productions, voies de communication, etc. Tous les élèves y prennent part.		
3.15 Histoire du Canada: Causerie sur la vie, les mœurs, les coutumes des premiers colons, les fonda- teurs de la vie rurale. La vie pénible des premiers défricheurs comparée à la vie facile des culti- vateurs d'aujourd'hui, etc. Tous les élèves y prennent part.		
3.45 Notions d'agriculture. Voir prog. du C. C.		

(1) Pour les 2ème, 3ème, 4ème semaines voir tableau No II. Enseignement ménager propre-
ment dit.

No II

ENSEIGNEMENT MÉNAGER PROPREMENT DIT.—RÉPARTI SUR LES DIX MOIS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

TROISIÈME ET QUATRIÈME ANNÉES

1ÈRE SEMAINE	2ÈME SEMAINE	3ÈME SEMAINE	4ÈME SEMAINE
SEPTEMBRE 11.20 A 12 HEURES Une leçon de choses: Tenue de la maison, matériel du balayage.	Leçon d'horticulture: Soins d'entretien du jardin.	Leçon d'horticulture: Légumes et fruits.	Leçon d'horticulture: Récolte des légumes.
OCTOBRE Leçons d'horticulture: Conservation des légumes.	Leçon d'horticulture: Le terrain.	Tenue de la maison: Règles générales du balayage et de l'époussetage hygiénique.	Tenue de la maison: Exercice appliqué, le balayage.
NOVEMBRE Coupe et confection: Étude de l'outillage, matériaux de la couture, tenue de l'enfant, les points.	Coupe et confection: Prise de mesures, étude du caleçon, des points.	Coupe et confection: Étude des points du caleçon, suite.	Coupe et raccommodage: Points appliqués au raccommodage.
DÉCEMBRE Tenue de la maison: Conditions hygiéniques d'une chambre à coucher. Ameublement.	Tenue de la maison. Exercice appliqué: Le nettoyage d'une chambre à coucher.	Tenue de la maison: Manière de faire un lit, de ranger le lavabo.	Coupe et confection. Tracé du patron au tableau noir, sur papier.
JANVIER	Cuisine: Matériel, exercice appliqué.	Cuisine: Maniement des ustensiles, exercice appliqué.	Cuisine: Table des poids et mesures, exercice appliqué.
FÉVRIER Cuisine.—Exercice de démonstration: Lavage de la vaisselle.	Alimentation: Les aliments.	Alimentation: Les boissons.	Alimentation: Les infusions.
MARS Cuisine: Le pain. exercice appliqué.	Alimentation: Le lait.	Cuisine: Le lait. Démonstration: Soupe au lait, panade, etc.	Alimentation: La pomme de terre.
AVRIL Cuisine: La pomme de terre. Démonstration: Cuisson au naturel.	Tenue de la maison: Exercice appliqué: Enlèvement des taches sur le parquet.	Tenue de la maison: Entretien du fourneau, de l'évier et des bassines.	Tenue de la maison: Service de la table.
MAI Lavage et repassage: Substances employées.	Lavage et repassage: Les différents tissus, les taches, le matériel du lavage.	Lavage et repassage. Exercice appliqué: Lavage de quelques pièces de linge blanc, (morceaux confectionnés par les élèves).	Repassage: Préparation du linge; règles du repassage.
JUIN Leçon d'horticulture: Action de l'air, de la lumière et de la chaleur sur les plantes.	Leçon d'horticulture. Les végétaux.	Leçons d'horticulture: La germination.	Leçon d'horticulture: Notions sur les fleurs.

DEUX GRANDES ÉPISTOLIÈRES: MADAME DE SÉVIGNÉ ET MADAME SWETCHINE

Écho d'un débat littéraire

Le plus populaire des différents genres de littérature, c'est bien le style épistolaire. En pratique, tout le monde s'y rencontre avec des plumes aussi variées que celles des oiseaux. Le téléphone a beau établir partout son réseau pour transporter à fil toujours vibrant messages et conversations, sa prodigieuse activité ne suffit pas à nos mille et une relations obligées, utiles ou simplement agréables avec autrui, et, vite facteur! pressez-vous, les lettres circulent et circuleront toujours.

Écrire une lettre, ce n'est pas seulement étendre du noir sur du blanc, c'est faire parler des feuilles, les éclairer de pensées, les animer de sentiments et y mettre ainsi, dans l'ensemble des mots, comme une photographie de notre âme que parents et amis éloignés sont tout aises de recevoir. Cela, quelques personnes l'ont fait avec une distinction qui a monté jusqu'au chef-d'œuvre. Il nous plaît de prendre parmi elles notre sujet d'entretien. Maîtresses en l'art d'écrire, elles nous diront leur secret.

Parmi les trésors de librairie, ils ne sont pas les moindres ces volumes, choisis d'entre les choisis, où l'on a compilé les correspondances célèbres. Ne vous prend-il pas une soif de lire devant tels et tels tomes annonçant en écriture dorée: "Lettres de Louis Veuillot, de Joseph de Maistre, de monseigneur Gay, de l'abbé Perreyve, de Lacordaire, d'Ozanam, du Père Didon et autres, ou, sur un deuxième rayon: Lettres de madame de Sévigné, de madame de Maintenon, de madame Swetchine, de la comtesse de Saint-Martial, de madame Julie Lavergne, etc. Car, les femmes, sur cette voie, ont marché de bon pied ou plutôt, faut-il dire, de bonne main. L'une d'elles avait pourtant en ce scrupule de modestie: "Qu'un homme ait plaisir à publier ses écrits, je le trouve tout simple: les idées et les faits lui appartiennent. Mais plus de réserve semble imposé aux femmes qui ont surtout du sentiment à exprimer, le sentiment étant ami du demi-jour."

Justement, la lettre, c'est le demi-jour où la phrase féminine a beau jeu pour s'épanouir et exceller. Si, après la mort d'une correspondante célèbre, quelque ami de son style s'est donné le soin de recueillir ses lettres et de les livrer aux quatre vents de l'édition, c'est un phénomène dont l'auteur première reste innocente, mais à elle d'abord et quand même, la postérité dit merci. Le contact d'une belle âme est toujours un considérable profit, et, où la belle âme marque-t-elle mieux ses traits, où vient-elle plus directement à la nôtre que dans l'épanchement libre d'une lettre?

"On dit auprès d'une tombe: Il ne me répond pas, mais peut-être, il m'entend; on peut dire à la lecture de ces sortes de livres: Il ne m'entend pas et pourtant il me répond." C'est madame Swetchine qui fait cette remarque tout en fournissant elle-même une série de lettres qui réalise exactement ce commerce précieux d'une âme qui enseigne à une âme qui interroge. Entre toutes les épistolières citées, voulez-vous que nous nous arrêtions à celle-là, en même temps qu'à madame de Sévigné, réputée à bon droit reine en l'espèce et que nous ne découvrerions pas.

Il ne s'agit point de marquer de préséance. Chacune a sa supériorité propre sans faire à l'autre d'infériorité. Madame de Sévigné est plus brillante avec, ici et là, des sentences de bonne philosophie; madame Swetchine est plus profonde, sans manquer de traits spirituels. Cherchez-vous un délassement d'esprit? Lisez madame de Sévigné: sa manière aimable et enjouée vous tiendra en belle récréation. Sentez-vous plutôt le besoin de fortifier votre âme? Lisez madame Swetchine, âme haute, femme puissante en pensée: vous éprouverez à planer avec elle, une dilatation et un regain de vigueur comme il arrive, au sens physique, à respirer l'atmosphère des cimes.

Ces deux, de race et d'époque différentes, n'en fraternisent pas moins bien. Madame Swetchine dit une fois: "Sans avoir les mêmes conditions d'âge et de latitude, il y a des âmes, des intelligences compatriotes et contemporaines." Assurément, elle le fut de cette façon

avec madame de Sévigné. Cela nous intéresse de trouver comme lien sensible de l'une à l'autre ce paragraphe de la duchesse de Duras à madame Swetchine: "A propos de madame de Sévigné, je vais avoir pour vous son crucifix ou un petit instrument de bois de santal qui appartenait à son écritoire." Lequel a été préféré? ce n'est pas dit, mais nous savons que la destinataire était également apte à s'agenouiller au pied d'un crucifix et à manier tout ce qui se rapporte à l'écritoire. Nous supposons bien, en plus, que si elle n'était pas venue cent ans après madame de Sévigné, toutes deux eussent échangé en amies leurs belles lettres.

Madame de Sévigné a passé en France les soixante-dix années de sa vie qui s'inclut toute dans le Grand Siècle. C'était alors la splendeur de Louis XIV, le roi-soleil, qu'entourait une illustre pléiade d'orateurs, d'écrivains, de généraux et de ministres fameux. Bref, la cour de Versailles passait pour la plus magnifique de l'Europe et de l'Histoire. Madame de Sévigné a donc vu l'apogée de la gloire française et elle y a joint son discret rayonnement. De grands noms résonnent dans ses lettres: on y suit les succès oratoires de Bourdaloue et de Bossuet, l'éclat des épées de Turenne et de Condé, les triomphes de Corneille, la gloire naissante de Racine; il y est question de La Rochefoucauld, de Pascal, de Lafontaine, puis c'est une suite pompeuse de princes, de prélats, de ducs, de marquis, de comtes ainsi que, naturellement, de princesses, de duchesses, de marquises et de comtesses, élégantes à qui mieux mieux. A certaines pages, il en est mentionné jusqu'à quinze. Aux pages suivantes, d'autres passent et d'autres encore jusqu'à nous faire dire: "Mais, il n'y a que des nobles en ce pays!"

A la venue de madame Swetchine, les choses sont bien autrement. Depuis madame de Sévigné jusqu'à elle, l'histoire a eu des bouleversements profonds. La Révolution a passé avec ses désastreuses guillotines; la monarchie française est morte en Louis XVI, Napoléon a promené son génie vainqueur sur tout le continent, puis comme une étoile tombée, s'est éteint dans les flots de l'Atlantique. Après lui, la France continue sa résurrection sous des formes nouvelles de gouvernement. Mais, c'est ailleurs qu'il faut d'abord aller rencontrer madame Swetchine. Elle naît dans la froide Russie, sans en prendre le tempérament et même avec l'intime nostalgie d'une patrie plus clémente. En effet, son existence de soixante-quinze ans se partage en deux: moitié à la Russie, moitié à la France, de même son cœur, si bien qu'elle dit un jour avec soupirs à propos d'une lutte entre ces deux pays: "Pour moi, c'est la guerre civile!" Sa correspondance toute faite d'élévation, de zèle et de la plus suave aménité, s'entretient avec les sommités intellectuelles du temps: le comte de Montalembert, le vicomte de Melun, dom Guéranger, Lacordaire, Joseph de Maistre, enfin toute une famille de vastes esprits à laquelle elle s'apparente par l'ampleur et la sûreté de ses vues et sur qui elle exerce avec un tact parfait et une délicatesse d'ange gardien, l'ascendant de ses vertus. Joseph de Maistre la présente ainsi au comte de Bonald: "Vous n'aurez jamais vu plus d'intelligence, de morale et d'instruction réunies à tant de bonté." Et celui-ci répond plus tard: "C'est une amie digne de vous et un des plus puissants esprits que j'aie rencontrés, effet ou cause des qualités du cœur les plus excellentes dont une mortelle puisse être douée." Tout un panégyrique tient en ces deux témoignages.

Madame de Sévigné a le sien, du moins en partie, dans ce rapport de Saint-Simon: "Cette femme savait extrêmement toutes choses sans vouloir jamais paraître savoir rien. Par son aisance, ses grâces naturelles, la douceur de son esprit, elle en donnait à ceux qui n'en avaient pas." La spirituelle marquise est aussi une bonne chrétienne. A cause de sa grand'mère sainte Chantal, on l'appelle plaisamment "la relique vivante." Elle en a bien, d'autre part, quelque héritage de piété. Ses succès mondains ne lui font pas oublier l'heure des sermons, ni le carême, ni en général, l'attention à sa conscience. "Je voudrais être au bout de la semaine, écrit-elle à sa fille, afin de quitter généreusement tous les honneurs de ce monde et de jouir de ma retraite des Rochers", et encore: "J'entends tous les matins Mascaron ou Bourdaloue; un demi-quart d'heure des merveilles qu'ils disent devraient faire une sainte." Ailleurs, elle parle d'un sermon privé, entendu de monsieur Arnauld qui en est à la gravité de ses quatre-vingt-neuf ans et des doctrines de Port-Royal: "Il me gronda sérieusement et, transporté de zèle, il me dit que j'étais folle de ne point songer à me convertir, que j'étais une jolie païenne, que je faisais de vous une idole dans mon cœur. Il me dit tout cela si fortement que je n'avais pas le mot à répondre." Ce monsieur Arnauld et Nicole dont elle dévore les livres et maints autres jansénistes de ses amis n'ont pas été sans nuire à la spiritualité de madame de Sévigné par leurs captieuses erreurs. C'est un regret pour ses admirateurs de la voir professer un culte si assidu pour ce Port-Royal d'orgueil.

Mais, il ne paraît pas qu'en pratique elle ait donné dans leurs scrupules et leurs fausses rigueurs. Ainsi, l'idée ne lui prend même pas de réprimer ses excès d'amour maternel, elle écrit plutôt à sa chère madame de Grignan: "Aimez mes tendresses, aimez mes faiblesses; pour moi, je m'en accommode mieux que des sentiments de Sénèque et d'Épictète." Du cœur, elle en a aussi tant et plus pour les autres gens de la parenté et de l'entourage. "J'ai entendu dire que la vraie mesure du mérite, c'est la capacité d'aimer: je me trouve, déclare-t-elle, d'une grande élévation par cette règle."

(à suivre)

LES ÉLÈVES-INSTITUTRICES DE L'ÉCOLE NORMALE
DE LA CONGRÉGATION NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

DOCUMENTS SCOLAIRES

184^e RÉUNION DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL

Samedi, 9 juin 1928.

SÉANCE DU MATIN

PRÉSENTS: Monsieur l'abbé Jean-Joseph Dubé, principal de l'École normale Laval; M. C.-J. Magnan, Inspecteur Général des Écoles Catholiques, membre de la Société Royale du Canada; M. G.-E. Marquis, Chef du Bureau des Statistiques de la Province; MM. les abbés J. Mathieu et R. Couture respectivement assistant-principal et préfet de discipline de l'École normale Laval; MM. G., Brulé, J.-H. Jobin, J.-Z. Tousignant, J.-P. Garneau, R. Létourneau, P.-P. Magnan, E. Badeau, L. Gravel, professeurs à l'É. N. L.; MM. les Inspecteurs A.-M. Filteau, L.-P. Goulet, J.-E. Desgagné, I. Jolin, F. Poulin, W. Caron; MM. les Instituteurs G. Filteau, J.-E. Jolin, P. Bergeron, J.-P. Bourque, U. Caumartin, J.-P. Poulin, C.-A. Pelletier, G. Jean, P. Otis, A. Morissette, L. Faguy (du département de l'Instruction Publique), J.-C. Blanchet, H. Goupil, J.-P. Lavoie, J. Guimont, R. Brochu, J.-A. Simard, P.-E. Pagé, H. Morissette, J. Savard, L. Tanguay, R. Létourneau, J.-P. Roy, G. Poulin, E. Asselin, C. Tousignant, L. Lemay, J.-E. Roy, E. Boivin, P.-E. Brault, A. Grégoire, L.-J. Walsh, J.-J. Sheehy, A. Vézina, J.-M. Mailhot, E. Allard, J.-M. Badeau, U. Leclerc, F.-X. Girard, R. Croteau, J.-A. Gagnon, G.-H. Talbot, R. Fortier, W. Carbonneau, J.-E. Labrecque, H. Jolin, A. Marquis, E. Arteau, L. Laviguer, J.-A. Duval, W.-E. Goulet, J.-A. Goulet, F.-X. Goupil, G.-A. Tardif, C.-A. Paré, L.-H. Hudon, E. Tremblay, L. Roy, J.-E. Perron, J.-R. Fournier, T. Lessard, J.-A. Girard, F.-W. Beaumont, T.-Ls Tremblay, T. Lamontagne, C.-A. Lever, J.-A. Blanchet, A. Lamontagne (St-Frs, Montmagny), J.-P. Lafontaine, O. Bellerive, E. Tanguay, les élèves-maîtres de l'É. N. L., le secrétaire de l'Association.

CONVENTUM "98".—MM. G.-E. Marquis, A. Lesage, A. Lavallée, F. Lefebvre, H. Magnan, W. Marceau, A. Coulombe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture a lieu à 10 heures.

M. J.-P. Garneau, professeur à l'É. N. L., après avoir pris place au fauteuil présidentiel, invite M. le Principal à réciter la prière au Saint-Esprit, souhaite la bienvenue aux membres, puis, voulant payer un tribut d'hommages et de reconnaissance à la mémoire du regretté Mgr Rouleau, décédé à l'É. N. L., le 29 avril 1928, fait l'éloge du vénéré disparu.

L'assistance écoute Monsieur le Président avec attention.

En fils bien né, M. Garneau honore dignement la mémoire du Père de la grande famille normannoise de Laval.

Ce premier devoir rempli, M. le Président offre ensuite les hommages de l'Association au successeur de Mgr Rouleau, Monsieur l'abbé Jean-Joseph Dubé, loue la haute culture du nouvel élu et lui donne l'assurance d'une fidélité qui prendra sa source dans des cœurs reconnaissants qui sauront apprécier le bonheur de voir l'École normale confiée à une direction aussi sage qu'éclairée.

Invité à prendre la parole, M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des Écoles catholiques, parle en des termes touchants de Mgr Rouleau. Contemporain de Mgr le Principal, ayant marché dans les mêmes sentiers, accompli la même œuvre et atteint le même idéal, personne, en l'occurrence, n'était mieux qualifié que l'Inspecteur général pour honorer dignement la mémoire de celui dont l'Association pleurait la perte en ce matin du 9 juin 1928. Aussi, le tableau qu'il fait de l'œuvre réalisée par Mgr Rouleau dans le domaine de l'éducation intéresse grandement l'auditoire et l'impressionne fortement.

Puis, M. Magnan formule des vœux d'une longue et fructueuse carrière à M. l'abbé Jean-Joseph Dubé, Principal, qu'il a connu tout jeune élève à l'École d'application, au Vieux-Château, en 1889, et à qui il a eu le plaisir d'enseigner la pédagogie, alors que M. le Principal actuel était élève-maître.

Et M. l'Inspecteur général salue la phalange des anciens de 98 que l'*Alma Mater* reçoit en ce jour de leur conventum. Tous furent ses élèves et M. Magnan leur témoigne d'une façon non équivoque le plaisir qu'il éprouve de les revoir après trente années.

Le secrétaire parle après M. Magnan et rappelle aux instituteurs les nombreux bienfaits dont ils ont été l'objet de la part de Mgr Rouleau, et présente les hommages de l'Association à M. l'abbé Jean-Joseph Dubé.

MM. les abbés J. Mathieu et R. Couture, le premier, promu au poste distingué d'assistant-principal, le second, à celui de préfet de discipline, reçoivent aussi leur part de félicitations.

Vu l'abondance de matières que comprenait le programme, les minutes de la dernière séance sont adoptées sans être lues.

La reddition des comptes du secrétaire-trésorier soumise aux membres est adoptée telle quelle.

COMMUNICATIONS

Lecture est faite: (a) d'une lettre de l'honorable Surintendant de l'Instruction publique, dans laquelle il s'excuse de ne pouvoir assister à notre réunion; (b) de trois autres lettres venant respectivement du Très Honorable Sir William Lyon Mackenzie King, de l'honorable Ernest Lapointe et de l'honorable Charles Marcil, dans lesquelles ces honorables Messieurs assurent l'Association qu'ils prendront en considération sa demande concernant l'incident fâcheux qu'a causé l'acte du représentant mexicain au Canada; (c) de remerciements adressés conjointement par le Principal de l'É. N. L., le personnel enseignant, M. l'abbé Rouleau, frère de Mgr, Madame Grandbois, sœur de feu le Principal, à l'Association, pour la remerciement des marques de sympathies qu'elle leur a témoignées à l'occasion du décès de Mgr le Principal; (d) de remerciements pour sympathies adressés à l'Association par la famille Jolin; (e) d'un accusé de réception de la Supérieure Générale des Sœurs du Bon Pasteur relativement aux incendies désastreux de l'Hospice Saint-Charles et du Pensionnat Saint-Jean-Berchamans.

MONSIEUR G.-E. MARQUIS

Le distingué Chef des Statistiques de la Province de Québec parle aux instituteurs de la grande randonnée qu'il accomplit l'an dernier en France.

Avec lui, nous visitons la Normandie, de Cherbourg à Dieppe, en passant par Lisieux, Caen, Honfleur, Le Havre, et Rouen. Nous séjournons avec lui, une semaine à Paris et autour de la Capitale. Dans la course que nous poursuivons avec le savant conférencier, vers le sud, nous nous arrêtons à Lyon, et de là, nous nous rendons à Vestric-Candiac, à Notre-Dame-de-Vauvert. Nous visitons ensuite les ruines ou les monuments de la période "gallo-romaine" de la ville de Nîmes, puis, reprenant notre course vers la Méditerranée, nous continuons nos pérégrinations dans la direction de Carcassonne, Rochefort, Biarritz. Lourdes, Laroche, Brouages, Tours, l'abbaye de Solesmes défilent sous nos yeux avec leurs mystères historiques. La visite de la Loire, avec ses châteaux, de la Bretagne et de Saint-Malo, complète ce pèlerinage que les membres de l'Association avaient l'avantage de faire, en ce matin du 9 juin 1928, avec ce cicerone que nous avions l'honneur de recevoir.

M. C.-A. Pelletier remercie le conférencier en des termes heureux. Il demande à M. Marquis d'organiser l'association dite des Anciens de l'École normale Laval. Ce projet paraît rencontrer l'assentiment de tous les membres.

MONSIEUR C.-J. MAGNAN

Monsieur C.-J. Magnan nous parle de la *nécessité de l'étude au cours des vacances*. La valeur des conseils qu'il donne aux instituteurs est en raison directe de la haute compétence dont jouit M. l'Inspecteur général.

"Bientôt, dit M. Magnan, sonnera l'heure des vacances pour les maîtres comme pour les élèves. Deux mois de repos bien mérité, après les labeurs des dix mois de classe, c'est une excellente récompense dont il faut néanmoins savoir profiter judicieusement. L'instituteur doit se tracer un plan de vie dès le début des vacances, afin que les jours dont il doit jouir soient des jours de vrai repos et de délassement, mais aussi des jours profitables à tout point de vue."

Nous regrettons de ne pouvoir résumer plus longuement les sages conseils de M. l'Inspecteur général. Ceux qui auraient le bon goût de vouloir en prendre connaissance n'ont qu'à consulter "L'Enseignement Primaire" de juin 1928, page 659.

Ils trouveront là aussi le projet de bibliothèque présenté par M. Magnan, aux instituteurs, en cette réunion.

M. le Président remercie M. Magnan, puis lit une lettre venant du Révérend Père Archambault invitant les instituteurs à suivre une retraite fermée à la Villa Manrèse, à la fin d'août 1928.

MM. les instituteurs sont priés de bien vouloir s'inscrire nombreux pour ces exercices.

Le projet rencontre l'assentiment d'un bon nombre de professeurs qui s'inscrivent séance tenante.

La séance est levée et ajournée à 2.30.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

OUVERTURE: 2.30 hrs.

PRÉSENTS: Les mêmes.

L'Association procède à l'étude de sa constitution et des règlements qui la régissent.

Les différents articles sont adoptés sans amendement, à 3.45, à la séance du 9 juin 1928.

ÉDUCATION PHYSIQUE DE L'ENFANT

M. J.-E. Jolin, professeur à l'Académie Jacques-Cartier, de Québec, nous parle de l'éducation physique de l'enfant.

M. Jolin présente une étude de l'éducation physique de l'enfant qui ne peut être complète que si la culture physique a sa place. Après une revue des quinze dernières années qui marquent le début de la culture méthodique, il prouve qu'il reste encore beaucoup à faire. "Cette culture physique, pour être pratique, ne peut être enseignée qu'en autant que le professeur y joigne de fréquentes leçons d'hygiène pratique."

Le conférencier parle de l'hygiène du cœur, de l'hygiène du cerveau et de l'hygiène de l'estomac.

Le manque d'espace nous empêche de donner un résumé plus complet de cette très intéressante causerie.

M. le Président félicite et remercie le conférencier pour son travail très documenté et très instructif.

M. le Président annonce que M. Jolin est l'heureux gagnant du premier prix des concours, et lui remet, séance tenante, la prime à laquelle son travail lui donne droit.

RÉSOLUTIONS :

1.—Proposeur: M. P.-P. Magnan, secondé par M. J.-W. Beaumont:

"Que l'Association de la circonscription de l'E. N. L. fasse parvenir ses plus chaleureuses félicitations au distingué Chef du Bureau des Statistiques de la Province de Québec, M. G.-E. Marquis, qui a reçu récemment le titre de Brigadier de la 13^{ième} Brigade d'Infanterie. M. Marquis qui est membre de l'Association depuis 1898, est un de ceux qui a été fidèle à venir aux réunions, faire bénéficier les membres de son savoir et de son expérience, et l'Association s'empresse de profiter de l'honneur qui échoit à M. Marquis, pour lui en exprimer sa reconnaissance et le contentement qu'elle éprouve en constatant que l'un des siens vient d'obtenir une distinction bien méritée."

2.—Proposeur: M. J.-U. Fortin, secondé par M. G. Jean:

"Que les membres de l'Ass. du district de Québec ont appris avec une douloureuse surprise la mort du très honoré Frère Allais-Charles, supérieur général de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, survenue au cours du mois de mai en Belgique, et ils désirent exprimer leurs sympathies au Révérend Frère Visiteur, ainsi qu'à toute sa communauté, avec prière de faire parvenir leur résolution au révérend Frère Mandellus, assistant."

- 3.—Proposeur: M. J.-P. Bourque, secondé par M. J.-U. Fortin:
 "Que de sincères sympathies soient offertes à MM. les professeurs H. Goupil et F.-X. Goupil, à l'occasion de la mort de leur mère."
- 4.—Proposeur: M. J.-U. Fortin, secondé par M. J.-P. Otis:
 "Que de sincères sympathies soient offertes à M. J.-E. Perron, professeur, à l'occasion de la mort de sa mère, survenue quelques jours avant la réunion."
- 5.—Proposeur: M. Gérard Jean, secondé par M. J.-U. Fortin:
 "Que de profondes sympathies soient offertes à M. l'inspecteur A.-A. Letarte, à l'occasion de la mort de son bien-aimé père, M. Alfred Letarte."
- 6.—Proposeur: M. J.-E. Jolin, secondé par M. T. Lessard:
 "Qu'une subvention en vue de rémunérer le Secrétaire et l'Assistant-Secrétaire pour la revision et la préparation de la constitution de l'Association des Instituteurs catholiques de Québec, soit divisée comme suit:

(a) Le secrétaire.....	\$ 10.00
(b) L'assistant-secrétaire.....	10.00
(c) Loyer de machine.....	5.00
	\$ 25.00 (adopté)

- 7.—Proposeur: M. W. Carbonneau, secondé par M. T. Lessard:
 "Que la constitution et les règlements de l'Association soient imprimés et distribués aux membres avant la réunion de janvier prochain."

Toutes ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

PROGRAMME DE LA RÉUNION DE JANVIER 1929.

- 1.—Conférenciers: MM. A. Morissette et J.-A. Duval.

N. B.—Le programme de la dernière réunion étant très chargé, M. Duval ne put présenter son travail à la réunion de juin.

J.-P. GARNEAU,
Président.

J.-ULYSSE FORTIN,
Secrétaire.

RÉUNION DES MEMBRES DE L'ALLIANCE CATHOLIQUE DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL, SECTION DES INSTITUTRICES

Suivant la coutume, les membres de l'Alliance catholique des Professeurs de Montréal, section des institutrices, s'agenouillaient, vendredi, 25 mai, dans le coquet sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, pour assister au saint Sacrifice de la Messe, célébré, ce matin-là, par l'abbé Gariépy, visiteur des écoles du district ouest. Le chœur de chant, composé de mesdemoiselles L. Cousineau, S. Denhez, G. Legris, L. Marcoux et accompagné à l'orgue par mademoiselle L. Boisvert, exécuta un beau programme vocal et musical. Mons. le curé C.-A. Lamarche, président de la Commission scolaire du district est, prêcha. Il rappela aux institutrices que leur tâche réclame, sans cesse, volonté, patience et générosité. "Les grandes actions ne s'accomplissent pas sans travail. On ne se forme pas à la vertu en se livrant au caprice. De là, les grandes lignes qui s'imposent: "Agir, souffrir, prier." Le prédicateur laisse, à chacune de nous, cette pensée comme devise: "Je serai l'Apôtre de Dieu, je ferai honneur à mon ministère."

A dix heures, réunion à l'école Montcalm, où une assistance très nombreuse s'est rendue.

"En courant", interprété au piano par mademoiselle Blanche Roulant, institutrice à l'école Saint-Zotique, fit cesser rires et causeries; cette pièce musicale fut le signal de l'ouverture de la séance.

Mademoiselle Mercédès Grégoire, présidente, formula aux invités et à ses compagnes des souhaits de bienvenue.

Mademoiselle D. Racicot, trésorière, fit la lecture du résumé de la réunion de janvier en l'absence de mademoiselle Savoie, secrétaire, retenue à sa demeure par la mort de son père bien aimé. Mademoiselle A. Samson, directrice de l'école Cartier agrémenta la séance en chantant "Des Ailes".

Mademoiselle D. Racicot, trésorière, fit le rapport des finances, puis mademoiselle T. Benoist, institutrice à l'école St-Charles, invitée à lire son travail, apparaît devant l'assemblée et débute comme suit. "Les questions scolaires sont d'actualité. Les tribunaux, les journaux, les gouvernements, la finance s'en saisissent à des titres divers et en occupent le public. Il est donc bien à propos que les gens du métier se concertent à leur tour et mettent en commun le fruit de leurs observations". "La Lecture", tel est le sujet proposé à l'étude par mademoiselle Benoist.

"Parmi les multiples remèdes que la lecture fournit aux nombreux défauts de notre langage, la lecture doit faire acquérir une articulation nette et améliorer le vocabulaire. Il ne s'agit pas de leçons d'élocution payées à des professeurs spécialisés dans l'art de bien dire. Il s'agit de la bonne lecture, d'une prononciation énergique que toute maîtresse de volonté peut enseigner à tous les enfants du peuple. Bien lire, c'est bien comprendre ce qu'on lit. La lecture est la clef de toutes les connaissances. Dans toutes les matières de l'enseignement la difficulté vient de l'inintelligence de la langue. L'enfant qui se désole de ne pouvoir apprendre, seul, ses leçons, est quelquefois peu doué, mais presque toujours la source de la difficulté est son incapacité à découvrir le sens d'une phrase écrite. Le moyen de réagir contre cette faiblesse ne serait-il pas de multiplier les leçons de lecture expliquée?"

Enfin la lecture bien enseignée ouvre à l'enfant une source de joies intellectuelles, il s'y intéresse et en retire le goût pour l'étude et la lecture sérieuse. "C'est par ses effets post-scolaires que nous devons juger de la valeur de l'instruction que nous donnons aujourd'hui", dit quelque part M. l'abbé Maurice. Or, toutes les énergies d'un homme tendent à la réalisation d'un idéal. Voilà pourquoi il importe de préciser, de cultiver, de grandir et souvent, de créer le culte de l'idéal chez les enfants. Illuminer une âme d'un rayon d'idéal, c'est lui faire aimer ce qui est beau, admirer ce qui est grand, c'est la faire vibrer d'enthousiasme en face d'une noble cause."

Félicitée par ses supérieurs, longuement applaudie par l'assistance, notre jeune compagne, se perd, de nouveau, dans l'assemblée pendant que ses aînées pensent au beau vers de Corneille devenu depuis longtemps proverbial: "Aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années."

Mademoiselle Fleurette Picard, institutrice à l'école Sainte-Cunégonde, récréa, à son tour, l'assistance dans une récitation, intitulée: "Un gros péché".

Au nombre des invités à cette fête, mentionnons la présence de M. Victor Doré, Directeur général intérimaire des écoles catholiques de Montréal, que nous saluons pour la première fois ce jour-là; M. J.-D. Pilon, directeur-secrétaire des écoles du district ouest; M. Ladouceur, principal de l'école Saint-Jean-Berchmans et M. l'abbé J.-O. Maurice, docteur en pédagogie.

Les élections générales clôturèrent cette séance de l'avant-midi.

Voici le résultat des élections: Présidente: Mademoiselle Anna Poitras; Vice-Présidente: Mademoiselle Dinora Racicot; Secrétaire: Mademoiselle Lise Savoie; Trésorière: Mademoiselle S. Bourbonnais; Conseillères: district est: Mesdemoiselles Laboursedièrre et Richard; district ouest: Mesdemoiselles Benoist et Denhez; district centre: Mesdemoiselles De Pocas et Dubreuil; district nord: Mesdemoiselles Hamel et Lemay.

Dans l'après-midi, à deux heures, convocation des deux sections à la salle St-Sulpice, rue St-Denis, puis l'assemblée se disperse, par groupes nombreux; l'on se communique les impressions de cette fête de l'esprit tout en songeant au bon dîner qui fume déjà.

LISE SAVOIE,
Secrétaire.

LA NOUVELLE COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL

A sa première réunion, le 4 juillet dernier, la nouvelle Commission scolaire catholique de Montréal a nommé M. Victor Doré, président général et M. Aymé Lafontaine, secrétaire.

Les deux commissions qui composent la commission plénière renferment les membres dont les noms suivent:

Membres de la Commission administrative:

M. Hector Perrier, avocat (Nord); M. Victor Doré (Centre); M. Alfred Larose (Est); M. René Charbonneau (Ouest); et M. le Dr Mullay, représentant anglais. M. le Dr J. A. Jarry

(Nord); M. le Dr C.-A. Daigle (Centre); M. le Dr B. Bonnier (Est); M. Ernest Gosselin, I. C. (Ouest) et Me Frank Curran, C.R. (délégué anglais); M. le chanoine Adolphe Sylvestre (Centre); M. l'abbé Rosaire Caron (Nord) et M. l'abbé Luke Callaghan (représentant anglais); Mgr A.-V.-J. Piette, Recteur.

Membres de la Commission pédagogique:

M. Victor Doré; Mgr A.-V.-J. Piette, le R. P. Alphonse DeGrandpré, Édouard Montpetit, secrétaire général de l'Université; le Dr Joseph Nolin, vice-doyen de la Faculté de chirurgie dentaire; M. l'abbé Charles-A. Lamarche (Est), curé de la paroisse Saint-Stanislas-de-Kostka, M. l'abbé Armand Paiement (Ouest), curé de la paroisse de Sainte-Cunégonde; le Dr Mullaly, Me Curran, C.R.; M. l'abbé Luke Callaghan; la directrice de l'Institut pédagogique de Montréal, la révérende Sœur Sainte-Anne-Marie, de la Congrégation Notre-Dame; le directeur de l'École des Hautes Études Commerciales, M. Henry Laureys; le directeur de l'École Polytechnique, M. Augustin Frigon; le directeur de l'École normale Jacques-Cartier, M. l'abbé Adélard Desrosiers, et le directeur de l'École des Beaux-Arts, M. Charles Maillard.

A sa première réunion, M. J. M. Manning, ex-directeur-secrétaire du district ouest, a été nommé directeur général des études.

Le président (ou directeur général) M. Doré, aura cinq assistants-directeurs: MM. A.-C. Miller, J.-D. Pilon, Évariste LeBlanc, Irénée Beauchemin et T. F. Cuddihy, ex-inspecteur, assistant-directeur de langue anglaise.

M. l'abbé J.-O. Maurice, a été nommé visiteur général des écoles. Il aura cinq assistants: MM. les abbés J.-A. Gibeault, William Lessard, Alexandre Bélanger, Joseph-Albert Gariépy et John L. O'Rourke.

M. J.-P. Labarre, ex-directeur-secrétaire du district nord, a été nommé principal de l'École primaire supérieure du Plateau.

Mgr A.-V.-J. Piette, Recteur de l'Université Laval, a été choisi comme président de la Commission pédagogique.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

English Literature

(for June 1929)

Elementary Diploma:—Elegy written in a Country Churchyard by Thomas Gray, and The Deserted Village by Oliver Goldsmith.

Superior Diploma:—The Merchant of Venice and Julius Caesar, by Shakespeare; Reference, The Academy Classics published by Alleyn and Bacon, Boston.

LES COURS DE VACANCES

A l'Institut pédagogique de Montréal.

Les cours de vacances de l'Institut pédagogique de Montréal ont remporté un grand succès encore cette année. Le programme de 1928, comme celui de 1927, était pratique, varié et agencé de façon intéressante.

Les cours ont été suivis par 250 religieuses et 110 institutrices laïques, dont 32 de la ville de Québec. Ces dernières ont pu bénéficier des cours de l'Institut grâce à l'intervention du département de l'Instruction publique qui a obtenu une aide généreuse du Secrétariat de la Province et de la Commission scolaire de Québec.

L'Institut avait reçu aussi une souscription substantielle de l'honorable Secrétaire de la Province pour l'organisation des cours de vacances. Cette organisation et la direction des cours

ont demandé beaucoup de travail et de dévouement de la part des Révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, dont plusieurs ont fait le sacrifice de leurs vacances pour favoriser le personnel enseignant d'un stage pédagogique de haute valeur.

Les cours furent ouverts par l'honorable Cyrille F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, qui a exprimé sa grande satisfaction de voir un aussi grand nombre d'institutrices sacrifiées une partie de leurs vacances dans l'intérêt de leurs élèves.

Voici le programme des cours de 1928:

Le mardi, 10 juillet.—9 h. 30—Ouverture des cours. 11 h.—Phonétique française: Landreau (M. Georges). du Conservatoire LaSalle. 1 h. 30—Solfège: Marie-Théophile (Sœur Sainte). 2 h.—Anglais.—Madeleine-de-Sion (Sœur Sainte). Dominique-de-Marie (Sœur Saint). 3 h. à 5 h. Dessin: Marie-Léonidas (Sœur Sainte) Marie-Clémence (Sœur Sainte). (1)

Le mercredi, 11 juillet.—9 h.—Diction française: Landreau (M. Georges). 10 h. 15—Comment enseigner la langue maternelle au cours inférieur et au cours moyen: Maurice (abbé J.-O.), docteur en pédagogie. 1 h. 30—Solfège: Marie-Théophile (Sœur Sainte). 2 h.—Anglais: Madeleine-de-Sion (Sœur Sainte), Dominique-de-Marie (Sœur Saint). 3 h. à 5 h.—Dessin: Marie-Léonidas (Sœur Sainte) Marie-Clémence (Sœur Sainte).

Le jeudi 12 juillet.—9 h.—Diction française. 10 h. 15—L'enseignement de la lecture par la méthode phonique: Joseph-des-Séraphins (Sœur Saint), directrice des classes de la ville. 1 h. 30—Solfège. 2 h.—La lecture par la méthode phonique (suite): Joseph-des-Séraphins (Sœur Saint). Applications et procédés.

Le vendredi, 13 juillet.—9 h.—Diction française. 10 h. 15—La langue maternelle au cours supérieur et au cours complémentaire: Maurice (abbé J.-O.). 11 h. 15—Psychologie: Théophanie (Sœur Sainte). 2 h.—Procédés et applications de la méthode phonique.

Le samedi, 14 juillet.—9 h. Psychologie.—10 h.—L'analyse grammaticale et logique: Maurice (abbé J.-O.). 11 h. 15—Anglais.

Le lundi, 16 juillet.—9 h.—Diction française. 10 h. 15—Comment enseigner l'histoire au cours inférieur et au cours moyen: Maurice (abbé J.-O.). 11 h. 15—Psychologie. 1 h. 30—Solfège. 2 h.—Anglais. 3 h. à 5 h.—Dessin.

Le mardi, 17 juillet.—9 h. Diction française. 10 h. 15—Comment enseigner l'histoire au cours supérieur et au cours complémentaire: Maurice (abbé J.-O.). 11 h. 15—Psychologie. 1 h. 30—Solfège, 2 h.—Anglais. 3 h. à 5 h.—Dessin.

Le mercredi, 18 juillet.—9 h.—Diction française. 10 h. 15—La géographie à l'école primaire: Maurice (abbé J.-O.). 11 h. 15—Psychologie. 1 h. 30—Solfège. 2 h.—Anglais. 3 h. à 5 h.—Dessin.

Le jeudi, 19 juillet.—9 h.—Diction française. 10 h. 15—La lecture en classe comme moyen de culture générale et élément d'intérêt: Magnan (M. le Commandeur C. J.), Inspecteur général. 1 h. 30—Solfège. 2 h.—Anglais. 3 h.—Explication française: Guenette (M. René), diplômé de l'École Normale supérieure de Saint-Cloud, bachelier en pédagogie de l'Université de Montréal.

Le vendredi, 20 juillet.—9 h.—Diction française. 10 h.—Psychologie. 11 h.—Explication française. 2 h.—Anglais. 3 h. à 5 h.—Dessin.

Le samedi, 21 juillet.—9 h.—Psychologie. 10 h. 15.—Explication française.

Le lundi, 23 juillet.—9 h.—Diction française. 10 h.—Psychologie. 11 h.—Explication française. 2 h.—Anglais. 3 h. à 5 h.—Dessin.

Le mardi, 24 juillet.—9 h.—Diction française. 10 h. 15—La rédaction à l'école primaire: Théophanie (Sœur Sainte). 11 h.—L'arithmétique à l'école primaire. 1 h. 30—L'écriture—Comment l'enseigner: Marie-des-Lys (Sœur Sainte). 2 h.—Anglais. 3 h.—Dessin.

Le mercredi, 25 juillet.—9 h.—Diction française. 10 h. 15—La rédaction aux tout petits: Théophanie (Sœur Sainte). 11 h. 15—L'arithmétique à l'école primaire. 1 h. 30—L'écriture—Comment l'enseigner. 2 h.—Anglais. 3 h.—Dessin.

Le jeudi, 26 juillet.—9 h.—Diction française. 10 h.—Comment enseigner la rédaction aux élèves de 3e et de 4e années. 11 h. 15—L'arithmétique à l'école primaire.

Le vendredi, 27 juillet.—9 h.—Diction française. 10 h. 15—La rédaction en 5e et en 6e années. 11 h. 15—L'arithmétique à l'école primaire. 1 h. 30—L'écriture—Comment l'enseigner. 2 h.—Anglais. 3 h.—Dessin.

Le samedi, 28 juillet.—9 h.—La composition en 7e et en 8e années. 10 h. 15—L'arithmétique en 7e et en 8e années: François (Sœur Saint).

Le lundi, 30 juillet.—9 h.—Diction française. 10 h.—La littérature par les textes; Théophanie (Sœur Sainte). 11 h.—L'arithmétique en 7e et 8e années. 1 h. 30—L'écriture—Comment l'enseigner. 2 h.—Anglais. 3 h.—Dessin.

Le mardi, 31 juillet.—9 h.—Diction française. 10 h.—La littérature par les textes. 11 h.—Arithmétique. 1 h. 30—Écriture. 2 h.—Anglais. 3 h.—Dessin.

Le mercredi, 1er août.—9 h.—Diction française. 10 h.—Enseignement ménager. Interprétation du programme: Marie-Vitaline (Sœur Sainte), directrice de l'enseignement ménager.

1 L'une et l'autre, élèves des professeurs de l'École des Beaux-Arts depuis six ans.

11 h.—Toisé. 1 h. 30—Écriture. 2 h.—Anglais. 3 h. à 5 h.—Dessin.

Le jeudi, 2 août.—9 h.—Diction française. 10 h.—Les sciences à l'école primaire: Alphonsine (Sœur Sainte). 2 h.—Enseignement ménager (suite).

Le vendredi, 3 août.—9 h.—Diction française. 10 h.—L'enseignement ménager.—1 h. 30—Écriture. 2 h.—Examen d'anglais.

Le samedi, 4 août.—9 h.—Diction. Toute la journée est consacrée aux examens.

Tous les jours, à 8 h. 30, instruction religieuse ou lecture spirituelle par la directrice des cours.

On remarquera l'attention donnée aux cours: a) De *diction française* (20 leçons). b) De *dessin* (13 leçons de 2 heures chacune). c) D'anglais (16 leçons).

II

COURS DE LETTRES-SCIENCES et COLLÈGE MARGUERITE BOURGEOYS

COURS D'ÉTÉ 1928

Tous les jours

A. M.—10 h. 15—Latin: Marie-des-Lys (Sœur Sainte).

P. M.—2 h.—Physique: Alphonsine (Sœur Sainte). 3 h. 30—Mathématique: Théophanie (Sœur Sainte).

(Ce cours s'adresse aussi aux classes de 7e, 8e, et 9e années).

III

MARGUERITE BOURGEOYS COLLEGE

SUMMER SCHOOL 1928

July 9th—August 4th

HORARIUM (Subject to change)

A. M.—9-10—English Composition (Methods). Argumentative Essay. Philosophy II. 10-11—Elementary Mathematics. Advanced Mathematics (Methods). Philosophy I. Latin I. 11-12—Trigonometry—Geometry. French. Arithmetics (Methods).

P. M.—2-3—Class Helps.—3-4—Latin II (Methods).—1.30-5-30—Chemistry.

IV

SECTION MÉNAGÈRE

Tous les cours de cette section sont sous la direction de Sœur Sainte-Marie-Vitaline, directrice de l'Enseignement ménager.

Ces cours comprennent l'art culinaire, les travaux à l'aiguille, la coupe et la confection des vêtements, et sont donnés au Mont Sainte-Marie, 314, rue Guy.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Nécessité d'une Religion

D'où venons-nous? Où allons-nous? Que faisons-nous ici-bas? Voilà des questions bien graves et bien sérieuses, dont les personnes qui travaillent n'ont pas le temps de s'inquiéter, semble-t-il. Et cependant il est indispensable de se les poser et d'y répondre d'une façon ou d'une autre, sous peine d'être un insensé. Oh! sans doute, les êtres inférieurs, les pierres et

les brutes ne se posent pas ces questions, tels les fleuves qui vont se jeter fatalement dans la mer, sans le savoir. Mais l'homme qui les dépasse, l'homme qui a une intelligence et un cœur, se doit d'y répondre.

Que diriez-vous d'un individu qui se réveillerait tout d'un coup dans une automobile lancée à toute vitesse, et qui, au lieu de chercher à savoir d'où il vient et où l'emporte cette machine infernale, se contenterait d'admirer le paysage? Vous diriez que c'est un fou et vous auriez raison. Eh bien! voilà cependant ce que font un trop grand nombre d'hommes qui oublient leur religion, ses enseignements, ses pratiques. Car c'est la religion qui nous fait connaître avec certitude notre destinée éternelle et qui nous donne les moyens d'y parvenir. Elle nous dit, en effet, que nous venons de Dieu et ce que nous avons à faire pour retourner à Lui.

Il est donc parfaitement raisonnable d'avoir une religion et c'est pourquoi nous devons nous efforcer de mieux en mieux connaître la nôtre, qui est la vraie religion. Ne dites donc pas: "Oh! moi, je vis en honnête homme, je tâche de plaire à Dieu, mais je n'ai pas besoin de religion pour diriger ma barque." Non, ne dites pas cela! car qui peut se vanter d'être dans la bonne voie sur une route si difficile et pour un voyage si grand et si important que celui de la vie, à moins d'avoir avec soi un bon guide? Et puis le bon Dieu n'a-t-il pas droit à plus d'égards, ne mérite-t-il pas plus d'attention? Que penser d'un enfant qui dirait: "Moi, je suis sage, je tâche de plaire à mes parents, mais quant à leur dire bonjour, quant à connaître leurs désirs, ce qui leur serait agréable, il ne faut pas me le demander; je ne leur parle jamais." Ce serait odieux et ridicule, n'est-ce pas? Et cependant c'est ainsi qu'agissent avec le bon Dieu ceux qui prétendent se passer de religion.

D'ailleurs, tous les hommes ont eu une religion bonne ou mauvaise: si l'on remonte en histoire dans les temps les plus reculés, on trouve des hommes qui adoraient Dieu, qui avaient une religion. Si l'on s'enfonce aujourd'hui dans les régions le plus lointaines et les plus sauvages de l'Afrique ou de l'Océanie, partout on voit les hommes rendre, sous une forme ou sous une autre, leurs devoirs à Dieu.

Combien les catholiques doivent remercier Dieu de leur avoir fait don de la vraie Foi et avec quel bonheur doivent-ils pratiquer intégralement cette Foi, véritable don de Dieu?

LANGUE FRANÇAISE

École primaire élémentaire

COURS INFÉRIEUR

DICTÉE

SEPTEMBRE

L'école ouvre ses portes en *septembre*. Les bons enfants y vont avec *bonheur*. Les *classes* sont propres et bien *aérées*. Avant et après la classe du *matin*; et avant et après la classe de l'*après-midi*, on récite une *prière* devant le *crucifix*. A l'école on apprend à prier, lire, écrire et compter.

EXERCICES.—1. Rechercher les noms dans la dictée et distinguer les noms féminins des noms masculins. 2. Faire bien observer l'ortho-

graphe des mots: *septembre, bonheur, classes aérées, matin, après-midi, prière, crucifix.*

RÉCITATION

LA GENTILLE FILLETTE

Une fillette propre, polie,
Modeste dans son maintien,
Parlant peu, mais parlant bien,
C'est, de toutes, la plus jolie.

PHRASE A COPIER

Garde ta bouche du mensonge: Qui est pris une fois à mentir n'est plus jamais cru.

COURS MOYEN

DICTÉES

I

PRONOM PERSONNEL

Il y a trois personnes du singulier et trois personnes du pluriel.

Grand saint Joseph, *je me* confie en votre protection.—Cher ami, *tu te* fais illusion.—Pauvre malheureux, *il se* désole mal à propos.—*Nous nous* vengerons de cet ennemi en priant pour *lui*.—Mes enfants, disait un bon père, *je* compte sur *vous*.—Voyez vos amis, *ils* sont actifs et laborieux.—Entendez-*vous* avec *eux*.—Dites-*leur* de *vous* aider, assurez-*les* de ma reconnaissance.

EXERCICES.—1° Souligner les pronoms personnels.

2° Dire à quelle personne grammaticale ils appartiennent.

II

ARRIVÉE DE MGR DE LAVAL, A QUÉBEC

(1659)

1. Il était six heures du soir, lorsque le navire qui portait Mgr de Laval et ses compagnons jetait l'ancre devant Québec. Le soleil, fatigué de sa longue course, dorait encore de ses rayons attiédís le dôme de notre promontoire. Le fort Saint-Louis, la cathédrale, l'hôtel des Cent-Associés, le collège des Jésuites, les Ursulines, l'Hôtel-Dieu portaient encore dans la lumière, tandis que les maisons de la rue Sault-au-Matlet, où résidait à cette époque la plupart des citoyens, reposaient à l'ombre de la colline.

2. Mgr de Laval pouvait contempler à loisir la position de sa ville épiscopale, qui devait quelques années plus tard, arracher à Frontenac ce cri d'admiration: "Rien ne m'a paru si beau et si magnifique que la situation de la ville de Québec, qui ne peut pas être mieux postée quand elle sera devenu un jour la capitale d'un grand empire."

L'abbé AUGUSTE GOSSELIN.

EXERCICES.—1. Distinguer tous les pronoms personnels que renferme la dictée et dire la personne de chacun d'eux. 2. Donner l'orthographe des noms propres et faire copier séparément les mots: ancre, attiédís, dôme, plupart, colline.

RÉCITATION

L'ÉCOLIER

Petit garçon, qui te rends à l'École,
Cueillant les fleurs et battant les buissons,
Le temps qu'on perd est du bien qu'on se vole.
Petit garçon, songe à la parabole;
Sans le bon grain pas de bonnes moissons.

Cet alphabet sur lequel tu sommeilles,
Ce crayon noir qui te semble odieux,
C'est la clef d'or du pays des merveilles,
Petit garçon l'erreur vient des oreilles,
La vérité suit le chemin des yeux.

Pour vivre il faut produire, acheter, vendre;
Nul aujourd'hui ne compte sur ses doigts:
Que sauras-tu, ne voulant rien apprendre?
Petit garçon, l'homme doit se défendre,
Il est des loups ailleurs que dans les bois

Des gens viendront qui te voyant t'instruire
Se récrieront: "On en sait trop toujours:
"Bien labourer vaut autant que bien lire".
Petit garçon, à ces gens tu peux dire:
"Un bon écrit vaut mieux qu'un sot discours".

D'autres voudront, dans leur orgueil facile,
Effacer Dieu de ton cœur obscurci,
Ils railleront ta prière docile.
Petit garçon, cite-leur l'Évangile.
La vieille Église est une école aussi.

PAUL DEROUËDE.

VOCABULAIRE

VOCABULAIRE.—Vieux, vieille, vieillard; travers, traverse, traverser, jambe, enjamber; bonheur, malheur.

PHRASES.—Aimez bien votre vieux maître.
—Respectez les vieilles gens.—Ce vieillard s'appuie sur un bâton en marchant.—Le renard s'est enfui à travers le bois.—Ce vieux militaire a une jambe de bois.—Il faut enjamber un ruisseau pour aller dans la prairie.—La fortune ne fait pas toujours le bonheur.—A quelque chose malheur est bon.

COURS SUPÉRIEUR

(septembre)

DICTÉES DE REVUE

I

PIÉTÉ DE JEANNE LEBER

Mlle Leber communiait quatre fois par semaine, et toujours avec un renouvellement de ferveur extraordinaire. La nuit, elle se rendait souvent à l'église et là, dans le silence de l'isolement, elle y passait des heures en-

tières au pied du tabernacle sacré, sans s'émouvoir de la fatigue ou du froid.

Sa dévotion au saint Sacrement semblait primer toutes les autres. Tout ce qu'elle faisait se rapportait là. Ses travaux manuels consistaient dans des broderies d'ornements d'autels; elle fabriquait de ses mains des purificateurs, des corporaux, des nappes et tous les ornements propres au culte. La fortune de son père lui permit de donner aux sœurs un magnifique tabernacle, un ciboire, un calice et un soleil en vermeil. Ces objets existent encore en bon état de conservation.

N.-E. DIONNE.

II

LE RÔLE SOCIAL DU PRÊTRE

Ils se trompent étrangement ceux qui croient que le prêtre voit avec indifférence les progrès matériels et les améliorations de la vie physique. Si nous ne désirons pas voir la richesse sociale accumulée entre les mains d'un petit nombre d'individus privilégiés, nous n'en faisons pas moins des vœux pour que l'aisance soit aussi étendue, aussi générale que possible, et pour que toutes nos ressources soient exploitées dans l'intérêt de la fortune publique. Nous comprenons tout ce que la richesse bien administrée, bien appliquée porte avec elle de force morale. En même temps que nous recommandons le bon emploi des biens que Dieu prodigue à certains de ses enfants, nous nous élevons avec force contre l'oisiveté, cette mère de tous les vices et la grande cause de la misère. Personne n'admire plus volontiers que nous les merveilles du travail et de l'industrie.

ANTOINE GÉRIN-LAJOIE.

(Jean Rivard, le défricheur.)

III

PAYSAGE D'AUTOMNE

Nous voici à l'arrière saison. Le soleil revêt d'une indicible beauté tout ce qu'il touche. Les arbres, jadis vert foncé, se dorent, se bronzent, se dentellent, et font mille toilettes pour nous faire regretter leurs charmants ombrages. Plus de longues promenades dans les champs de bruyères fleuries où les roses, les lis et d'innombrables fleurettes exhalaient leurs doux parfums: les premières rafales ont fait mourir les frêles ornements des prairies; cependant quelques chrysanthèmes, quelques reines-marguerites persistent malgré la brume et la bise pour nous enseigner les vertus obscures du foyer.

Les gentilles hirondelles, qui faisaient toutes nos délices en juin, ont quitté leurs nids, chefs d'œuvre d'architecture, pour aller réjouir les heureuses gens d'outre-mer. Elles planent aussi haut que l'aigle altier et semblent même effleurer la voûte du ciel. Messagères d'avril, elles reviendront chanter l'*alleluia* pascal sur le clocher de la maison de Dieu et accorderont leurs roulades à la voix grave et sonore de l'orgue murmurant ici-bas quelque chose des harmonies célestes.

Automne, à la majesté austère, qu'il fait bon se laisser vivre au milieu de tes beautés dans les villages coquets qui bordent le grand fleuve, immense ruban d'argent, dont les ondes virent tant de fois les Champlain, les de Maisonneuve et tant d'autres héros, nos illustres aïeux. Puisse notre peuple, fidèle au *Credo* de ses pères, trouver enfin le foudre vengeur qui anéantira ceux qui voudraient lui enlever sa langue, sa religion et ses lois. Puisse-t-il chanter chaque jour, bercé par la religion, sa mère, l'hymne patriotique si cher au cœur du vrai canadien:

"O Canada, mon pays, mes amours!"

IV

LES HABITANTS DE L'ÎLE PERCÉ

Le plateau verdoyant de l'île Percé est semé de points brillants, tantôt stationnaires, tantôt mobiles: ce sont les habitants ailés de ce lieu, les uns couvant leurs œufs dans la sérénité la plus profonde, les autres veillant sur la famille nouvellement éclos.

Cette ville aérienne se divise en deux quartiers bien distincts, celui des cormorans et celui des goélands. Si un individu d'une des tribus ose franchir la limite assignée à ceux de sa plume, cet empiètement n'est jamais toléré en silence. Une clameur formidable formée de milliers de cris, retentit dans les airs et se fait entendre quelquefois à la distance de plusieurs milles; une nuée, semblable à un brouillard épais de neige, s'élève au-dessus du camp souillé par la présence de l'étranger.

Les envahisseurs sont-ils nombreux, une colonne se détache de la masse des habitants du territoire menacé, et, décrivant un demi-cercle, va attaquer les ennemis sur les derrières. Comme les défenseurs de la patrie sont toujours plus forts sur le sol natal, les étrangers doivent céder et déguerpir devant les coups de bec et les malédictions de leurs adversaires.

L'abbé FERLAND.

RÉCITATION

JACQUES CARTIER

Marin, grande est ton œuvre et sans tâche est ta
[gloire,
Aussi l'écho puissant d'un siècle qui finit,
Aux descendants des preux rappelle ta mémoire,
Et, fils d'un grand passé, le présent te bénit.

Pourtant, nul marbre ici ne redit ton histoire (1)
Mon regard cherche en vain ton nom sur le granit.
Rien ne reste de toi sur ce haut promontoire,
Où par surprise, un jour l'aigle anglais fit son nid!

Console-toi! le temps de sa puissante griffe,
Attaquant sans remords le marbre pur, y biffe
Les grands noms qu'y grava le ciseau du sculpteur.

Mais dans nos cœurs tu peux des ans braver l'ou-
[trage
Jusqu'aux bornes du temps, sans souci du naufrage
Laisse voguer ta nef, ô grand navigateur!

ADOLPHE POISSON,

(Poète canadien)

COMPOSITION

SUJET A TRAITER

Développez la pensée exprimée dans la maxime:
"En toute chose, il faut considérer la fin" qui ter-
mine la fable "le Renard et le Bouc" de La Fon-
taine.

PLAN

1. Utilité pratique des conseils de La Fontaine.
2. Apologue "du Renard et du Bouc".
3. Circonstances de la vie dans lesquelles le précepte du fabuliste doit être observé.
4. Autre sens de la maxime: La pensée du but à atteindre éveille l'activité.

SUJET TRAITÉ

L'ensemble des conseils que renferme le
recueil de La Fontaine ferait de nous, si du

(1) Le vœu du poète est réalisé. En septembre 1926, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et avec le généreux concours du Gouvernement de notre province, une statue de bronze a été érigée à Québec, dans le quartier Saint-Roch, en l'honneur du découvreur du Canada. Même avant cette date, en 1889, un monument fut érigé sur les bords de la rivière Lairet en l'honneur du découvreur du Canada et du P. de Brébeuf. Au même endroit, et depuis longtemps, une gigantesque croix de fer rappelle l'hiverne-
ment de Cartier en cet endroit, en 1535.

C. J. M.

moins nous savions les mettre en pratique, des hommages et expérimentés. Le fabuliste nous trace, en effet, la marche à suivre dans la plupart des circonstances de la vie.

Parmi les préceptes qu'il nous cite, il en est d'excellents, celui-ci entre autres: "En toute chose, il faut considérer la fin". Auparavant afin de le mieux graver dans notre mémoire, il nous raconte l'histoire du Renard et du Bouc, qui, se promenant de compagnie, mouraient tous deux de soif. Un puits se rencontre sur leur route, ils y descendent; le renard, non sans avoir réfléchi au moyen de remonter, le bouc, ne pensant qu'à satisfaire sa soif. C'est seulement lorsqu'il a bien bu qu'il songe à sortir du puits. Le renard n'est point embarrassé: il fait dresser son camarade contre le mur et, s'élevant le long de son dos et de ses cornes, il se trouve dehors. Là il exhorte uniquement le pauvre bouc à prendre patience et lui dit, avec non moins de raison que de méchanceté, que, s'il avait eu autant de jugement que de barbe au menton, il ne serait point à la légère descendu dans le puits.

Nous ne devons pas, en pareille occasion, imiter le renard, qui se montre plus malin que charitable, mais, d'un autre côté, nous réfléchissons un peu plus que le bouc. Avant de mettre un projet à exécution, avant de prendre une décision, nous considérerons la fin, c'est-à-dire les conséquences qu'aura pour nous l'affaire que nous entreprenons, les dépenses qu'elle peut entraîner, les difficultés, les embarras où nous pouvons tomber.

Si, d'autre part, on voulait entendre par la fin le but qu'on se propose, le conseil du fabuliste serait encore bon à écouter. C'est, en effet, par la pensée des résultats que l'on espère obtenir, que l'on s'encourage au travail; c'est par l'espoir de se faire une belle position dans l'avenir que l'on supporte avec résignation les premiers ennuis qu'offrent les débuts dans toute carrière.

Soyons donc bien persuadés que La Fontaine n'est pas seulement l'amuseur des enfants, mais qu'il est aussi le conseiller des hommes; sachons nous souvenir à propos de ses préceptes, soyons moins étourdis que le bouc et avant de descendre dans le puits, assurons-nous du moyen d'en sortir.

ÉCOLE PRIMAIRE COMPLÉMENTAIRE

DICTÉES DE REVUE

LE CANADA

Canada, petite colonie d'hier, nation d'aujourd'hui, empire de demain; Canada, séparé de la France, avant que la France se séparât de son passé et qui as gardé la plénitude de nos traditions anciennes; Canada, terre de fécondité, fertile en blé, fertile en hommes, fertile en avenir, qui multiplies par un travail solidaire les moissons dans tes plaines, et les enfants dans tes foyers, et qui, dans les solitudes immenses où se perdaient les premiers explorateurs, verras un jour ta race à l'étroit; Canada, terre de constance qui as affermi la sagesse de tes mœurs et de tes lois sur la foi et tiens pour ta plus précieuse liberté d'être soumis à un maître surhumain; Canada qui as trouvé dans la fidélité catholique une récompense et qui offres au monde le modèle d'une société où les vertus privées et les vertus publiques, rendent hommage à Dieu; Canada, la France t'aime, t'admire et te salue.

ÉTIENNE LAMY.

Péroraison d'un discours prononcé au Congrès de la Langue Française à Québec, juin 1912.

II

LANGUE ET LOYAUTÉ

Rappelons-nous l'année 1775. Ces Canadiens, qui ne parlaient que français, ont montré leur attachement à leur souverain de la manière la moins équivoque. Ils ont aidé à défendre cette province. Cette ville, ces murailles, cette Chambre même où j'ai l'honneur de faire entendre ma voix, ont été en partie sauvées par leur zèle et par leur courage. On les a vus se joindre aux fidèles sujets de Sa Majesté et repousser des attaques que des gens qui parlaient bien bon anglais faisaient sur cette ville. Ce n'est donc pas l'uniformité du langage qui rend les peuples plus fidèles ni plus unis entre eux..."

M. CHARTIER DE LOTBINIÈRE,

Au Parlement de Québec, en 1792.

III

LA PATRIE

La patrie! c'est-à-dire les premiers tressaillements d'un cœur de douze ans 1 sur une page d'histoire; les premiers serments du jeune homme à cet être mystérieux 2 qu'il jure d'aimer; l'orgueil 3 de le servir enfin, l'heure sonne; le repos du vieillard tranquille sur l'avenir de nos fils, la confiance que l'étranger ne dérangera pas sa tombe 4.

La patrie! c'est-à-dire l'église où vous avez reçu le baptême et dont le cimetière 5 garde les os de vos pères; la patrie! c'est-à-dire le drapeau national que, dans les dernières détresses des batailles, cent 6 mains défaillantes se transmettent à travers le feu et la mort 7; la patrie! c'est-à-dire tout un peuple faisant retentir d'un pas libre le sol libre 8 d'un grand pays; tout cela, et plus encore, est dans un seul mot magique 9, exprimant la réunion de tout ce que Dieu a mis de plus cher et de plus sacré au cœur des hommes.

L'abbé PERREYVE.

COMMENTAIRE

4. "Un cœur de douze ans": *synecdoque* figure qui consiste dans l'emploi de la partie pour le tout, le cœur désigne ici l'être entier, l'âme elle-même; le cœur est d'ailleurs, au point de vue matériel et physique même, le siège des émotions, l'écho des sentiments, il en subit tous les contre-coups.

2. La patrie n'est pas, en effet, un être réel, c'est la personnification de sentiments pleins d'une grandeur mystérieuse, qui s'adressent plutôt au cœur qu'à l'esprit.

3. Il s'agit ici du noble orgueil, de la fierté légitime que l'on éprouve à faire son devoir.

4. La terre sous laquelle il repose ne sera jamais envahie par l'étranger, ses fils sauront la défendre et faire respecter la tombe de leur père.

5. Le cimetière, dans la plupart des villages, entourait autrefois l'église: l'une rappelle donc l'entrée de l'homme dans la vie et l'autre la sortie.

6. *Synecdoque*: emploi d'un nombre déterminé pour un nombre indéterminé.

7. "Le feu et la mort", expression concise qui désigne l'ensemble des périls, des combats.

8. Par cette répétition de l'épithète "libre" appliquée au peuple lui-même et au sol qui le porte, l'auteur montre qu'un peuple qui aime vraiment sa patrie tient avant tout à sa liberté et à celle de cette patrie.

9. Ce mot est "magique" par l'effet qu'il produit sur les cœurs et sur les esprits, par le dévouement dont il remplit les âmes et par les sacrifices qu'il inspire.

RÉCITATION

LES PLAINES D'ABRAHAM

(13 septembre 1759)

Passant, dépose ici ta sandale, ô mon frère!
Ce sol est saint, silence! et que tes pas amis
Foulent avec respect le gazon funéraire
Qui recouvre les os des géants endormis.

Montcalm et Wolfe! ô noms sacrés de notre his-
toire!
Tous deux vous avez eu ce destin fortuné:
Que votre lutte épique et votre double gloire
Ont consacré l'essor d'un peuple nouveau né.

Régiment d'Anstruther, régiment de la Reine,
Rouges, Blancs, clans d'Écosse et gars de Plou-
gastel,
Tous ont mêlé leur sang sur la fameuse arène;
Et leur nom plane ici sur ce roc immortel.

De ces hauteurs, la voix de leurs ombres nous crie
De ne point violer leur éternel repos.
Ils sont morts pour leur roi, pour Dieu, pour leur
[patrie]
Allons-nous rester sourds à l'appel des héros!....

LOUIS FRÉCHETTE.

COMPOSITION

Souscrivez-vous complètement à cette pensée de
La Fontaine? "Ce qu'on donne aux méchants, tou-
jours on le regrette".

DÉVELOPPEMENT

La Fontaine a peu d'autorité comme mora-
liste. Dans ses fables, il se moque de l'im-
prudence, de la sottise, de l'orgueil, de la pré-
sompption, du pédantisme, de la vanité sous
toutes ses formes.

En faisant le procès aux vices, il enseigne
les qualités contraires, mais il ne s'élève pas
bien haut dans la région des vertus, et ne dé-
passe pas le niveau d'une sagesse vulgaire.

On l'appelle le *bon* La Fontaine, mais
connut-il la vraie charité? En tout cas, il ne
l'enseigne guère.

Sa Fourmi se montre cruelle envers la
Cigale, qui ne fut pas, cependant, méchante
personne: chanter n'est pas un crime.

Comme la Cigale, il chanta, lui aussi; il
chanta beaucoup et bien. Il se ruina à chan-

ter ou à s'amuser. Heureusement pour lui,
Mme de La Sablière et d'autres protecteurs
n'imitèrent pas, à son égard, la dureté de la
Fourmi.

"Ce qu'on donne aux méchants, dit-il,
toujours on le regrette." Les méchants ne
méritent guère les sympathies, mais ils sont
hommes et, à ce titre, ils ont droit à la pitié.

Ou la fraternité est un vain mot, ou elle
nous oblige de secourir nos frères malheu-
reux.

Entre deux hommes que le malheur afflige,
l'un méchant, l'autre vertueux, je ne délibé-
rerai pas longtemps. Ne pouvant les soulager
tous les deux, je secourrai celui que recom-
mande son honnêteté. La justice, il me sem-
ble, ordonne cette préférence; et elle protes-
terait si l'on mettait sur un pied d'égalité, le
vice et la vertu. La morale a ses préséances.

Toutefois, le méchant malheureux mérite
la compassion et l'assistance, puisqu'il est
homme et qu'il souffre.

A cause de sa double infortune, et maté-
rielle et morale, il est doublement à plaindre;
et peut-être, en soulageant sa pauvreté, le
réconciliera-t-on avec la vertu. La charité
opère souvent de ces prodiges.

Assurément, il faut de la discrétion dans
l'exercice de la bonté, afin de ne pas encou-
rager le vice: car il y a de faux pauvres, de
faux aveugles, de faux estropiés. Mais, pour
un faux indigent, combien gémissent sous le
poids d'une misère réelle?

On exagère parfois la discrétion, et l'on
tombe dans une dure insensibilité. Pour
éviter cet excès, persuadons-nous qu'il vaut
mieux se tromper en secourant un exploiteur
que de priver d'assistance un pauvre digne
d'intérêt.

L'erreur, dans ce cas, ne tire pas à grande
conséquence: un bienfait n'est jamais perdu
pour son auteur, car Dieu est juste, et il tient
pour fait à lui-même, le bien que nous faisons
en son nom aux hommes, nos frères, qu'ils
en soient dignes ou non; leur ingratitude ou
leur reconnaissance nous importe donc peu.
D'ailleurs, la vraie charité est désintéressée.

Pour conclure, à la pensée de La Fontaine,
je préfère celle-ci, de La Bruyère, beaucoup
plus humaine: "Il vaut mieux s'exposer à
l'ingratitude, que de manquer aux miséra-
bles."

SECTION MÉNAGÈRE

COMPOSITION

SUJET A TRAITER

L'épargne au ménage

Montrer que dans un ménage il faut tenir compte des recettes et des dépenses, qu'il faut proportionner les dépenses aux recettes, en ayant soin de laisser un surplus pour l'épargne.

SUJET TRAITÉ

La bonne ménagère tient un compte exact et minutieux des recettes et des dépenses du ménage. Elle doit, à la fin de chaque semaine, savoir au juste où elle en est de ses comptes. Il n'y a point, pour elle, de petite dépense et de petite recette. Elle note tout avec soin et constance. Dans la direction du ménage, elle ne néglige rien de ce dont elle peut retirer un profit, si petit soit-il.

Ses dépenses sont proportionnées aux ressources dont elle dispose; elle n'achète rien de ce qui n'est qu'agréable avant d'avoir pourvu à l'indispensable. A plus forte raison ne se permet-elle point d'acquisition superflue.

Agissant ainsi, elle pourra, chaque semaine, mettre quelque chose de côté. Vienne un accident ou une maladie, la mère de famille peut suffire à ce nouveau besoin.

Que de gens imprévoyants se sont vus obligés de faire des dettes dans ces moments difficiles qui arrivent pour tous! N'ayant rien épargné, ils se voient alors dans une situation pénible, heureux encore s'ils peuvent s'en tirer. Et même, dans ce cas, ils sont perpétuellement dans l'inquiétude et cherchent constamment le moyen de faire taire les créanciers.

Il n'en est point ainsi si la ménagère intelligente a su, comme on le dit vulgairement, se ménager une poire pour la soif, si, chaque semaine, elle a eu soin de verser quelque chose dans le coffret de l'épargne. En face d'un accident, de la maladie, d'une mauvaise récolte et même de la vieillesse, elle sera relativement tranquille et à l'abri du découragement.

SECTION AGRICOLE

DICTÉES

I

LA LOI DU TRAVAIL

Que tu fasses une chose ou une autre, que tu sois avocat, médecin, artiste, ingénieur, caissier, employé, cultivateur, ouvrier, le premier de tous tes devoirs envers ton pays, comme envers toi-même, c'est de travailler. Qu'on le fasse de ses mains ou de son cerveau, il faut que tout le monde travaille, et ceux qui travaillent de leurs mains ne sont pas toujours ceux qui besognent le plus rudement. Tous les travailleurs sont également honorables.

Sais-tu quel est l'homme méprisable? C'est celui qui ne fait rien; c'est l'oisif. Il se borne à profiter du travail des autres, sans en accomplir lui-même aucun. Dis-moi à quoi il ressemble mieux, sinon à la bête à l'engrais, à laquelle on apporte la mangeaille dans son auge et qui n'a rien fait pour la gagner.

Charles BIGOT.

II

LA GERBE DE BLÉ

Gerbe de blé, si tu pouvais parler! Si tu pouvais dire combien il a fallu de gouttes de sueur pour t'arroser, pour te lier, pour séparer ton grain de la paille avec le fléau, pour te préserver tout l'hiver, pour te remettre en terre au printemps, pour te recouvrir, te fumer, te herser, et enfin pour te moissonner encore! Gerbe de blé, tu fais blanchir et tomber les cheveux, tu courbes les reins, tu uses les genoux.

G. SAND.

ÉLOCUTION.—Qui est-ce qui travaille la terre et lui fait produire le blé?—Enumérez les principaux travaux occasionnés par une gerbe de blé.—Pourquoi dit-on que la gerbe de blé fait blanchir les cheveux, etc.?—Le travail de l'homme suffit-il pour faire produire à la terre la gerbe de blé? (Il faut aussi l'action de la Providence qui nous envoie le soleil et la pluie nécessaires à la vie des plantes).—Quel enseignement nous donne cette

gerbe de blé si péniblement acquise ? (La modération et l'économie dans l'usage du pain et des autres choses nécessaires à notre nourriture).

GRAMMAIRE.—Faire la liste des verbes qui sont à l'infinitif en les classant par groupes.—Relever le texte en le mettant au pluriel :

Gerbes de blé, si vous pouviez...

RÉCITATION

VOUS ÊTES LES HEUREUX...

Vos champs de blés mûris s'alignent, côte à côte,
Jusqu'au vallon lointain, qu'entame l'horizon,
Découpant le village et la colline haute,
Et les mirant tous deux dans l'or de leur toison.

Que ne puis-je, avec vous, vivre de ce lyrisme,
M'en éblouir les yeux, du seuil de vos hameaux,
Et gonfler, chaque jour, mes poumons d'héroïsme,
A partager vos cieus et vos rustres travaux...

Qu'ils sont heureux ceux-là que leur devoir te garde.
Terre, qui nous nourris qui nous donnes ta chair,
Qui nous tais ta douleur, quand l'acier te poignarde
Heureux, sont les poumons, que dilate ton air...

Ceux-là sans le souci des lendemains de doute,
Peuvent vivre leur vie et toute la remplir,
Puis laisser, après eux, à ceux qui vont leur route,
Plus qu'un fastueux nom, qu'un rien peut démolir.

A vous tous, mon hommage, obscurs héros des
[plaines,
Dont l'homme méconnaît l'intense dévouement,
Mais qu'il ne peut soumettre à ses leurrantes
chaînes;
Soyez bénis du Ciel pour votre attachement...

YVAN DE QUÉBEC

RÉDACTION

SUJET A TRAITER

Exercice d'invention

1. Indiquer quelques-unes des occupations d'un jardinier, d'un élève, d'un cultivateur.
2. Que faut-il pour être bon jardinier, bon élève et bon cultivateur ?
3. En quelles circonstances le jardinier, l'élève, le cultivateur ont-ils lieu d'être contents ?

SUJET TRAITÉ

1. Le jardinier arrose les plantes, taille les arbres, cultive les fleurs. L'élève étudie sa leçon, écrit sous la dictée, cherche un pro-

blème. Le cultivateur laboure le champ, cultive des céréales, rentre les foin.

2. Pour être bon jardinier, il faut faire produire le plus possible à son jardin; pour être bon élève, il faut toujours être appliqué en classe; pour être bon cultivateur, il faut savoir tout utiliser dans une ferme.

3. Le jardinier est content lorsque son jardin lui donne beaucoup de légumes, de fleurs et de fruits; l'élève est content lorsqu'il sait bien ses leçons et qu'il apporte beaucoup de récompenses à ses parents; le cultivateur est content lorsqu'il a de bonnes récoltes et vend bien les produits de sa ferme.

ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE

ANALYSE

L'eau-de-vie (ou alcool) est un poison.
L'eau-de-vie ôte la raison.
L'eau-de-vie rend le cœur méchant.
L'eau-de-vie abrège la vie.

DICTÉE

I

DE L'ALCOOL

Rappelez-vous que l'*alcool* est un poison, qui nécessairement reste poison et agit comme tel, alors même qu'on n'en prend qu'un verre. Je ne saurais mieux *comparer* ce poison qu'à du *vert de Paris*, largement étendu d'eau. Une gorgée de ce liquide ne vous *nuira* guère; de même un verre d'alcool. Mais que constamment vous buviez l'un ou l'autre de ces poisons, que sans relâche vous en imbibiez votre *organisme*, nécessairement votre santé en sera ruinée. Le poison est dans le *corps*, il faut qu'il agisse.

R. P. HUGOLIN, o.f.m.

EXERCICE.—Expliquer les mots de la dictée qui sont en *italiques*.

II

TRISTES SUITES DE L'INTEMPÉRANCE

Il y a une *habitude* malheureusement trop répandue chez les jeunes gens de ce pays; c'est celle de la fréquentation des buvettes. On s'en défie d'autant moins qu'elle a son origine dans une disposition louable en elle-même: la disposition à la politesse et à l'hospitalité.

J'ai connu un grand nombre de jeunes gens que la nature avait doués des plus beaux *talents*. Leurs *familles* s'étaient saignées à blanc pour leur faire donner une *éducation* soignée. Pendant quelques années, ils donnaient les plus belles espérances: on avait

hâte de les voir arriver à la maturité pour qu'ils fissent l'honneur de leur pays. Mais ils se sont mis à fréquenter les buvettes, ils se sont alcoolisés, ils ont perdu peu à peu le goût du *travail*, ils ont glissé sur la pente fatale, et au bout de quelques années, ces parents, dont ils avaient été l'orgueil, en étaient presque rendus à désirer de les voir descendre dans la tombe, de crainte d'être déshonorés.

Fuyez donc ces établissements comme vous fuiriez un endroit où régnerait la peste.

Juge F. LANGELIER.

EXERCICE.—1. Expliquer les mots de la dictée qui sont en *italiques*. 2. Analyse grammaticale et logique de la dernière phrase.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, ALGÈBRE ET MESURAGE

AVERTISSEMENT.—Afin de donner à cette partie de la revue un caractère vraiment pratique, nous avons cru devoir nous enfermer strictement, pour le choix des problèmes, dans le cadre tracé par la "Répartition mensuelle du programme" préparée par MM. Miller et Brionne et recommandée par le Surintendant de l'Instruction Publique pour toutes les écoles primaires de la province. Les exercices proposés dans chaque livraison ont un double but:

1. Fournir régulièrement aux instituteurs et aux institutrices, pour la récapitulation qu'ils ne doivent pas manquer de faire à la fin de chaque mois, quelques problèmes qui les aideront à s'assurer si leurs élèves progressent normalement;

2. Guider les aspirants et les aspirantes aux deux brevets du Bureau central en leur faisant étudier chaque mois, quelques-uns des problèmes les plus importants du programme de chacune des sections du cours complémentaire.

COURS INFÉRIEUR.

1ÈRE ANNÉE

1. Etude des nombres de 1 à 9.—Le maître pose oralement les questions suivantes et les élèves écrivent simplement la réponse:

a) Faites deux carrés et posez à côté le chiffre 2.

- b) Faites trois cercles et posez à côté le chiffre 3.
 c) Ecrivez cinq fois la lettre *i*.
 d) Henri avait six poires, mais il en a mangé une. Combien lui en reste-t-il ?
 e) Berthe a trouvé 4 œufs dans un nid et 5 dans un autre. Combien en a-t-elle trouvés en tout ?

2. Exercice écrit:

$6 + 1 = ?$

$4 + 2 = ?$

$8 - 4 = ?$

$5 + 2 = ?$

$3 + 3 = ?$

$5 + 3 = ?$

$7 - 1 = ?$

$6 - 3 = ?$

$5 - 3 = ?$

3. Dessinez neuf citrouilles en une rangée.

2ÈME ANNÉE

1. Ecrivez en chiffres de 100 à 120.
 2. Lisez les nombres suivants et écrivez séparément les centaines, les dizaines et les unités.

124, 132, 141, 119, 150.

3. Faites les additions suivantes:

19

27

121

71

108

68

15

18

19

27

42

90

9

20

5

4. Faites les soustractions ci-dessous:

128

145

147

140

$- 114$

$- 123$

$- 98$

$- 28$

5. Combien y a-t-il d'élèves dans une école dont les classes comptent 44 élèves, 59 élèves et 45 élèves ?

6. Un ouvrier a reçu \$20.; un autre en a reçu quatre de plus. Combien ont-ils reçu en tout ?

COURS MOYEN

3ÈME ANNÉE

1. Ecrivez en chiffres les nombres suivants: Huit mille trois cent douze—cinq mille cent quarante—trois mille neuf—cinq mille—neuf mille quatre-vingt-neuf.

2. Décomposez les nombres suivants en mille, centaines, dizaines et unités.

$1256,$

$4320,$

$6408,$

7027

9005

3. Effectuez les multiplications ci-après:

$446 \times 3,$

$527 \times 4,$

$829 \times 5,$

$195 \times 6.$

4. Effectuez les divisions ci-dessous :

$$4835 \div 5, \quad 8332 \div 4, \quad 9824 \div 6.$$

5. Si un arpent donne 134 bottes de foin, combien donneront 25 arpents ?

6. Si 6 arpents donnent 950 bottes de foin, combien donneront 14 arpents ?

4ÈME ANNÉE

1. Rendez les nombres suivants cent fois plus grands : 150, 258, 3898, 10502.

2. Rendez les nombres suivants 10 fois plus petits : 220, 5600, 42, 1548, 9845.

3. En un mois, un cultivateur a expédié à la ville voisine 245 bidons de lait contenant chacun 12 pintes. Quelle est la valeur de ce lait à raison de 14 sous la pinte ?

Solution : Les bidons contiennent $12 \times 245 = 2940$ pts.

$$\text{Valeur} = 2940 \times .14 = \$411.60$$

4. Le trésorier d'un syndicat agricole comprenant 28 membres a reçu \$124.90. Sachant que 6 membres ont payé chacun \$5.40 et que 8 membres ont payé chacun \$3.25, on demande ce que chacun des autres membres a payé.

Solution : $\$5.40 \times 6 = \$32.40.$

$$\$3.25 \times 8 = \$26.$$

$$\$32.40 + 26 = \$58.40.$$

$$\$124.90 - \$58.40 = \$66.50.$$

$$\$66.50 \div 14 = \$4.75. \quad \text{Rép.}$$

COURS SUPÉRIEUR

5ÈME ANNÉE

1. Un fermier a récolté $5\frac{3}{8}$ minots de pommes d'un arbre, $7\frac{1}{2}$ minots d'un autre, $6\frac{3}{10}$ minots d'un autre et $8\frac{5}{6}$ d'un autre. Combien de minots a-t-il récolté, en tout ?

Solution : $5 + 7 + 6 = 8 = 26$

$$\frac{3}{8} + \frac{1}{2} + \frac{3}{10} + \frac{5}{6} + \frac{45 + 110 + 36 + 100}{120} = \frac{291}{120} = 2\frac{51}{120} = 2\frac{17}{40}$$

$$26 + 2\frac{17}{40} = 28\frac{17}{40}.$$

2. Si $\frac{3}{4}$ d'un baril de farine coûtent \$4.20, combien coûteront $7\frac{5}{7}$?

Solution : $\frac{3}{4} = \$4.20$

$$\frac{1}{4} = \frac{4.20}{3}$$

$$\frac{4}{4} = \frac{4.20 \times 4}{3}$$

$$7\frac{5}{7} = \frac{4.20 \times 4 \times 54}{3 \times 7} = \$43.20. \text{—Rép.}$$

3. Un cultivateur a vendu, dans le cours d'une année, du bois de chauffage pour \$1489.50. Combien de cordes a-t-il vendues s'il a reçu en moyenne \$5.62½ la corde ?

Solution : \$1489.50 ÷ \$5.62½.

ou \$1489.500 ÷ \$5.625 = 264.8 cordes.—*Rép.*

6ÈME ANNÉE

1. SIMPLIFICATION DES EXPRESSIONS FRACTIONNAIRES.—Dans la simplification des expressions fractionnaires, on devra tenir compte des règles suivantes concernant la valeur ou la force des signes arithmétiques:—

a) On doit faire les opérations indiquées par “de”, $\times$ et $\div$ avant d'additionner ou de soustraire.

b) On doit faire les opérations indiquées par $\times$ et $\div$ suivant l'ordre dans lequel ils se présentent;

c) On doit faire l'opération indiquée par “de” avant celle qui est marquée par $\div$; c'est le seul cas où l'usage fait une distinction entre $\times$ et “de”.

$$\begin{aligned}\text{Exemple 1.} & \frac{3}{4} + \frac{2}{3} \text{ de } \frac{9}{11} - \frac{1}{4} \div \frac{1}{3} + \frac{2}{3} \times \frac{6}{11} \\ & = \frac{3}{4} + \left(\frac{2}{3} \text{ de } \frac{9}{11}\right) - \left(\frac{1}{4} \div \frac{1}{3}\right) + \left(\frac{2}{3} \times \frac{6}{11}\right) \\ & = \frac{3}{4} + \frac{6}{11} - \frac{3}{4} + \frac{4}{11} \\ & = \frac{10}{11}. \text{—Rép.}\end{aligned}$$

$$\begin{aligned}\text{Exemple 2.} & \frac{3}{4} \times \frac{5}{6} \div \frac{2}{3} \times \frac{1}{4} \\ & = \frac{3}{4} \times \frac{5}{6} \times \frac{3}{2} \times \frac{1}{4} \\ & = \frac{15}{64}. \text{—Rép.}\end{aligned}$$

$$\begin{aligned}\text{Exemple 3.} & \frac{3}{8} \text{ de } 2\frac{5}{7} \div 1\frac{6}{7} \text{ de } \frac{3}{4} \\ & = \left(\frac{3}{8} \times \frac{19}{7}\right) \div \left(\frac{13}{7} \times \frac{3}{4}\right) \\ & = \frac{57}{56} \times \frac{28}{39} \\ & = \frac{19}{26}. \text{—Rép.}\end{aligned}$$

2. Paul et Marie ont ensemble \$1.35, et la part de Marie égale les $\frac{4}{5}$ de celle de Paul. Quelle est la part de chacun ?

Solution : Soit $\frac{5}{5}$ la part de Paul

Alors $\frac{4}{5}$ la part de Marie

$$\frac{5}{5} + \frac{4}{5} = \frac{9}{5} = \$1.35$$

$$\frac{1}{5} = \frac{\$1.35}{9}$$

Paul possède $\frac{5}{5} = \frac{\$1.35 \times 5}{9} = \$0.75$.—*Rép.*

Marie possède $\frac{4}{5} = \frac{\$1.35 \times 4}{9} = \$0.60$.—*Rép.*

3. Georges et Gabriel ont cueilli ensemble 270 pommes. Les $\frac{3}{4}$ du nombre cueilli par Gabriel égalent les $\frac{9}{14}$ du nombre cueilli par Georges.

Solution : $\frac{3}{4}$ du nombre de Gabriel = $\frac{9}{14}$ du nombre de Georges
 $\frac{1}{4}$ " " " = $\frac{9}{14} \div 3 = \frac{3}{14}$ du nombre de Georges
 $\frac{4}{4}$ " " " = $\frac{3}{14} \times 4 = \frac{12}{14}$ ou $\frac{6}{7}$ du nombre de Geor.
 Soit $\frac{7}{7}$ la part de Georges.
 Alors $\frac{6}{7}$ de Georges, la part de Gabriel.
 $\frac{7}{7}$ de la part de Georges + $\frac{6}{7}$ de la part de Georges = $\frac{13}{7} = 260$
 $\frac{1}{7} = \frac{260}{13}$
 $\frac{7}{7} = \frac{260 \times 7}{13} = 140$ Georges
 $\frac{6}{7} = \frac{260 \times 6}{13} = 120$ Gabriel } *Rép.*

SECTIONS AGRICOLE, COMMERCIALE ET MÉNAGÈRE

7ÈME ANNÉE

Arithmétique

1.—Simplifiez $\frac{2\frac{1}{4} - \frac{2}{3} \text{ de } 1\frac{5}{6}}{\frac{1}{5} \text{ de } 3\frac{1}{3} + \frac{1}{3}\frac{3}{6}}$

Solution : $\frac{2\frac{1}{4} - \frac{2}{3} \text{ de } 1\frac{5}{6}}{\frac{1}{5} \text{ de } 3\frac{1}{3} + \frac{1}{3}\frac{3}{6}} = \frac{2\frac{1}{4} - \frac{2}{3} \text{ de } 1\frac{5}{6}}{\frac{1}{5} \text{ de } \frac{10}{3} + \frac{1}{3}\frac{3}{6}} = \frac{2\frac{1}{4} - \frac{11}{9}}{\frac{2}{3} + \frac{1}{3}\frac{3}{6}}$
 $= \frac{\frac{9}{4} - \frac{11}{9}}{\frac{2}{3} + \frac{1}{3}\frac{3}{6}} = \frac{\frac{81}{36} - \frac{44}{36}}{\frac{24}{36} + \frac{12}{36}} = \frac{37}{36} \div \frac{37}{36} = 1. \text{ Rép.}$

2. A peut faire les $\frac{2}{3}$ d'un ouvrage en 6 heures; B, les $\frac{3}{4}$ du reste en 2 heures, et C peut terminer cet ouvrage en 30 minutes. S'ils travaillent ensemble, en combien de temps feront-ils cet ouvrage?

Solution : A fait les $\frac{2}{3}$ en 6 hrs ou les $\frac{3}{3}$ en $\frac{6 \times 3}{2} = 9$ hrs.

B fait les $\frac{3}{4}$ de $\frac{1}{3}$ ou $\frac{1}{4}$ en 2 hrs ou $\frac{4}{4}$ en 8 hrs.

C fait le reste ou $\frac{1}{3} - \frac{1}{4}$ ou $\frac{1}{12}$ en $\frac{1}{2}$ hr; il ferait tout en 6 hrs.

En 1 hr A fait $\frac{1}{9}$

" " B " $\frac{1}{8}$

" " C " $\frac{1}{6}$

" " ils font ensemble $\frac{1}{9} + \frac{1}{8} + \frac{1}{6} = \frac{8+9+12}{72} = \frac{29}{72}$

Pour faire tout l'ouvrage, ils prendront autant d'heure que $\frac{29}{72}$ est contenu dans $\frac{72}{72}$ ou 29 dans 72.

$72 \div 29 = 2\frac{14}{29}$.—*Rép.*

3. Quel est le prix de .0625 de 112 lb. de sucre si 1 lb. coûte .0703125 de 16 chelins?

Solution : .0625 de 112 = 7 lb.

.0703125 $\times$ 16 = 1.125 ch.

1.125 $\times$ 7 = 8.875 ch. ou 8 ch. 10 $\frac{1}{2}$ deniers.—*Rép.*

MESURAGE (*Voir* SECTION INDUSTRIELLE)

8ÈME ANNÉE

Arithmétique

1. Réduisez 75.0125 quintaux en onces.

Solution : $75.0125 \times 100 = 7501.25$ lbs.

$7501.25 \times 16 = 120,020$ onces.—*Rép.*

2. Un vaisseau fait un mille marin (6072 pieds) en 3 minutes et 50 secondes. Quelle est sa vitesse par heure, en milles ordinaires ?

Solution : Distance en pieds parcourue en 1 m. = $\frac{6072}{3\frac{5}{6}}$
 “ “ “ “ 60 m. = $\frac{6072 \times 60}{3\frac{5}{6}}$

Milles parcourus en 60 m. = $\frac{6072 \times 60}{3\frac{5}{6} \times 5280} = 18$.—*Rép.*

3. Si un pharmacien achète 144 lb. avoir-du-poids d'une certaine marchandise et la revend au poids de troyes, combien de livres pourra-t-il revendre ?

Solution : 1 livre avoir-du-poids = 7000 grains

1 livre poids de Troyes = 5760 grains.

$\frac{144 \times 7000}{5760} = 175$ livres de Troyes.—*Rép.*

4. Si un fermier peut faucher 3 acres, 53 perches 10 verges $\frac{3}{4}$ pied en 2 jours de 10 heures combien fauchera-t-il en 5 heures et 24 minutes ?

Solution : Réduisons 53 per. 10 verg. $\frac{3}{4}$ pi. en fraction d'acre :

$53 \times 30\frac{1}{4} + 10 = 1613\frac{1}{4}$ verges car.

$1613\frac{1}{4} \times 9 + \frac{3}{4} = 14520$ pieds car.

1 acre = $160 \times 30\frac{1}{4} \times 9 = 43560$ pi. car.

14520 pi. car. = $\frac{14520}{43560}$ ou $\frac{1}{3}$ d'acre.

En 2 jours ou 20 heures, le fermier fauche $3\frac{1}{3}$ acres.

“ 1 heure, le fermier fauche $\frac{3\frac{1}{3}}{20}$

“ 5 h. 24 m. ou $5\frac{2}{5}$ hrs il fauche $\frac{3\frac{1}{3} \times 5\frac{2}{5}}{20}$
 $= \frac{10}{3} \times \frac{27}{5} \times \frac{1}{20} = \frac{9}{10}$ acre.—*Rép.*

MESURAGE.—*Voir* SECTION INDUSTRIELLE.

SECTION INDUSTRIELLE

Mesurage

7ÈME ANNÉE

1. Trouvez la longueur d'un rectangle dont la superficie égale 854 pieds 84 pouces carrés et la largeur 97 pieds 8 pouces.

Solution : $854 \times 144 + 84 = 123060$ po. car.

$$97 \times 12 + 8 = 1172 \quad \text{“ “}$$

$$123060 \div 1172 = 105 \text{ po. ou } 8 \text{ pi. } 9 \text{ po.} \text{---} \text{Rép.}$$

Autrement : $854 \text{ pi. } 84 \text{ po.} = 854 \frac{7}{12} \text{ pi. car.}$

$$97 \text{ pi. } 8 \text{ po.} = 97 \frac{2}{3} \text{ pi.}$$

$$854 \frac{7}{12} \div 97 \frac{2}{3} = \frac{10255}{12} \times \frac{3}{293} = 8 \frac{3}{4} \text{ pi.} \text{---} \text{Rép.}$$

2. Quel est le côté d'un carré dont la superficie égale 33 acres 4305 verges carrés ?

Solution : $33 \times (4 \times 40 \times 30 \frac{1}{4}) + 4305 = 164025$ verges carrés.

$$\sqrt{164025} = 405 \text{ verges.} \text{---} \text{Rép.}$$

3. La superficie d'un triangle est de 63 verges car. L'un des cotés est de 42 pieds. Trouvez la longueur de la perpendiculaire abaissée sur ce côté du sommet de l'angle opposé.

Solution : $42 \text{ pi.} = \frac{42}{3} \text{ verges ou } 14 \text{ verges.}$

$$\frac{63 \times 2}{14} = 9 \text{ verges.} \text{---} \text{Rép.}$$

ALGÈBRE

1. Louis et Charles ont cueilli ensemble 35 pommes et Louis en a cueilli 4 fois autant que Charles. Combien chacun en a-t-il cueillies ?

Solution : Représentons par p les pommes de Charles, alors nous mettrons $4p$ pour celles de Louis.

$$p + 4p = 35$$

$$5p = 35$$

$$p = \frac{35}{5} = 7 \text{ pour Gabriel.} \text{---} \text{Rép.}$$

$$4p = \frac{35 \times 4}{5} = 28 \text{ pour Louis.} \text{---} \text{Rép.}$$

2. La différence entre le nombre de poules de deux fermières est de 27 et la première en a 4 fois plus que l'autre. Combien en ont-elles chacune ?

Solution : Mettons x pour les poules de la 2e.

Alors $4x$ “ “ “ 1ère

$$4x - x = 27$$

$$3x = 27$$

$$x = \frac{27}{3} = 9 = 2e. \text{ Rép.}$$

$$4x = \frac{27 \times 4}{3} = 36. \text{ 1ère. Rép.}$$

3. Un cultivateur achète un cheval, une vache et un mouton pour \$360. La vache coûte 5 fois autant que le mouton, et le cheval 2 fois autant que la vache et le mouton ensemble. Quel est le prix de chaque animal ?

Solution : Soit x pour le prix du mouton.

Alors $5x$ “ “ de la vache.

et $12x$ “ “ du cheval.

$$x + 5x + 12x = 360$$

$$18x = 360$$

$$x = \frac{360}{18} = \$20 \text{ pour le mouton. — } \textit{Rép.}$$

$$5x = \frac{360 \times 5}{18} = \$100 \text{ pour la vache. — } \textit{Rép.}$$

$$12x = \frac{360 \times 12}{18} = \$240 \text{ pour le cheval. — } \textit{Rép.}$$

8ÈME ANNÉE

Mesurage.

1. Un carré et un rectangle ont chacun pour périmètre 160 pouces. Quelle est la différence entre leur superficie si les côtés du rectangle sont dans le rapport de 2 à 3 ?

Solution : Le côté du carré = $160 \div 4 = 40$.

Surface du carré = $40^2 = 1600$ po. car.

Le demi périmètre du rectangle = $\frac{160}{2} = 80$ po.

Longueur = $\frac{80 \times 3}{3+2} = 48$.

Largeur = $\frac{80 \times 2}{3+2} = 32$

Superficie = $48 \times 32 = 1536$ po. car.

Différence = $1600 - 1536 = 64$ po. car. — *Rép.*

La longueur d'un parallélogramme est de 88 pi. Si sa largeur est augmentée de 8 pi. sa superficie sera de 616 verges carrées. Trouvez sa largeur primitive.

Solution : $\frac{616 \times 9}{88} = 63$ pi. largeur augmenté de 8 pi.

$63 - 8 = 55$ po. — *Rép.*

2. A B D C est un quadrilatère dans lequel B C est parallèle à A D. Ce dernier côté égale 733 pieds. On trouve de plus que A B, B C et C D mesurent chacun 325 pieds. Trouvez la superficie.

Solution : En traçant la figure suivant la description donnée, on se trouve en face d'un trapèze isocèle dont la grande base est 733 pi.

$\frac{733 - 325}{2} = 204$ Excédent de la grande base à chaque extrémité.

$\sqrt{325^2 - 204^2} = 253$. Hauteur du trapèze.

$\frac{733 + 325}{2} = 529$. Base moyenne.

$529 \times 253 = 133837$. *Rép.*

Algèbre.

1. Dans un verger, la moitié des arbres sont des pommiers, un tiers sont des pêchers et le reste, des pruniers. Quel est le nombre de chaque espèce, s'il y a 24 pruniers ?

Soit x le nombre total.

Alors on a $\frac{x}{2}$ pour les pommiers.

et $\frac{x}{3}$ pour les pêcheurs.

$$\frac{x}{2} + \frac{x}{3} + 24 = x$$

$$3x + 2x + 144 = 6x$$

$$144 = 6x - 3x - 2x = x$$

$$\frac{x}{2} = \frac{144}{2} = 72 \text{ Pommiers. — Rép.}$$

$$\frac{x}{3} = \frac{144}{3} = 48 \text{ Pêcheurs. — Rép.}$$

2. Combien de vaches un commerçant doit-il acheter à \$24 chacune pour qu'en les revendant \$30 chacune, il puisse gagner \$142. après avoir déduit $\frac{1}{12}$ de piastre par animal pour l'entretien.

Solution : Soit x le nombre demandé.

Alors $24x$ le prix d'achat.

et $30x$ le prix de vente.

$$30x - \frac{x}{12} - 142 = 24x$$

$$360x - x - 1704 = 288x$$

$$360x - x - 288x = 1704$$

$$71x = 1704$$

$$x = \frac{1704}{71} = 24. \text{ — Rép.}$$

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

UN GROUPE D'INSTITUTEURS ONTARIENS À QUÉBEC

En juillet et août dernier, comme en 1927, plusieurs institutrices et instituteurs de l'Ontario, sont venus étudier le français à Québec. Hôtes du magnifique couvent des Sœurs de Jésus-Marie, Sillery, ces éducateurs se sont montrés enchantés de leur séjour dans la vieille capitale. Ces cours de français comprenaient des leçons quotidiennes (ou cours) de grammaire et de littérature et des conférences sur l'organisation scolaire de la Province de Québec, la diction française et la littérature canadienne.

Les conférenciers étaient: l'honorable juge Adjutor Rivard, M. C.-J. Magnan, inspecteur général et M. l'abbé Maurice Laliberté, professeur à l'Université Laval.

Parmi les professeurs, mentionnons, M. Paul Fontaine, avocat et Mlles Laberge, Macdonald et Parrot.

L'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant, fit une visite à Sillery pendant les cours. A cette occasion, il accorda deux médailles pour récompenser le succès dans l'étude de la langue française.

Comme l'année dernière, les cours étaient sous la direction de M. Jeanneret, de Toronto.

LE NOUVEL ÉVÊQUE DE JOLIETTE

M. le chanoine Joseph-Ovila Papineau, Supérieur du collège de Saint-Jean, a été nommé évêque de Joliette au commencement de juillet dernier. Le sacre de Mgr Papineau a eu lieu le 24 août, dans la cathédrale de Joliette. L'évêque consécrateur fut S. G. Mgr Gauthier, archevêque administrateur de Montréal.

Nos hommages respectueux au nouvel évêque de Joliette.

UNE COMMISSION SCOLAIRE AUX TROIS-RIVIÈRES

Depuis de nombreuses années le conseil de Ville des Trois-Rivières était en même temps la commission scolaire de cette ville. Depuis juillet dernier, la séparation de la commission scolaire du conseil s'est faite par une élection de cinq commissaires d'écoles, qui formeront désormais une corporation distincte de celle de la ville. C'est un progrès qui servira la cause de l'éducation.

“COURS DE COUPE PRATIQUE”

Nous accusons réception d'un "Cours de Coupe Pratique" illustré à l'usage des élèves, qui vient d'être publié au Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, 3587, rue Notre-Dame, Est, où l'on voudra bien s'adresser.

SOYONS CONTENTS DE NOTRE SORT

Je rencontrai l'autre jour une bonne fée qui courait comme une folle, malgré son âge. "Etes-vous donc si pressée de nous quitter, Madame la fée? Ne m'en parlez pas, répondit-elle: il y a longtemps que je n'avais vu votre petit monde, et je n'y comprends plus rien. J'offre la beauté aux jeunes filles, le courage aux jeunes gens, la sagesse aux vieux, la santé aux malades, et tous me refusent. "Avez-vous de l'or et de l'argent?" me disent-ils. Or, je me sauve, car j'ai peur que les roses des buissons ne me demandent des parures de diamants et que les papillons n'aient la prétention de rouler carrosse dans la prairie. Non, ma bonne dame, dirent en riant les petites roses qui avaient entendu grogner la fée; nous avons des gouttes de rosée sur les feuilles.—Et nous, dirent en folâtrant les papillons, nous avons de l'or et de l'argent sur nos ailes—Voilà, dit la fée en s'en allant, les seuls gens raisonnables que je laisse sur la terre".

G. S.

“UN SITE ENCHANTEUR”

Sous le titre *Un site enchanteur de la Vallée de la Matapédia: Causapcal*, vient de paraître un joli petit volume, dont l'auteur, un prêtre distingué, cache modestement son nom sous le pseudonyme Lambert Closse. M. le notaire Philippe Cossette a écrit le préface de ce volume, écrit dans le but de faire aimer la terre natale, la terre de la province de Québec, à la jeunesse du pays. Nous citons M. Cossette:

“Loin d'être une compilation de documents, cette monographie a son mérite personnel et sa valeur historique, et l'auteur en la livrant à la publicité, a rendu service aux siens et à ceux de son époque.

Il est vrai que ce volume ne s'adresse aujourd'hui qu'à un petit nombre, cependant, il acquerra avec le temps la valeur d'un document et deviendra une contribution à l'œuvre beaucoup plus grande qu'est l'histoire de la race canadienne-française sur la terre d'Amérique.

“Ces pages destinées à un seul coin de la vaste région matapédienne, diront au reste de la province, les progrès qui s'y sont accomplis depuis son ouverture à la colonisation; elles apprendront aux vieilles paroisses-mères l'œuvre que leurs fils y ont accomplie, les droits de citoyenneté qu'ils s'y sont acquis par l'esprit de civisme qu'ils ont mis au développement de leur patrie d'adoption, sans tenir compte du temps plus ou moins long qu'ils l'ont habitée et les inviteront à y déverser encore le trop-plein de leur population.”

M. le notaire Cossette termine par cette belle pensée:

Celui qui fait aimer les champs fait aimer la vertu, a dit le poète: voilà l'utilité de l'œuvre de notre Lambert Closse.

RESTONS CHEZ NOUS

La place n'est pas toute prise dans la province de Québec. Le Témiscamingue, par exemple, reste encore une de nos régions les plus enviables et des plus propices à la colonisation. Des centaines et des centaines de colons peuvent y trouver place et y fonder des foyers nouveaux.

Il y a encore la vaste et belle région de l'Abitibi, comprenant des millions d'acres de terre propre à la culture et mise à la disposition des colons par le Ministère de la Colonisation. De fait, l'Abitibi est une de nos meilleures régions de colonisation; le sol y est très fertile et le climat est salubre. On y arrive facilement par le chemin de fer Canadien National.

Que nos compatriotes entendent donc la parole de nos pasteurs et celle de nos gouvernants et ne désertent pas le sol natal, s'ils veulent éviter d'amers regrets et de douloureux remords.

Restez, disent-ils, attachés à la terre qui a fait jusqu'ici notre force et qui demeure notre grand espoir. C'est par elle que le peuple canadien assurera son avenir.

ALPH. GAGNON.

"BON LANGAGE"

PAR

l'abbé ÉTIENNE BLANCHARD

A une quatrième édition, épuisée rapidement, succède une cinquième, considérablement augmentée et améliorée. Une nouvelle disposition typographique et le numérotage des exemples en rendent l'usage facile et pratique. L'appendice comprend plusieurs pages d'exercices, des règles dactylographiques, des termes publicitaires, nombre de suggestions touchant le choix de marques de fabrique bien françaises; puis les termes de l'automobile, du radio, du tennis, du gouret et de la balle au camp. Prix: \$0.60, relié; franco, 65 sous. Timbres acceptés.

S'adresser aux libraires, ou écrire directement à l'auteur, à l'adresse suivante: L'abbé Étienne Blanchard, Église Saint-Jacques, Montréal.

**RECUEIL de CANTIQUES et de MOTETS (nouvelle édition),
par les Frères de l'Instruction Chrétienne.**

Cette nouvelle édition contient:

- 1° Environ cent quatre-vingts cantiques;
- 2° Huit Saluts grégoriens;
- 3° Cinquante Motets faciles, en chant grégorien ou en musique moderne, à une ou à deux voix;
- 4° Les chants ordinaires de la messe pour les dimanches de l'année, les fêtes doubles (De Angelis), l'Avent et le carême, ainsi que les Credo I et III, d'après l'édition vaticane;
- 5° Les vêpres du dimanche et les principales hymnes de l'année;
- 6° Diverses prières pour la messe, la communion, le chemin de la croix.

On y trouvera des cantiques et des motets pour toutes les grandes dévotions et les principales périodes de l'année liturgique.

Le recueil, paroles et musique, relié toile noire, \$0.50 l'exemplaire.

Le livre d'accompagnement (conforme à la nouvelle édition), relié toile noire, carton souple, \$3.00.

En vente à la Procure des Frères de l'Instruction chrétienne, Laprairie, P. Q.

VIENT DE PARAÎTRE

Précis de philosophie par un professeur, préparant aux examens de capacité. Cet ouvrage composé par un maître en la matière, est clair et méthodique. La toilette typographique de ce petit manuel de 200 pages en facilitera beaucoup l'étude, et enlèvera une grande partie de l'aridité que cette science offre aux commençants. L'auteur s'est proposé de faciliter plus tard aux étudiants, l'étude du traité de philosophie de Farge et Borbedette.

Prix d'un volume: \$0.50 franco.

S'adresser à: Procure des Frères de l'Instruction Chrétienne, Laprairie, P. Q.

“MANUEL DE LA PAROLE”

Par Adjutor Rivard, professeur à l'Université Laval

Cette deuxième édition du Manuel de la Parole, qui paraîtra prochainement, est plus qu'une édition *revue et augmentée*; c'est, en réalité, un ouvrage nouveau.

Deux livres du même auteur, *L'art de dire*, paru en 1898 et maintenant épuisé, et le *Manuel*, publié en 1901, ont été réunis, fondus ensemble, et forment un traité complet spécialement adapté à l'enseignement. Le *Manuel de la Parole* était un traité de diction correcte; *L'Art de dire* une étude de diction expressive. On retrouvera dans cette nouvelle édition tout ce qui a fait le succès de l'un et de l'autre ouvrage, en particulier, les indications utiles pour la correction du langage chez les Canadiens français, des exercices d'articulation, etc.; et les chapitres tirés de *L'Art de dire*, ajoutent au *Manuel* les règles essentielles de la lecture expressive et de la mimique oratoire.

Un fort volume in-12, relié toile: \$1.25; franco: \$1.35. En vente à la Librairie Garneau, limitée, 47, rue Buade, Québec.

LA FORTUNE PUBLIQUE AU CANADA

L'Office fédéral de la statistique a fait l'inventaire de la fortune publique du Canada. Les données qu'il vient de publier, tout approximatives qu'elles sont nécessairement, n'en offrent pas moins un grand intérêt. D'après les évaluations officielles, la fortune publique du pays aurait passé, de 22 milliards de piastres en 1921, à 25 milliards $\frac{1}{2}$ en 1925; elle aurait donc augmenté d'environ 3 milliards et demi en quatre ans. Elle se répartit à \$2,770 par habitant.

La province la plus riche serait l'Ontario, dont la fortune excéderait 9 milliards; viennent ensuite: la Province de Québec, 6 milliards; la Saskatchewan, 2,870 millions; l'Alberta, 2,086 millions; la Colombie britannique, 1,983 millions; le Manitoba, 1,839 millions; la Nouvelle-Écosse, 789 millions; le Nouveau-Brunswick, 643 millions; l'Île du Prince-Édouard, 139 millions. La population étant moins dense dans l'Ouest, les provinces canadiennes s'alignent dans l'ordre suivant, si l'on considère le chiffre de la fortune publique par rapport au nombre des habitants: Saskatchewan, Colombie britannique, Alberta, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Île du Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse.

Les trois éléments principaux de la fortune publique, dont l'évaluation exclut les richesses naturelles non développées, sont les suivants: les exploitations agricoles, y compris le rendement de l'année 1925, qui représentent 30.51 pour cent de la fortune publique totale; les propriétés immobilières urbaines, dont la part est de 26.99 pour cent; les sommes engagées dans les chemins de fer du pays, qui sont l'équivalent de 11.22 pour cent.

LOCUTIONS VICIEUSES

NE DITES PAS :

C'est une *bad luck*.
Badrez-moi pas.
 Je suis *badré* par cette affaire-là.
Bailler aux corneilles.
 Un *baise-la-piastre*.
 Une *balancine*.
Balanciner.
Balier.
Baliures.
Faire un barbot.
 C'est un vrai *bargain*.
 Soupe au *barley*.
Baronette.
Barre à tonnerre.
Barrer une porte (à clé).
 Un batte-feu.
Batterie (de grange).
 Un *battois*.
 Il est *battu* du mal de tête.
 Il va tout *bavasser* au maître.

DITES :

C'est une malchance.
 Ne m'inportunez point, ne m'ennuyer point.
 Cette affaire-là me tracasse, m'inquiète.
 Bayer aux corneilles.
 Un avare, un individu mesquin.
 Une balançoire.
 Se balancer.
 Balayer.
 Balayures.
 Faire une tache d'encre, un pâté.
 C'est une affaire, une transaction avantageuse.
 Soupe à l'orge.
 Bronette.
 Paratonnerre.
 Fermer une porte à clé.
 Un briquet.
 Aire (de grange).
 Un battoir.
 Il est sujet au mal de tête.
 Il va tout rapporter au maître.

UN BON ENFANT

UN BON ENFANT.— Un des grands ministres de la France, Turgot, étant en pension, dans son enfance, recevait de sa famille un peu d'argent pour ses menus plaisirs. On s'aperçut que cet argent était tout de suite dépensé, mais on ne savait pas ce qu'il en faisait. On le surveilla et on finit par découvrir qu'il l'employait à acheter des livres pour des camarades pauvres.

A. MÉZIÈRES.

LES SOUVERAINS OU CHEFS D'ÉTAT AU VATICAN

Les journaux italiens ont accordé une vive attention à la réception du roi de l'Afghanistan par le Pape.

Depuis six ans qu'il a été élevé au trône pontificale, Pie XI a reçu de nombreux souverains et chefs d'État, catholiques, non catholiques, et même non chrétiens. On se souvient que Benoît XV, dans une pensée charitable, avait adouci les rigueurs du protocole pour les souverains catholiques, voulant par là leur permettre de se rendre à Rome et d'y rencontrer les souverains d'Italie. Deux mois après son avènement, Pie XI recevait déjà le roi des Belges, accompagné de la reine Élisabeth et du prince héritier Léopold. Ce fut ensuite, en cette même année 1922, la réception du président de la République du Brésil. L'année suivante, ce fut le tour du roi et de la reine d'Angleterre, du roi et de la reine d'Espagne. En 1924, le Pape reçut le ras Tāfari, régent d'Éthiopie; en 1925, M. Cosgrave, président de l'État libre d'Irlande; en 1927, le roi de Suède, le roi Fouad, d'Égypte et le président de la République de Libéria.

C'est un honneur, si grand soit-il, d'être reçu par le Vicaire de Notre-Seigneur.

(LE MESSENGER, *Sherbrooke*.)

LA COLONISATION ENSEIGNÉE A L'ÉCOLE

(3^e leçon)

L'Abitibi

Qui ne connaît pas déjà le nom de cette région? Traversée dans toute sa largeur par le chemin de fer Canadien National, l'Abitibi s'étend entre la rivière Bell et la Province d'Ontario, sur une longueur de 112 milles, sur le parcours du chemin de fer Canadien National. Ce vaste territoire renferme environ 3,000,000 d'acres de bonne terre, actuellement à la disposition des colons.

Ouvert à la colonisation il y a quinze ans à peine, l'Abitibi compte aujourd'hui une vingtaine de paroisses avec une population de près de 20,000 âmes et il y a encore de la place pour un grand nombre d'autres paroisses.

Toute cette région est couverte de bois de pulpe. Le colon peut vendre à son profit le bois qu'il lui est permis de couper. Les défrichements sont très faciles parce que les racines ne pénètrent pas dans la glaise qui se trouve sous la couche d'humus. Quand le feu a passé, les racines se trouvent à la surface et s'arrachent très souvent à la main.

Le chemin de fer qui traverse tout ce pays offre de grands avantages. Des chemins de terre sillonnent aussi toute la région; l'automobile y roule presque partout.

En voilà assez pour aujourd'hui. Dans une autre leçon, je vous ferai connaître les autres régions de colonisation. Je vous parlerai de cette œuvre vraiment nationale qu'est la colonisation de nos terres neuves.

HORMISDAS MAGNAN.

LECTURE HISTORIQUE

Emile Keller (1)

Un grand patriote et un grand catholique de France.

Au début du second Empire, alors que dans la renaissance des études historiques qui marquait le mouvement littéraire, la mode allait à Henri Martin et à Michelet, à Edgard Quinet et à Louis Blanc, et où Lamartine lui-même égarait sa plume à faire l'éloge de la Révolution, Émile Keller entreprit en 1857 d'écrire une *Histoire de France*. Il travailla à la mettre au courant du dernier état des connaissances historiques à cette époque, et sans doute de ce point de vue quelques pages en ont vieilli. Mais sur la base solide des faits de l'histoire qu'il possédait à merveille dans leurs grandes lignes, Émile Keller a composé, pour reprendre les paroles du Cardinal de Cabrières, non seulement une œuvre de foi, de patriotisme et d'amour, mais encore dans le sens le plus élevé du mot, une œuvre d'art; et ce livre, dans lequel on voit que nos plus lointains désastres nationaux l'atteignirent au point de lui arracher des larmes, explique et résume à lui seul toute la vie de son auteur".

L'âme d'Émile Keller était toute pleine de son amour de Dieu, de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de l'Église. Il avait suivi à travers les siècles l'enchaînement de l'histoire de France, et il avait vu que succès et revers y avaient accompagné notre fidélité aux grandes traditions, nées du baptême de Clovis qui avait fait de notre Patrie la fille aînée de l'Église. Toute sa conduite soit au Corps législatif du second Empire lorsqu'il défendait Pie IX et le Pouvoir temporel; soit à la Chambre de la IIIe République, dans la discussion des lois scolaires ou des lois contre les Congrégations; soit hors du Parlement dans ses campagnes destinées à émouvoir le pays, à unir et organiser les catholiques, n'eut qu'un objet: celui d'empêcher que la tradition chrétienne de la France ne fût interrompue, que les générations nouvelles n'en fussent éloignées, que la famille, base nécessaire de la société chrétienne, ne fût atteinte; enfin, quand les chocs qu'il n'avait pu réussir à éviter à cause de la faiblesse ou de l'indifférence de ceux qui auraient dû l'aider, eurent ébranlé la société jusque dans ses fondements, ramener la France à Dieu, et aux institutions de l'ordre social chrétien. Sa politique ne fut jamais que celle de saint Louis et de Jeanne d'Arc: Dieu premier servi.

ANTOINE LESTRA,

(*La Correspondance Hebdomadaire, Paris*)

(1) Note de *L'Enseignement Primaire*.—M. Émile Keller fut député d'Alsace sous le second Empire et au début de la troisième république. Pendant plusieurs années, il présida la Société générale d'Éducation et d'Enseignement, que dirige aujourd'hui son fils, l'éminent colonel Keller. M. Émile Keller fut non seulement un grand patriote aux jours sombres de 1870, mais il fut avant tout un grand catholique. C.-J. M.

UN ROMANCIER SACRILÈGE

La "Vie de Jésus" de Renan

Ce livre et son auteur ont été dignement appréciés par M. de Montalembert dans son discours au Congrès de Malines.

"Soyez sûrs qu'il ne se passera pas un si long temps avant que le même arrêt soit porté sur ce romancier sacrilège... qui vient de récrire l'Evangile à la façon de son érudition frelatée, qui nous a tous personnellement outragés en outrageant la personne divine de notre Jésus; qui le transforme en *charmant imposteur*, en *jeune démocrate*, en communiste délicat; qui a trouvé ainsi moyen de faire de l'éloge la forme la plus répugnante du blasphème; qui plaide les circonstances atténuantes pour Judas, et qui trouve qu'il y a *pour la sincérité plusieurs mesures*, ce qui donne la mesure de la sienne. Soyez sûrs que ce nouveau docteur qui essaie, en portant la main sur la divinité de Jésus crucifié, de tarir la source unique du dévouement, de l'enseignement, de la charité, de la piété et de la vertu chrétienne; soyez sûrs qu'il ne gardera pas même sa notoriété actuelle, et qu'il ira s'enfoncer, comme tous les autres ennemis de Jésus-Christ, dans le néant qu'il nous prêche."

Son livre sur *Les Apôtres*, œuvre de la même érudition et de la même vaniteuse impiété, méritera le même arrêt. Je le dis avec tristesse, ces productions sont d'un esprit que j'ai connu, et dont la faiblesse est incurable.

MONTALEMBERT.

LA BANQUE SCOLAIRE

Fable pour les enfants de tout âge.

Que fais-tu de tes sous? dit Maurice à son frère.
—Ce que j'en fais? dit Paul. Quand j'en ai, je m'en sers.
—Eh bien! moi je les porte à la banque scolaire;
J'épargne ainsi les miens; mais les tiens tu les perds.
J'ai déjà trois dollars et vingt sous à la banque.
—Prête-les-moi, dit Paul ces vingt sous qu'avec soin
Je te rembourserai.—Je crains que tu y manques:
Qui ne sait épargner peut-il rendre au besoin?

Je vous dis sans cérémonie:
N'agissez plus chers enfants, comme fous:
Économisez vos gros sous.
Fortune naît d'économie;
Épargne engendre crédit;
Mettez-vous ça bien avant dans l'esprit.

CASIMIR HEBERT.

LE VIEIL INSTITUTEUR

Il y pendant trente ans éduqué la jeunesse,
Dans un humble village, avec la même ardeur;
De son travail ingrat, comprenant la grandeur,
Il a donné son cœur, en toute sa richesse!

Ils ont passé nombreux aux bancs de sa sagesse,
Et quelques uns, depuis, ont connu la splendeur,
Mais oublié sans doute un maître un peu grondeur,
Qui reste encor le même en sa verte vieillesse.

Maintenant retiré dans le bourg solitaire,
Ayant pignon sur rue et petit coin de terre,
Dans un cadre bien strict, il met sa vanité.

Il veut ignorer tout: monde, amis, blâme, éloge;
Il enferme sa vie au cycle de l'horloge:
C'est un sage qui vit dans la sérénité!

ANDRÉ BÉNÉDIC.

DEUX AMOURS

Un jour, je pénétrai dans une humble chapelle.
La nef était déserte, une lampe y brûlait;
Emblème d'un amour dont la flamme immortelle
Sous mes regards brillait.

A travers une grille, au fond du sanctuaire,
Austère, agenouillée au pied d'un crucifix,
Une femme portant l'habit du monastère,
Priaient les yeux ravis.

Dans ses traits se peignait l'extase de son âme,
A l'époux répondant et parlant tour à tour;
Et dans son œil brillait une céleste flamme
De bonheur et d'amour...

Le lendemain, à l'heure où le soleil s'incline,
Je passais en rêvant près d'un jardin en fleurs;
Et le long d'un sentier tout bordé d'aubépine,
Je vis deux promeneurs.

Ils échangeaient souvent des regards pleins de charmes,
Et la main dans la main, ils marchaient en causant;
Ils semblaient partager un bonheur sans alarmes,
Mais serait-il constant?...

Bien des fois, jeune fille, à cet âge où l'on aime,
Vous avez pu passer en rêve ces tableaux;
Il vous reste à choisir; l'embarras est extrême,
Tous semblent si beaux.

A.-B. ROUTHIER.

LITTÉRATURE CANADIENNE

Philippe-Aubert de Gaspé

Déjà quelque vingt-cinq ans s'étaient écoulés depuis la conquête de notre Canada. Nos pères s'étaient souvent tournés du côté de Carillon et de Sainte-Foy pour chercher dans ce passé glorieux quelque espoir de délivrance! Mais "l'aujourd'hui" des vaincus d'hier devait être éternel... Alors dans un élan sublime de foi et de patriotisme, ces vaillants concentrèrent toutes leurs énergies sur la Croix, la famille et la terre du "pays".

C'est dans un de ces foyers canadiens, tout plein de traditions nationales et de religieuses croyances, dans la ville de Québec même, que naquit notre illustre canadien, Philippe-Aubert de Gaspé.

Après avoir passé quelque trois mois à pleurer jour et nuit dans les bras d'une bonne grand'mère, comme devait l'être la sœur du brave Jumonville, le petit de Gaspé fut amené à Saint-Jean-Port-Joli, dans le manoir de famille, modeste maison construite sur les ruines du somptueux manoir d'Haberville, incendiée par les Anglais en 1759.

Le manoir des de Gaspé s'élevait à quelques arpents du grand fleuve, en face d'un petit cap ombragé de sapins et de bouleaux. L'avenue qui y conduisait était bordée de fleurs que Philippe cultivera plus tard avec amour. La belle nature qui l'entourait parla de bonne heure à son cœur sensible et son enfance s'écoula paisible et heureuse. Vers l'âge de neuf ans, on le plaça à Québec, dans une pension tenue par deux vieilles filles, ignorant probablement l'art de la pédagogie! Gâté par elles, l'espiègle savoura les délices de la liberté et étudia beaucoup plus les tours des gamins que les règles de la grammaire! Il termina ses études classiques au Séminaire de Québec, non sans avoir répété maintes scènes comiques dignes de "l'âge d'or de la gaminerie".

Tour à tour, avocat, puis shérif de la ville de Québec, il se vit entouré d'amis qui le recherchaient pour sa fortune autant que pour ses agréables qualités de gentilhomme. Ruiné pour obliger ses amis, il sut quitter la ville et se retirer dans la solitude de son manoir de Saint-Jean-Port-Joli. Ce fut le début de la période la plus heureuse et la plus féconde de sa vie. Educateur de ses enfants, il leur enseigna les grands devoirs de la vie, leur faisant part des fruits d'une expérience chèrement acquise. Les petits aimaient bien leur papa et jouissaient beaucoup des belles promenades faites avec lui vers la mer, au coucher du soleil; pendus à sa main, ils l'écoutaient avec admiration leur parler de la magnifique nature qui les entourait, et de son Auteur Tout-Puissant.

De retour au foyer, ils s'asseyaient tout près de lui et le bon papa fredonnait à ses petits Canadiens les chansons du pays, il leur racontait les gloires et les luttes des anciens et quelquefois faisait appeler le vieux meunier et "ses conte"... et les enfants battaient des mains! Pendant le reste de la veillée, Monsieur de Gaspé lisait ses auteurs préférés: Racine, Molière, Shakespeare qu'il traduisait pour ses enfants: les dames tricotaient pour les pauvres.

Lisant un jour cette pensée d'un des collaborateurs des "Soirées canadiennes": "Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées", et sen-

tant sa mémoire pleine de souvenirs, Monsieur de Gaspé prit la plume et nous donna les "Anciens Canadiens", fleurs printanières épanouies sous la neige des hivers (il avait alors 75 ans). L'épisode rapporté là remonte à la guerre de Sept-ans; l'incendie de la côte sud du fleuve par les Anglais. Qui ne connaît les héros de ce roman? Jules d'Haberville et Archibald Locheill, ce jeune orphelin écossais protégé par les d'Haberville et passé au service de l'Angleterre, que Blanche, sœur de Jules, refuse d'épouser parce qu'il est l'incendiaire de sa maison. Et le père José type parfait du vieux serviteur!

Sur ce fond historique M. de Gaspé a fixé quelques-unes des particularités les plus intéressantes de notre vie canadienne: scène de la plantation du mai, les contes de José évoquant les sorciers de l'Ile d'Orléans et les promenades nocturnes de la Corriveau, la description du costume de "l'habitant", les conversations pleines de l'esprit canadien et du vocabulaire du peuple.

M. de Gaspé avait une âme plus grande que tous ses malheurs et les accents religieux et patriotiques en débordent sans efforts. Son style est d'une fraîcheur, d'une vivacité, d'un entrain qu'on est parfois étonné de trouver chez un septuagénaire.

M. Nazaire Petit appréciait ainsi les "Anciens Canadiens": "Nous défions aucun Canadien, disait-il, pourvu qu'il soit ami de son pays, de lire par étapes cette œuvre de M. de Gaspé; on la lit d'un trait et la fin arrive alors qu'on croit ne faire que commencer".

Cinq ans seulement avant sa mort, M. de Gaspé publia les "Mémoires" qui achevait de peindre cette société que les "Anciens Canadiens nous avait fait connaître.

Philippe-Aubert de Gaspé se faisait vieux, il avait atteint sa quatre-vingt-cinquième année, lorsqu'en 1871, il mourut, laissant cent quinze enfants et petits enfants. Le moment suprême du bon vieillard fut une scène vraiment biblique. Après avoir dicté ses dernières volontés, distribué ses derniers conseils, il joignit les mains et levant les yeux au ciel, dit: Mes enfants, je meurs dans la foi en laquelle j'ai été élevé, la foi de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. J'ai été absous par le ministre de Dieu et j'espère que le Seigneur aura pitié de mon âme; mon seul regret est de n'avoir pas mieux vécu". et il bénit ses enfants. M. de Gaspé mourut comme devait mourir un petit-fils des héros de Carillon et de Sainte-Foy.

Son nom était aussi connu sur les bords du Saint-Laurent que celui du vieil Ossian dans les montagnes d'Ecosse, et sa mort fut pleurée par ses compatriotes comme celle du barde écossais, par les fils de Fingal.

Honneur à lui! Soyons fiers de nos pères!

UNE ÉLÈVE DU COURS ÉLÉMENTAIRE, 2ème ANNÉE.

(École normale de Gaspé, juin 1928)

C.-J. MAGNAN, directeur-propriétaire, 79, Chemin Sainte-Foy, Québec, Canada.